





*1902*

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE DU VAR

Sparsa colligo

---

LXX<sup>ME</sup> ANNÉE

DE LA PUBLICATION DU BULLETIN

1902

---

TOULON

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE A. BORDATO

7, Rue Neuve, 7



ACADEMIE DU VAR

---

L'ACADÉMIE DU VAR, *fondée en 1800,*  
*a été autorisée en 1811 et reconnue*  
*comme établissement d'utilité publique le 2 octobre 1817*

---

Depuis 1832 elle publie un Bulletin annuel

---

# BULLETIN

DE

# L'ACADÉMIE DU VAR

Sparsa colligo

---

LXX<sup>ME</sup> ANNÉE

DE LA PUBLICATION DU BULLETIN

---

1902

---

TOULON

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE A. BORDATO  
7, Rue Neuve, 7

Per 30  
R 6 36

# ACADÉMIE DU VAR

---

## BUREAU POUR L'ANNÉE 1902

---

- MM. SÉGARD (D<sup>r</sup>), O. \* , O. I. †, *président*.  
RIVIÈRE Jules, O. I. †, *secrétaire général*.  
DRAGEON Gabriel, O. A. †, *secrétaire des séances*.  
LASCOLS (D<sup>r</sup>), *trésorier*.  
BONNAUD Louis, O. A. † *archiviste-bibliothécaire*.
- 

## PRÉSIDENTS HONORAIRES

---

MM.

- 1874 TEISSIER Octave, \*, O. I.  
1900 BOURRILLY Louis, O. I. †.  
— LEJOURDAN, O. A. †.  
— OLLIVIER (D<sup>r</sup>) O. \*, O. I. †.  
— RAT G., O. I. †.  
1901 BLANC C., \*, O. I. †, *contre-amiral*.  
— GISTUCCI Léon, O. I. †.
-



# LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU VAR

---

## MEMBRES HONORAIRES

---

M.M.

- 1858 TEISSIER O. \*, O. I. ⚔, ancien archiviste de la ville de Marseille, président honoraire, Draguignan.
- 1869 SÉNÈS, \*, O. A. ⚔, agent administratif de la marine, en retraite, Toulon, boulevard de Strasbourg
- 1877 BRESG (De), propriétaire, conseiller général du Var, Sillans (Var). Boulevard du Roi René, 12, Aix-en-Provence.
- DUTHEIL DE LA ROCHÈRE C. \*, colonel d'infanterie en retraite, Ollioules.
- 1879 BIANCHI, O. I. ⚔, professeur au Lycée, en retraite, Toulon, rue Chabannes. 4.
- RICHARD (Ch.), O. A. ⚔, conseiller à la cour d'appel, Aix.
- ANDRÉ (H.), O. I. ⚔, professeur au Lycée, Toulon. rue Courbet, 5.
- 1894 BERLUC-PÉRUSSIS (De), avocat, président honoraire de la Société académique des Basses-Alpes, Aix rue Cardinale, 25.
- 1896 FLORENS, O. I. ⚔, Ⓐ, avocat, procureur de la République en retraite, Drâguignan, allées d'Azémar.
- 1899 DREUILHE, proviseur honoraire, Paris, rue des Boulangers, 36.

## MM.

- 1900 BLANC, contre-amiral, C. \*, O. I. †, président honoraire, à Lorient  
 — Amiral de BEAUMONT G. O. \*, Préfet Maritime, Toulon.
- 1901 F. FABIÉ, \*, O. I. †, Directeur de l'École Colbert, 27, rue Château Landon, Paris.  
 — Jean AICARD. O. \*, O. I. †, homme de lettres, La Garde, près Toulon.



## MEMBRES TITULAIRES

## MM.

- 1846 THOURON (V.), ancien notaire, licencié en droit, 1, rue Saint-Louis.
- 1869 OLLIVIER D. (D<sup>r</sup>), O. \*, O. I. †, médecin en chef de la marine en retraite, rue Nationale, 41, président honoraire.  
 — RAT (G.), O. I. †, capitaine au long cours, secrétaire de la Chambre de commerce, président honoraire, boulevard de Strasbourg, 21.
- 1871 CHAIGNEAU, \*, O. A. †, lieutenant de vaisseau en retraite, rue de l'Arsenal.
- 1874 BLACHE (N.), \*, O. A. †, avocat, membre de la Chambre d'agriculture, Toulon, rue Lafayette, 30.
- 1875 BOYER, O. A. †, licencié en droit, avoué, Toulon, rue Nationale, 72.
- 1877 MOUTTET, avoué, Toulon, rue Lafayette, 109.

## MM.

- 1881 LAURE, avocat, Toulon, rue de l'Intendance, 1.  
 — MOULARD, avocat, O. A.  $\mathcal{U}$ , Toulon, rue Saint-Louis, 4
- 1883 GUILLABERT, avocat, Toulon, Cours Lafayette, 30.  
 — MARTINENG (J. de), propriétaire, Val Bertrand, près Toulon.  
 — ROCHE, avocat, O. A.  $\mathcal{U}$ , Toulon, rue Revel, 16.
- 1884 ROUVIER (Dr), O.  $\ast$ , directeur du service de santé de la marine, Toulon.
- 1885 SÉGARD (Dr), O.  $\ast$ , O. I.  $\mathcal{U}$ , médecin en chef de la marine, Toulon, place Puget, 10.
- 1887 GENSOULEN (L.), O. A.  $\mathcal{U}$ , avocat, maire de La Farlède, Toulon, rue Lafayette, 57.
- 1888 BOURRILLY, O. I.  $\mathcal{U}$ ,  $\textcircled{A}$ , inspecteur de l'enseignement primaire, Toulon, boulevard Tessé, 28, président honoraire.  
 — PASTORET (l'Abbé), aumônier, Toulon, Cercle Catholique.
- 1889 ARÈNE (F.), ancien notaire, Pignans (Var).
- 1891 LAFORGUE, avocat, Marseille, rue Montgrand, 22.
- 1893 ARMAGNIN, O. A.  $\mathcal{U}$ , publiciste, sous-chef de bureau à la mairie de Toulon.  
 — VIDAL, archéologue, ancien professeur à l'école de Maistrance de l'Arsenal, Toulon, rue de l'Équerre, 11.
- 1894 MOULET, O. I.  $\mathcal{U}$ , publiciste, doyen du syndicat de la presse marseillaise, Six-Fours-Reynier. " La Pervenche " .  
 — GUGLIELMI O. A.  $\mathcal{U}$ , statuaire, Toulon, rue Victor-Clappier, 46.  
 — BOTTIN O. A.,  $\mathcal{U}$  archéologue, receveur des postes et télégraphes, Ollioules.

## MM.

- 1895 CARTIER (Dr) \*, médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine, Paris.
- ROUGET, \*, O. A. Ⓤ, O. Ⓐ, rue Mirabeau, 21, Toulon
  - RIVIÈRE, O. I. Ⓤ, architecte, Toulon, avenue Vauban, 15.
- 1896 DRAGEON (Gabriel), O. A. Ⓤ, secrétaire de l'Académie du Var, Toulon, rue Revel, 7.
- DE BURGUES DE MISSIÉSSY † (vicomte de), rentier, Ollioules, « les Platanes. »
  - LEJOURDAN, ancien avocat, O. A. Ⓤ, rue Gimelli, 10, président honoraire.
- 1897 LE BOULEUR DE COURLON, ancien conseiller de préfecture, Toulon, boulevard de Strasbourg, 66.
- PLÉSANT Henri, agronome, publiciste, Fréjus.
- 1898 BONNAUD Louis, O. A. Ⓤ, directeur d'école, en retraite, Toulon, rue Truguet, 8.
- VIAN, O. A. Ⓤ, docteur en médecine, Toulon, boulevard de Strasbourg.
  - DÉCUGIS, O. \*, médecin principal de la marine en retraite, Cuers.
  - PERRETTE, O. A. Ⓤ, publiciste, Toulon, boulevard de Strasbourg, 66.
  - HAGEN, \*, médecin des troupes coloniales, Saïgon (Cochinchine).
- 1899 GISTUCCI, O. I. Ⓤ, professeur au Lycée Ampère, à Lyon, président honoraire de l'Académie du Var.
- BACHELAY, \*, O. A. Ⓤ, directeur de la Société d'éclairage de la ville de Toulon, rue Picot.
  - PEDONE, lieutenant de vaisseau, Toulon, rue Victor Clappier, 18.
  - MASSE, O. I. Ⓤ, professeur de mathématiques au Lycée de Toulon, rue Picot, 38.

## MM.

- 1900 DE LARTIGUE \*, lieutenant de vaisseau, rue Paulin-Guérin, 6.
- LACOSTE O. A. †, ingénieur civil, Toulon, villa Marguerite, avenue Saint-André.
  - VAILLANT, (D<sup>r</sup>). Toulon, rue Nationale, 82.
  - ALLÈGRE, professeur au Lycée, boulevard de Strasbourg, 66.
  - SEGOND, professeur de philosophie au Lycée de Toulon, rue Paulin-Guérin, 3.
  - CLAUDE O. A. †, professeur de mathématiques (cours St-Cyr) au Lycée de Toulon, Mourillon.
  - PAUL Alex., publiciste, rue de la République, 70.
  - LASCOLS, (D<sup>r</sup>), rue Racine, 7.
  - SUZANNE, O. I. †, président du Tribunal civil, Toulon, rue des Trois Dauphins.
- 1901 SAUVAN, \*, O. I. †, capitaine de vaisseau, rue de Chabannes.
- EMILY (D<sup>r</sup>), O. †, médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine, de la mission Marchand, Toulon, avenue Vauban
  - RAUGÉ (D<sup>r</sup>), Tamaris-s/mer, villa des Pâquerettes et rue République, 43, Toulon.
  - BARTHE DE SANDFORT (D<sup>r</sup>), Six-Fours, domaine de Coudoulière.
  - MOULIN FRANKI, publiciste, Toulon, boulevard de Strasbourg, 42.
  - PRAT-FLOTTES (D<sup>r</sup>), rue Victor-Clappier, 47.
  - ROUSTAN, O.A. †, architecte, rue Dumont-d'Urville, 2
- 1902 COLIN O. †, capitaine de vaisseau, rue Nationale, 30 Toulon.
- BÉJOT \*, capitaine du Génie, villa Jean, La Collette, Toulon.
  - FIOUPOU, \*, commissaire adjoint de la marine en retraite, Toulon, rue Bonnetières, 20.
  - GUEIT (D<sup>r</sup>) \*, rue Racine, 7.

## MEMBRES ASSOCIÉS

## MM.

- 1869 LOUGNE C. \*, commissaire général de la marine en retraite, Toulon, rue Victor-Clappier, 39.  
 — REVERDIT, ancien avoué, au Rouet, par le Muy (Var).
- 1875 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉ, boulevard de Strasbourg 15.  
 — GRUÉ, avoué, Toulon, rue République, 40.  
 — MIREUR, \*, O. I. Ⓡ, archiviste du département du Var, Draguignan.  
 — NÈGRE, \*, commissaire de la marine, rue Nicolas-Laugier, 35.
- 1877 ANDRÉ, \*, commissaire de la marine en retraite, Toulon.  
 — ARÉNE, notaire, Puget-Ville (Var).
- 1878 JOUVE, \*, consul des Pays-Bas, Toulon, rue Hôtel-de-Ville, 8.  
 — TOYE (D<sup>r</sup>), Ⓡ, médecin principal de la marine en retraite, Toulon, rue Saint-Vincent, 1.
- 1879 BERTRAND, ancien notaire, Toulon.
- 1881 MASSON (J.), entrepreneur, Toulon, rue Victor-Clappier, 41.  
 — TASSY, \*, ingénieur en chef, villa Ste-Marguerite, Le Pradet (Var).
- 1882 ARDEN, consul d'Espagne, Toulon, rue République.  
 — GIRARD, O. I. Ⓡ, professeur à l'école normale de Nice (Alpes-Maritimes).
- 1883 ALIBERT, comptable de la marine, Toulon-Mourillon rue Castillon, 11.  
 --- BAILLE, Ⓡ, huissier audiencier du juge de paix, rue des Marchands, 13.

## MM.

- 1883 DÉCOREIS (P). O. I.  $\mathcal{U}$ , artiste peintre, Toulon, quai du Parti.
- GASQUET, \*, O. I.  $\mathcal{U}$ , directeur de l'école Rouvière Toulon.
- HENSELING, négociant, Toulon, rue d'Alger, 16.
- TUDAL (V.), négociant, Toulon, avenue Vauban, 31.
- 1885 CARLE, avocat, propriétaire, Toulon, avenue Vauban, 8.
- GÉRARD (Ch), négociant, président de la Chambre de Commerce, Toulon, rue d'Alger, 35.
- 1886 ICARD (J.), publiciste, propriétaire à Hyères, avenue Alphonse-Denis. 59.
- M<sup>me</sup> BEAUSSIER, Toulon, rue d'Alger, 31.
- LATIL, négociant, Toulon, place d'Iéna, 1.
- LAURE (D<sup>r</sup>), O. \*, médecin principal de la marine en retraite, Grasse, avenue Victor-Hugo.
- AILLAUD, licencié en droit, notaire, Toulon, boulevard de Strasbourg, 44.
- ASHER (Astier), libraire, Unter den Linden, Berlin (Prusse).
- DOLLIEULE, avocat, ancien magistrat, Marseille, rue Saint-Jacques, 92.
- 1889 PELLOUX (L.), pharmacien, Toulon, rue du Canon, 8
- RAYOLLE (A.), O. A.  $\mathcal{U}$ , pharmacien, Mourillon-Toulon.
- 1891 BLOND, pharmacien, Toulon, rue des Marchands.
- 1893 M<sup>me</sup> BARTHÉLEMY, Toulon, rue Vauban, 8.
- AYASSE, receveur des contributions indirectes Vencè (A.-M.)
- CHAMBRE DE COMMERCE, de Toulon, boulevard de Strasbourg, 27.
- GIRAUD C. \*, commissaire général de la marine en retraite, Toulon, boulevard de Strasbourg, 21.

## MM.

- 1893 MOUTTET, O. A. ⚔, notaire, maire de Signes.
- 1894 AUDIBERT (Sauveur), O. I. ⚔, directeur de l'hôpital de Cannes (A.-M.)
- CERCLE ARTISTIQUE de Toulon, rue Molière.
  - CABRAN, O. A. ⚔, négociant, La Crau (Var).
  - CAPON, O. A., ⚔, directeur d'école supérieure, en retraite, Solliès-Pont (Var).
  - COTTIN (Paul), sous-conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, directeur de la *Revue rétrospective*, à Paris.
  - CHAUVET, directeur de l'école de St-Roch, Toulon.
  - DAUPHIN, \*, peintre du Ministère de la Marine, Paris, boulevard de Strasbourg, 48.
  - LION, notaire honoraire, Pignans (Var).
  - MICHEL, professeur à l'école supérieure de Bandol.
  - PÉLISSIER, directeur de l'école d'Ollioules.
  - TOUCAS, directeur de l'école de Solliès-Pont.
- 1895 AUBIN, docteur en médecine, Cuers (Var).
- BANON, \*, lieutenant de vaisseau, Toulon, rue d'Antrechaus, 5.
  - LAUGIER, directeur de l'école de La Crau.
  - LAURET, professeur de musique et de chant à l'école Rouvière, avenue Amavé, St-Jean-du-Var, Toulon
  - TRABAUD, directeur de l'école de Collobrières.
- 1897 M<sup>lle</sup> DE MARTINENG, campagne Valbertrand, près Toulon.
- CAILLE, O. A. ⚔, directeur de l'école de Cuers.
  - CROUZET (Ernest), directeur de l'école de Barjols.
  - JOACHIN, O. A. ⚔, directeur de l'école de Saint-Jean-du-Var.
  - MOUROU (Louis), directeur de l'école de Six-Fours.

## MM.

- 1897 PÉAN (Toussaint), horloger, publiciste à Brignoles.  
— RICHAUD (Léon), directeur de l'école de La Londe  
— ROUVIER (Barthélemy), rentier, Toulon, rue Lafayette, 30.  
— TREMELLAT (Vincent), O. A.  $\text{U}$ , directeur honoraire d'école publique, à Toulon.  
— VIDAL (Aristide),  $\text{A}$ , directeur de l'école de Carqueranne.
- 1898 ANDRÉ Gustave, directeur de l'école de Saint-Cyr.  
— CLAVET, O. A.  $\text{U}$ , compositeur de musique, boulevard de Strasbourg  
— FOURNIER, agent général de la Caisse d'épargne Toulon.  
— GNANADICOM François, avocat à Pondichéry (Indes Françaises).  
— HONORÉ Louis, O. A.,  $\text{U}$ , directeur de l'école de Pierrefeu.
- 1899 LEVET, directeur de l'école du Castellet.  
— SPARIAT (l'abbé), curé de Pourcieux, majoral du Félibrige.  
— LATIÈRE,  $\text{A}$ , ingénieur agronome, domaine de Jusquine, à Berre (B.-d.-R).
- 1900 DE PORET  $\ast$ , capitaine de frégate, à Antibes (A.-M.).  
— FLORES, consul de Portugal.  
— BUJARD, O. A.  $\text{U}$ , Procureur de la République, square Vauban.  
— DUTHEIL DE LA ROCHÈRE,  $\ast$ , capitaine d'artillerie, à Faveyrolle (Ollioules).  
— THERMES, O. I.  $\text{U}$ , inspecteur d'Académie, Draguignan.  
— LAFAYE, professeur à la Sorbonne, Paris.

## MM.

- 1900 ROSSI, O. I. , président du Cercle Artistique, rue République.
- J. DELMAS, professeur honoraire au lycée de Marseille, rue de l'Abbé de l'Epée, 15.
  - CARSIGNOL (l'abbé), à Notre-Dame-de-la-Moure, par La Garde-Freinet.
- 1901 VALENTIN, ingénieur des Arts et Manufactures, à Antibes.
- MATHIEU (contre-amiral), Paris, rue Campagne Première, 15.
  - BOURGAREL Emile (D<sup>r</sup>), square Vauban.
  - COSTA DE BASTELICA (comte), médecin principal en chef des armées, en retraite, correspondant de l'Académie de Médecine, Ajaccio.
  - JOLY (général), O. \* commandant la subdivision de Toulon.
  - MARIMBERT, capitaine au 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie Coloniale.
- 1902 MICHEL Gabriel, agent général près la cour de l'Indo-Chine à Hanoï (Tonkin).
- COURET Antoine, notaire, rue Racine.
  - ARCHER, capitaine en retraite à Grenoble.



PREMIÈRE PARTIE



PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES



# PROCÈS-VERBAUX DES SEANCES

---

SEANCE DU 8 JANVIER 1902

---

Présidence de M. J. RIVIÈRE, secrétaire général

---

Sont présents :

MM. Allègre, Armagnin, Bachelay, Bonnaud, Bottin, Bourrilly, Chaigneau, Claude, G. Drageon, Fioupou, Guillabert, docteur Hagen, Lacoste, de Lartigue, docteur Lascols, Le Bouleur, de Martineng, de Missiessy, Moulin, Perrette, docteur Prat-Flottes, Rat, Rivière, Rouget, Roustan, C<sup>t</sup> Sauvan, docteur Ségard, docteur Vaillant et Vidal.

— Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre est lu et adopté.

— L'exposé de la situation financière est fait par le Trésorier.

— M. le président communique à l'assemblée la correspondance reçue pendant le mois écoulé : il donne notamment lecture d'une lettre du ministre de l'instruction publique invitant l'Académie à se faire représenter au congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à la Sorbonne le 1<sup>er</sup> avril prochain.

Sur la présentation de M. Rivière, M. Gabriel Michel, avocat général près la cour de l'Indo-Chine à Hanoi (Tonkin), est nommé membre associé de l'Académie du Var.

— Hommage est fait à l'Académie par M. Mongin, archiviste de la ville de Toulon, du livre qu'il vient de publier : « *Toulon ancien et ses rues* ». M. Armagnin, nommé rapporteur, fera le compte rendu de cet ouvrage à la prochaine réunion.

— M. P. Rouget présente comme membre titulaire M. le commandant Colin. Une commission composée de MM. Lacoste, Rouget et Rat, est nommée à l'effet d'examiner les titres de ce candidat.

— M. le président donne la parole à M. F. Roustan, architecte, pour la lecture de son discours de réception. Après avoir remercié l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait en l'admettant dans son sein, M. Roustan lit une étude des plus intéressantes, dans laquelle il rend hommage à trois de ses maîtres : Léon Vaudoyer, Espérandieu et Révoil, dont il énumère les principaux ouvrages. M. le président, en quelques mots aimables, remercie M. Roustan de sa communication, et s'associe à l'éloge qui a été fait des éminents architectes dont il vient de rappeler les mérites.

— L'Académie procède ensuite au renouvellement de son bureau pour l'année 1902. M. J. Rivière, secrétaire général, qui, après le départ de M. L. Gistucci, ancien président de l'académie, avait bien voulu se charger de la présidence intérimaire, déclare qu'il n'est pas candidat à la présidence effective et invite ses collègues à porter

leurs voix sur M. le docteur Ségard dont il propose la candidature à l'assemblée. Au premier tour de scrutin, sont élus :

Président, M. le docteur Charles Ségard ; secrétaire général, M. J. Rivière ; secrétaire des séances, M. Gabriel Drageon ; trésorier, M. le docteur Lascols ; bibliothécaire-archiviste, M. L. Bonnaud.

#### Présidence de M. le docteur Ch. SÉGARD

M. Rivière cède alors son fauteuil à M. le docteur Ch. Ségard ; celui-ci remercie vivement ses collègues qui, pour la troisième fois, viennent de l'appeler à la présidence. Il termine en assurant l'Académie de tout l'intérêt qu'il prend à ses travaux et de son entier dévouement à l'accomplissement de sa mission.

— Une commission est nommée pour la revision du règlement. Elle est composée de MM. Bourrilly, docteur Hagen, de Martineng, Perrette et les membres du bureau.

— M. Bourrilly dépose sur le bureau de l'Académie, au nom de M. Longuelanne, professeur de dessin aux écoles de la ville d'Hyères, une très belle et très complète carte archéologique du département du Var. Des remerciements ont été votés au distingué professeur.

Vient ensuite le tour des lectures.

— M. le docteur Hagen communique quelques impressions rapportées d'un voyage qu'il vient de faire en Corée. Il parle successivement du développement des idées françaises qu'il a étudiées sur place, et s'attache ensuite

à donner sur ce royaume indépendant des appréciations politiques du plus grand intérêt.

— M Rat continue la série de ses proverbes et maximes arabes recueillis dans son deuxième volume d'*Al Mostatrouff*. Il lit notamment un très spirituel portrait de la « Femme mauvaise ».

— L'Académie apprécie ensuite une poésie de M. Lacoste, *Les Korrigans*, légende bretonne d'une belle envolée, écrite en vers sonores et bien frappés.

— M. Rivière lit, à son tour, une charmante nouvelle : *Un jour de chasse*.

L'heure étant avancée, les autres lectures annoncées sont renvoyées à la prochaine réunion, et la séance est levée à 7 heures.

---

#### SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1902

---

Présidence de M. le Docteur Ch. SÉGARD, Président

---

Etaient présents :

MM. Allègre, Armagnin, Bonnaud, Bollin, Bourrilly, Chaigneau, G. Drageon, Guillabert, Lacoste, Le Bouleur de Courlon, Lejourdan, Masse, Moulin, Perrette, Docteur Prat-Flottes, Rat, Rivière, Rouget, Roustan, Docteur Ségard, Segond, Vidal, membres titulaires, et M. J. Delmas, membre associé.

— Le procès-verbal de la séance du 8 janvier est lu et adopté.

— M. le Président communique à l'assemblée la correspondance reçue.

— M. le Secrétaire général lit le compte rendu des ouvrages adressés à l'Académie. Il signale notamment quelques poésies languedociennes extraites de la *Revue des Langues Romanes de Montpellier*, dans le *Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes*, une étude sur le général Gassendi, et, dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, un travail des plus intéressants sur la question de la vision à distance.

— Hommage est fait à l'Académie par M<sup>me</sup> Corréard-Long, d'un volume de poésies : *Reflets et Récits*.

M. G. Drageon est chargé de faire, à la prochaine réunion, le compte-rendu de cet ouvrage.

— Sont offerts également à l'Académie deux manuscrits : l'un, exposant des *Notes Historiques sur la Provence*, par M. Veüclin, bibliothécaire à l'imprimerie Firmin-Didot ; le second intitulé : *Une Excursion dans le Haut Var*, ayant pour auteur M. J. Delmas, professeur honoraire au lycée de Marseille.

— MM. Lacoste et Pral-Flottes, font respectivement valoir les mérites de MM. le Commandant Colin et le Capitaine de génie Béjot. Les conclusions de leurs rapports ayant été adoptées, MM. Colin et Béjot sont proclamés membres titulaires de l'Académie du Var.

— La parole est ensuite donnée à M. Fr. Armagnin,

pour la lecture de son compte rendu sur l'ouvrage de M. Mongin : *Toulon Ancien et ses Rues*.

La première partie du volume a trait aux origines de notre vieille cité, à ses agrandissements successifs, à ses fortifications primitives. L'auteur promène le lecteur au milieu des rues du pittoresque hameau qu'était Toulon. Il passe en revue les charges et les revenus de la cité, les procès qu'elle eut à soutenir, les ères de calamité et de prospérité qu'elle traversa, le noble rôle de ses administrateurs.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, M. Mongin donne un essai historique sur les rues de Toulon.

— L'Académie délègue MM. de Lartigue, Fr. Moulin et Rivière, pour la représenter au Congrès des Sociétés Savantes qui s'ouvrira à la Sorbonne le 1<sup>er</sup> avril prochain.

— M. Rouget présente comme membre titulaire, M. le docteur P. Gueit. Une commission composée de MM. Lejourdan, docteur Ségard et Rouget, est nommée à l'effet d'examiner les titres de ce candidat.

— M. Allègre lit trois poésies charmantes : *Marinette*, la *Prière* et la *Fête de Papa*.

— M. Perrette, dans *l'Etoile*, fine comédie de salon en un acte, met en scène deux jeunes gens, Germaine de Ville et René Leroy, en âge de se marier, mais n'y pensant pas ; René s'occupant de science sociale, et Germaine s'intéressant à ses travaux. L'intervention de la grand'mère de Germaine, parvient à faire jaillir l'étincelle entre les deux jeunes cœurs.

— M. Moulin fait à l'Académie une communication des

plus intéressantes au sujet d'une station paléolithique : *La Baume des Peyrards*. Il étudie la question de la provenance du silex et l'époque géologique de l'occupation, avec documents à l'appui.

— Enfin, M. Segond lit deux poésies : *L'Ile* et *Lys Violet*, ciselées avec beaucoup d'élégance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 3/4.

---

#### SÉANCE DU 5 MARS 1902

---

Présidence de M. le Docteur Ch. SÉGARD, Président

---

Sont présents :

MM. Armagnin, capitaine Béjot, Bonnaud, Bottin, Bourrilly, Chaigneau, commandant Colin, G. Drageon, Guillabert, Lacoste, docteur Lascols, Lejourdan, de Martineng, Moulin, A. Paul, Perrette, docteur Prat-Flottes, Rat, docteur Raugé, Rivière, Rouget, commandant Sauvan, docteur Ségard, membres titulaires et Fioupou, membre associé.

— Le procès-verbal de la réunion du 5 février est lu et adopté.

— Après l'exposé de la situation financière par le trésorier, M. le Président communique la correspondance reçue.

— Le secrétaire général fait le compte rendu des ouvrages adressés à l'Académie. Il note dans le *Bulletin de la Société savante du Havre*, une étude des plus intéressantes sur un des salons du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de la marquise de Lambert, et donne à ce sujet de curieux détails.

— Hommage est fait à l'Académie d'une brochure de M. Fr. Rossi : *Œuvres de Pierre Puget et de son école* ; d'un discours prononcé au congrès de Bourges par M. le Chanoine Pastoret : *Le Prêtre et les Hommes* ; d'un volume de poésies de M. J.-B. Moulet : *Larmes et Sourires*.

MM. J. Rivière, de Martineng et Lacoste sont chargés de faire chacun un compte rendu de ces ouvrages.

— La parole est donnée à M. Bourilly pour la lecture de son rapport sur les *Notés relatives à la Provence*, de M. Vaucelin. Ces notes, fixent quelques points d'histoire intéressants.

— M. Gabriel Drageon lit le compte rendu qu'il a été chargé de faire sur le volume de poésies de M<sup>me</sup> Corréard-Long : *Reflets et Récits*. Il signale quelques poésies de ce recueil qui sont l'œuvre d'une gracieuse inspiration féminine.

— M. Lejourdan donne lecture de son rapport sur la candidature de M. le docteur P. Guët, qui, à l'unanimité, est proclamé membre titulaire de l'Académie du Var.

— M. Fioupou, ancien commissaire de la marine, qui s'est toujours beaucoup intéressé aux travaux de la

société, dont il fait partie depuis plusieurs années déjà à titre de membre associé, est, sur la proposition de M. Bourrilly, élu membre titulaire de l'Académie du Var.

— On procède à la réception de MM. le commandant Colin et le capitaine du génie Béjot. M. Colin, dans une improvisation, et M. Béjot, dans une très jolie pièce de vers, remercient l'Académie de les avoir admis dans son sein. M. le président, en termes aimables, répond à chacun des nouveaux élus.

On passe alors aux lectures :

— M. Lejourdan lit plusieurs poésies traduites avec talent et fidélité d'auteurs italiens et anglais.

— M. Rat extrait du 83<sup>e</sup> chapitre d'*Al Mostàtraff* quelques maximes et proverbes fort piquants sur le *Monde d'ici-bas, ses vicissitudes et ses revirements*, et M. Moulin, poursuivant sa savante étude sur le *Préhistorique de Provence*, donne des détails intéressants sur le dépôt moustérien qui est jusqu'ici le premier que le département du Var ait fourni.

L'Académie vote à M. Dépéret, l'éminent paléontologue, doyen de la Faculté des sciences de Lyon, des remerciements pour le concours précieux qu'il a prêté à M. Moulin dans ses recherches scientifiques, et la séance est levée à 7 heures.

---

SÉANCE DU 2 AVRIL 1902

---

Présidence de M. le Docteur Ch. SÉGARD, Président

---

Sont présents :

MM: le Capitaine Béjot, Bottin, Bourrilly, G. Drageon, Fioupou, Docteur Gueit, Docteur Hagen, Lacoste, Lejourdan, Docteur Lascols, de Martineng, Masse, de Missiessy, Moulet, Perrette, Rat, Rivière, Roustan, Docteur Ségard et Vidal, membres titulaires, et M. Tremellat, membre associé.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— Après l'exposé de la situation financière et la communication de la correspondance, M. le Secrétaire général fait le compte rendu des ouvrages reçus. Il résume, tirée des *Mémoires de la Société historique du Cher*, une étude des plus intéressantes sur la principauté de Saint-Marin qui a vécu pendant deux siècles avant de se fondre dans l'ensemble des pays français.

— M. Mongin fait hommage à l'Académie du deuxième volume de : *Toulon Ancien et ses Rues*.

— M. Lacoste lit son rapport sur le charmant volume de vers : *Larmes et Sourires*, que vient de publier M. J.-B. Moulet.

— M. Rivière rend compte de la brochure sur les *Œuvres de Puget*, offerte à l'Académie par M. Rossi.

— M. de Martineng analyse le discours prononcé au Congrès de Bourges en 1900, par M. le Chanoine Pastoret : *Le Prêtre et les Hommes*.

— L'Académie procède à la réception de M. le Docteur Gueit, qui improvise un éloquent et spirituel remerciement à l'adresse de ses collègues. M. le président répond en quelques mots aimables.

— M. Lacoste donne, d'après Thévenot, des détails de construction de l'*Hélépole-Corbeau*, machine de guerre fort ingénieuse, et met sous les yeux de l'assemblée des planches explicatives.

— M. Perrette lit le premier acte de l'*Eau qui Dort*, comédie de caractère, dans laquelle se meuvent avec esprit deux jeunes filles, une poseuse et une coquette, qui se disputent un fiancé dont une ingénue fera sans doute la conquête.

— M. le Docteur Hagen termine l'intéressante communication qu'il avait commencée dans une des séances précédentes sur *La France en Corée*, et énumère les différentes entreprises politiques, industrielles et commerciales de nos compatriotes dans ce royaume indépendant.

— M. Lejourdan lit, en l'absence de M. Paul, une notice de ce dernier rendant hommage à la mémoire du regretté Pierre Letuaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 3/4.

---

SÉANCE DU 7 MAI 1902

---

Présidence de M. G. RAT, Président honoraire

---

En l'absence du Président, empêché et du Secrétaire général indisposé, M. G. Rat, le plus ancien des membres présents, occupe le fauteuil de la présidence. (Art. 24 du règlement)

Sont présents :

MM. Allègre, Bonnaud, Bottin, Bourrilly, G. Drageon, Fioupou, docteur Hagen, Lacoste, docteur Lascois, Le Bouleur de Courlon, Lejourdan, de Martineng, Moulin, A. Paul, Perrette, Rat, Rouget et Vidal.

— Le secrétaire des séances lit le compte rendu de la précédente réunion ; puis, le trésorier fait l'exposé de la situation financière.

— La parole est donnée à M. A. Paul, pour la lecture de son rapport sur le 2<sup>e</sup> volume de M. Mongin : *Toulon Ancien et ses Rues*. L'ouvrage de M. Mongin constitue un travail de sérieuse documentation où pourront s'instruire ceux qui désirent connaître le passé de notre cité, ses anciennes mœurs et coutumes, son organisation militaire, judiciaire et religieuse. Les chapitres consacrés à l'Hôtel de Ville et au Vieux Palais de Justice forment les morceaux capitaux du volume.

— M. P. Rouget présente comme membre associé

M. Couret, notaire, dont la candidature est agréée à l'unanimité

— Sont nommés membres de la commission du Bulletin pour l'année 1902 : MM. Bourrilly, docteur Hagen et Vidal.

— La société des Excursionnistes Toulonnais offre à l'Académie son Bulletin Annuel. M. A. Paul est chargé de rédiger un rapport sur cet ouvrage,

— M. Fioupou donne lecture des *Souvenirs de la guerre de Crimée*, à laquelle il a participé comme commissaire de la marine, et raconte à ce sujet quelques faits personnels fort touchants.

— M. le docteur Hagen, dans la *France en Chine*, énumère les différentes entreprises à la tête desquelles se trouvent des Français, soit à Shanghai, soit à Canton, et donne des détails sur le récent traité anglo-japonais qui a profondément modifié les conditions politiques en Extrême Orient, et qui intéresse la France par suite de son alliance avec la Russie. M. le docteur Hagen termine par le compte rendu du Congrès qui s'est tenu récemment à Shanghai pour étudier la condition morale de la femme chinoise, le traitement des filles, belles-filles, esclaves. etc.

— M. Perrette lit le 2<sup>e</sup> acte de *l'Eau qui dort*, auquel la coquette Flore, l'amusante Jeanne la poseuse et l'ingénue Marthe donnent un intérêt tout particulier.

— M. Rat, après avoir cité plusieurs passages des critiques auxquelles a donné lieu le 1<sup>er</sup> volume de sa traduction d'*Al Mostatraf*, fait la lecture de la préface

xxx

de son deuxième volume qui va paraître incessamment, préface dans laquelle il répond à ces critiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

---

SÉANCE DU 4 JUIN 1902

---

Présidence de M. le Docteur Ch. SÉGARD, Président

---

Sont présents :

MM. Bonnaud, Bottin, Bourrilly, G. Drageon, Fioupou, Docteur Hagen, Lacoste, de Martineng, Moulet, Moulin, A. Paul, Perrette, Rat, Rivière, Rouget, Docteur Ségard et Vidal.

— Le procès-verbal de la séance du 7 mai est lu et adopté.

— M. le Président communique la correspondance reçue; il donne lecture d'une lettre du Directeur de la Bibliothèque universitaire de Lille demandant l'échange de son Bulletin avec le nôtre (adopté). Lecture est également faite d'une lettre du Président de la délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale sollicitant le concours de l'Académie du Var. M. le Docteur Hagen est chargé d'étudier cette question et de rédiger un rapport à ce sujet.

— Le Secrétaire général lit le compte rendu des ouvrages adressés à l'Académie. Il mentionne dans le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, un article des plus intéressants sur diverses poteries rapportées par M. le baron de Baye au cours d'une mission dans le Caucase, et, dans le *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, des pages très curieuses sur une émission monétaire faite par le comte Milon en 782.

— M. A. Paul donne lecture de son rapport sur le *Bulletin annuel des Excursionnistes Toulonnais*. Après quelques renseignements sur cette nouvelle Société, M. Paul cite de fragments pittoresques extraits de cette petite plaquette.

— M. Moulin qui avait été délégué par l'Académie au Congrès des Sociétés Savantes, tenu à la Sorbonne au mois d'avril dernier, rend compte des diverses communications faites à ce Congrès et plus spécialement relatives à la Provence.

— M. Rat offre à l'Académie le deuxième volume de sa savante traduction d'*Al Mostatraf*. M. Lejourdan est chargé de rédiger un rapport sur cet important ouvrage.

— M. Perrette lit le troisième et dernier acte de sa fine et spirituelle comédie : *l'Eau qui dort*.

— M. le Docteur Hagen terminant son compte rendu du *Congrès de la femme chinoise*, congrès tenu récemment à Shanghai, fait connaître les communications qui furent présentées, et donne la traduction du discours éloquent par lequel la présidente Lady Blake a clôturé ce Congrès.

Enfin, M. le Docteur Ségard lit deux délicates poésies :  
*Remords de Guerrier et Des Ailes !*

L'ordre du jour étant épuisé, l'Académie s'ajourne au mois d'octobre prochain, et la séance est levée à 6 h. 3/4.

---

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1902

---

Présidence de M. J. RIVIÈRE, Secrétaire général

---

La séance de rentrée est ouverte à 4 heures 1/2.

Sont présents :

MM. Bonnaud, Bottin, Bourrilly, G. Drageon, D<sup>r</sup> Hagen,  
D<sup>r</sup> Lascols, Moulin, A. Paul, Perrette, Rat, Rouget,  
Rivière, Vidal, membres titulaires et Chauvet,  
membre associé.

Excusé : M. Lejourdan.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté. A ce sujet, M. Bonnaud propose d'insérer dans le Bulletin annuel de l'Académie, les comptes rendus des séances. Cette motion, acceptée par les membres présents, est renvoyée à la Commission du Bulletin.

— Après l'exposé de la situation financière par le Trésorier, M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-

Arts, annonçant que le 41<sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à Bordeaux, le 14 avril 1903.

— Hommage est fait à l'Académie par M. le docteur Ch. Ségard d'un exemplaire de *Geneviève de Brabant*, la légende dramatique qui fut représentée au Grand-Théâtre, le 15 février dernier.

— Sur la proposition de M. Perrette, M. Archer, capitaine en retraite à Grenoble, est nommé membre associé de l'Académie du Var.

— La parole est donnée à M. R. Vidal pour la lecture d'une étude archéologique sur *le Beausset*. Après quelques détails historiques sur ce chef-lieu de canton, M. Vidal fait la description très documentée du château féodal du Beausset-Vieux au moyen-âge, des différentes chapelles qui ont été construites depuis le onzième siècle, et termine son intéressante étude en dépeignant minutieusement l'église paroissiale actuelle.

— M. Perrette lit : *La Défense de Lichtenberg* (1870), d'après les mémoires inédits du capitaine Archer, qui, alors qu'il commandait le fort de Lichtenberg, tint tête pendant deux jours, avec une poignée d'hommes, à toute une brigade Wurtembergeoise, et ne dut rendre la place qu'à bout de vivres et de munitions. Le récit de ces pages émouvantes a vivement intéressé l'assemblée.

— Enfin, M. Rivière fait une communication très érudite sur *l'Art dans l'Asie centrale*, concernant plus spécialement Babylone et Ninive.

La séance est levée à 6 heures 3/4.

## SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1902

---

Présidence de M. le Docteur Ch. SÉGARD, Président

---

Sont présents :

MM. le Capitaine Béjot, Bottin, Bourrilly, Chaigneau, G. Drageon, Fioupou, Guglielmi, Le Bouleur de Courlon, Lejourdan, de Missiessy, Moulin, de Martineng, Perrette, Rat, Rivière, Rouget, Docteur Raugé, Docteur Ségard et Vidal.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— La parole est donnée à M. Lejourdan pour la lecture de son rapport sur le deuxième volume d'*Al Mostaraff* que vient de faire paraître M. Rat. Après une analyse de cet ouvrage de grand mérite — dont il cite plusieurs fragments — M. Lejourdan termine son rapport en rendant hommage à la patience, à la persévérance et au savoir profond de M. Rat. Après quinze années de travail, celui-ci a publié une œuvre aussi considérable dont l'irréprochable fidélité lui a valu les suffrages de tous les arabisants.

— M. Lejourdan lit deux pièces de vers : *Le Procès des Lunettes* et la *Justice du Sultan*, brillamment traduites de William Cooper et de Leigh Hunt.

— M. R. Vidal, poursuivant son étude sur l'Archéologie du Var, lit un travail aussi savant qu'instructif sur

*La Cadière*. Il fait l'historique de cet ancien bourg, et donne des indications très précises sur le Prieuré de Saint-Damien, sur la chapelle de Saint-Jean Baptiste, sur le château féodal, ainsi que sur l'église paroissiale et la fontaine de Saint-André. Cette communication est accompagnée de croquis pris sur nature et dessinés par l'auteur.

— Enfin, M. Perrette lit *Cloison mobile*, un acte en prose fort amusant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 1/2.

---

### SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1902

---

Présidence de M. le Docteur Ch. SÉGARD, Président

---

Sont présents :

MM. Allègre, Bourrilly, Bonnaud, Chaigneau, commandant Colin, Fioupou, Lascols, Lejourdan, de Martineng, Moulin, Perrette, Rivière, Roustan, Ségard et Vidal.

— En l'absence du secrétaire des séances, M. Bonnaud donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté.

— M. le trésorier fait l'exposé de la situation financière

— M. le Président donne communication de la correspondance reçue ; il dépose sur le bureau deux brochures offertes à l'Académie, l'une par M. Jacques Delmas, *Géographie physique de la Provence* ; l'autre due à M. Armand Janet : *Les pavillons des montagnes*. M. le docteur Lascols est désigné comme rapporteur pour l'appréciation de ces deux ouvrages.

— M. le secrétaire général donne lecture de son rapport sur les livres reçus. Il résume une *Histoire des Evêques de Fréjus*, parue dans le *Bulletin de la Société d'Etudes de Draguignan*. Le rôle politique de l'Eglise au seizième siècle y est décrit d'après les actes de quelques évêques qui ont occupé le siège de Fréjus après l'avènement de Henri de Navarre.

— Le Président ayant, à bien des reprises, au cours des douze mois écoulés, constaté que ses absorbantes et multiples occupations ne lui laissent pas assez de loisirs pour diriger, comme il l'eût souhaité, l'Académie, prie ses collègues de lui permettre de se désister de ses fonctions présidentielles pour la nouvelle année qui va commencer.

On procède aux lectures :

— M. Lacoste, sous le titre : *Ze Feliciano*, raconte l'histoire curieuse d'un jeune quarteron du Brésil. L'auteur a été témoin des faits qu'il décrit, et leur authenticité ajoute au charme du récit. Son travail donne des notes pleines d'intérêt sur la condition des esclaves, sur la population et sur les industries se rattachant à l'agriculture, la principale richesse du pays. M. Lacoste, fait

une étude des lois qui en 1871 et en 1885, adoucirent la condition des noirs au Brésil. Il cite enfin le décret d'abolition de l'esclavage qui mit brusquement en liberté 723 000 noirs sans ressources, et causa dans le pays une perturbation qu'une abolition graduelle eût épargnée.

— M. Roustan met sous les yeux des membres de l'Académie, une série de beaux dessins de l'église *La Major de Marseille*, que l'on supposait avoir été bâtie sur un ancien temple païen, mais dont l'emplacement avait été effectivement occupé par un baptistère qui datait du V<sup>e</sup> siècle. Par de patientes études, M. Roustan a pu, au moyen de restes trouvés dans les fouilles, rétablir non seulement le plan, mais encore l'élévation de ce monument. L'auteur donne de savantes explications sur les mosaïques, les fragments d'architecture et de statues. Ces documents accompagnés d'une notice manuscrite, doivent être adressés à M. le Ministre des Beaux-Arts.

— M. Rat, dans une causerie charmante, passe en revue les diverses éditions qui existent des *Mille et une nuits*, et parle du plus ou moins de sincérité des traductions. Il termine par la lecture d'un conte des plus humoristiques : *Le roi Hadjein et la vieille Femme*, qu'il a traduit du texte arabe.

— M. le docteur Ségard lit ensuite trois poésies enfantines : *Le Rondeau des Saisons*, *Ballade à Guignol* et *Fantaisie musicale*.

— M. Moulin, lit une notice sur une *Inscription funéraire trouvée dans un monument historique de la Fontaine de Vaucluse*. Il discute les diverses

XXXVIII

explications qui ont déjà été données sur la reconstitution des mots de cette inscription, notamment celle de M. Espérandieu. M. Moulin achève sa lecture par des notes sur un *Autel votif au dieu Vulcaïn*, trouvé sur le flanc nord du mont Ventoux. Il opère en cet endroit des fouilles où il recueille des objets sur lesquels il fera prochainement une nouvelle communication.

La séance est levée à 7 heures.

---

DEUXIEME PARTIE

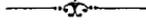


**MÉMOIRES ORIGINAUX.**



# LA FABRICATION DE LA POURPRE ROMAINE

## A TOULON



La Notice des dignités de l'empire romain, *Noticia dignitatum imperii romani*, dressée au commencement du règne d'Honorius, vers l'an 402 et publiée peu de temps après en 408 ou 409, nous apprend qu'il y avait à *Telo-Martius* une teinturerie impériale en pourpre, administrée par un haut fonctionnaire désigné sous le nom de : *Procurator baphii Telonensis* (1).

Au V<sup>e</sup> siècle, la teinturerie impériale de *Telo-Martius* était déjà vieille de plusieurs centaines d'années, elle était connue de tous les navigateurs de la Méditerranée, et la beauté aussi bien que la variété de ses produits lui avaient fait une réputation universelle.

Ne voulant parler aujourd'hui que des matières qui entraient dans la fabrication de cette teinture, nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit au sujet de l'origine et de l'emplacement de cette manufacture romaine (2), nous rappellerons seulement que la tradition place cet établissement à l'Ouest de la ville, sur une

---

(1) Il n'y avait dans la Gaule que deux teintureries impériales : celle de Toulon et celle de Narbonne.

(2) Archéologie du Var. — Toulon. Origines et Période Gallo-Romaine page 63.

rive du Las, près de son embouchure, ou au fond du canal de la Boulangerie, et que les découvertes faites à différentes époques dans les terres du vieux quartier d'Entrevignes paraissent confirmer cette opinion.

150 ans après J.-C., les habitants de Telo-Martius fabriquaient la pourpre de Tyr ; la plus ancienne et la plus célèbre de toutes les teintures de l'antiquité. Chacun sait que les Phéniciens la découvrirent et qu'ils s'en servaient pour colorer la laine en rouge violacé dès le principe, puis en rouge de nuances diverses.

La pourpre de Tyr était fournie par des matières différentes ; les unes d'origine végétale : telle que l'oseille, l'orcanète, la garance ; les autres d'origine animale : telle que la cochenille et divers mollusques, dont les principaux étaient le *Murex brandaris*, le *Murex trunculus* et diverses sortes d'aplysies.

Pline mentionne que deux variétés du genre *murex* étaient principalement employées et donnaient des nuances diverses. Mais bientôt, dit-il, les caprices de la mode exigeant des nuances nouvelles de pourpre on mélangea ces deux murex.

Le *Murex brandaris* (Rocher droite épine), fournissait la pourpre rutilante ou Tyrienne, remarquable par l'éclat et la vivacité de sa couleur rouge chatoyante. Il se pêchait surtout à Tyr, qui garda toujours le monopole de cette industrie et fournissait de pourpre rutilante à tous les marchés de l'Univers.

Le *Murex trunculus* (Rocher facié épineux), fournissait la pourpre améthiste, ainsi appelée dans le commerce de l'antiquité à cause des reflets violacés qu'elle présen-

tait. Pline la désigne sous le nom de pourpre Sidienne, parce que la principale exploitation se faisait à Sidon, près de Tyr.

Il semblerait, d'après cela que les deux espèces de murex vécussent séparés dans des milieux différents de faune marine, et ce qui tiendrait à le faire supposer, c'est qu'on ne pêchait à Tyr que le *M. brandaris*, et à Sidon, peu éloigné cependant de ce port, que le *M. trunculus*, dont on trouve encore près de la ville d'immenses bancs de coquilles ouvertes d'un coup de marteau pour en extraire facilement l'animal. A Salamine, on ne rencontre également que le *M. brandaris*, et si dans l'Adriatique on y pêche les deux espèces, c'est toujours dans des baies isolées les unes des autres.

La pourpre, nous dit Maspero (1), est secrétée par plusieurs variétés de mollusques, très communs dans la Méditerranée orientale : ceux dont les artisans appréciaient le mieux les qualités étaient le *M. brandaris* et le *M. trunculus*, et l'on en rencontre les détritits agglomérés par masses énormes au voisinage des villes phéniciennes. La matière colorante s'emmagasine près de la tête de l'animal, on cassait la coquille à cet endroit d'un coup de marteau, puis on recueillait avec soin le suc un peu jaunâtre qui suintait de la blessure, on le laissait macérer trois jours avec du sel, on le faisait bouillir dans des vases de plomb et l'on réduisait à feux doux. On filtrait la liqueur au tamis, pour la débarrasser des débris de chair qui y baignaient et l'on trempait l'étoffe. La nuance la plus fréquente était un rouge sang

---

(1) Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique. T. II. p. 203

frais passant au noir par réflexion ; mais des manipulations graduées permettaient d'obtenir des tons rouges, violets sombres, améthistes. Partout où les Phéniciens se sont risqués, on suit leur piste aux tas de coquillages qu'ils ont abandonnés sur le rivage ; les Cyclades et les côtes de la Grèce sont semées de ces débris.

Les savants qui firent partie de l'expédition scientifique de Morée trouvèrent de nombreux dépôts de coquillages de murex dans le voisinage de la mer et près des ruines qui leur permirent de reconnaître d'anciens établissements destinés à la teinture.

M. Schliemann (1), nous apprend que dans les fouilles de Troie ont été trouvés : le *Murex trunculus* et le *Purpura hæmastoma*. « Ces deux mollusques, dit-il, ont probablement servi à la fabrication de la pourpre ; c'est d'autant plus vraisemblable qu'ils se rencontrent tous les deux en fragments pointus d'une forme particulière, et non comme on les trouve sur le rivage ou parmi les débris de cuisine. Du reste, suivant Aristote et Pline, on brisait violemment les coquilles pour la fabrication de la pourpre. Le *M. trunculus* a été recueilli en 1811 par lord Valentia, et, en 1839, par le docteur Wilde, dans les ruines de Tyr, et reconnu comme le véritable pourpier ; il a été trouvé aussi dans la Morée par Bory de Saint-Vincent. Quant au *Purpura hæmastoma*, les pêcheurs de Minorque l'emploient aujourd'hui à marquer leur linge ; M. Lacaze-Duthiers s'en est servi dans ses belles recherches sur la pourpre. Mais à notre con-

---

(1) *Ilios*. Résultat des fouilles faites sur l'emplacement de Troie de 1871 à 1882.

naissance il n'en était parvenu aucun spécimen jusqu'ici, le notre est donc d'un sérieux intérêt. »

Les premiers navigateurs qui fréquentèrent la rade de Toulon, ne tardèrent pas à s'apercevoir de la quantité vraiment prodigieuse de coquillages et de poissons vivant dans cette baie.

Les Phéniciens toujours à la recherche des richesses naturelles qui excitaient leurs convoitises, furent sans doute les premiers à utiliser les précieux mollusques de nos rivages. Mais plus tard les Romains trouvèrent réuni dans le golfe de *Telo-Martius* tout ce qui était nécessaire à la teinture des étoffes.

Aux premiers siècles de notre ère, la rade de Toulon produisait comme aujourd'hui, une grande quantité de mollusques, parmi lesquels plusieurs variétés de murex et quelques aplysies.

Le *M. brandaris* et le *M. trunculus* se rencontrent toujours mêlés sur nos marchés et en assez grande quantité pour entrer dans l'alimentation publique. Les murex vulgairement appelés *biou*, font partie de toutes les bouillabaisse et particulièrement du plat populaire connu en Provence sous le nom d'*ayoli*.

Le *M. brandaris* est dénommé par les pêcheurs *biou clavellan* sans doute à cause de la forme allongée et pointue de sa coquille semblable à un clou. Le *M. trunculus* est appelé *biou viouré* (violet), à cause de la couleur améthyste qu'il secrète, lorsqu'on frotte le corps de l'animal avec un linge.

On trouve encore dans notre rade : le *Murex erinaeus*, le *M. scabert*, le *M. distinctus*, le *M. Blinwillii*, etc., qui ont plus ou moins les mêmes propriétés.

D'autres mollusques servaient aux anciens pour obtenir la pourpre, c'est ainsi qu'ils employaient sous le nom de *buccin*, une espèce qui porte aujourd'hui le nom de *pourpre* (*Purpura*) et que l'on retrouve dans la Méditerranée. Parmi les différentes variétés de cette espèce il faut citer le *Purpura lapillus* (Pourpre des teinturiers), et le *Purpura haemostoma* (Pourpre hemostome). Ce dernier très commun sur les côtes d'Algérie, à Bône et à Philippeville, où il abonde sur les marchés, se trouve également dans la rade de Toulon.

Les *purpura* sont comme les *murex* des mollusques gastéropodes pectinibranches ; leur coquille présente une forme ovale, avec des stries verticales, leur couleur est généralement d'un jaune cendré rayé de bandes brunâtres.

C'est une glande allongée de couleur jaunâtre placée dans le voisinage de l'anus, entre la branchie et l'intestin, à la face inférieure du mantelet du mollusque, qui est l'organe sécréteur de la matière colorante de la pourpre. Cette matière existe dans la glande non formée, car chose très curieuse, elle ne se forme qu'après exposition à la lumière des rayons solaires. Étendue sur une étoffe de laine blanche, puis soumise à l'action des rayons du soleil, elle se colore d'abord en jaune citron, puis en jaune vert, et enfin en violet. La teinte est d'autant plus foncée que l'action de la lumière est plus prolongée. Il se dégage en même temps une odeur alliagée vive et pénétrante.

A côté des *purpura* et des *murex* on peut encore citer les mollusques connus sous le nom d'aplysie (*Aplysia*), gastéropodes tectibranches, qui vivent sur les côtes de

l'Océan et de la Méditerranée. Parmi les aplysies de notre littoral on trouve l'*aplysia depilans* (aplysie dépilante), ainsi nommée parce qu'on croyait que la liqueur qu'elle lance faisait tomber le poil de la partie du corps qu'elle touchait. C'est un mollusque sans coquille atteignant de 12 à 15 centimètres de long, d'aspect visqueux et d'odeur repoussante.

Cet animal répugnant que les pêcheurs rejettent quand il s'engage dans leurs filets, étant peu connu, il nous a paru curieux de l'examiner un instant.

Les aplysies sont des mollusques nus, assez communs sur nos côtes et très abondants du côté de la grande mer, au pied de Sicié, au Brusq et à l'île des Embiers, pendant les mois de juillet et août.

Ces gastéropodes ressemblent assez à de grosses limaces, leur corps est ovalaire, allongé, terminé en pointe, d'un noir bleuâtre foncé avec les bords rouges. Ils se nourrissent des fucus les plus tendres et de petits animaux marins. Leurs mouvements sont très lents et on les voit pendant les grandes chaleurs se tenir presque immobiles sur les pierres ou sur les rochers moussus.

Les aplysies rampent sur un pied large qui déborde leur corps, elles ont les branchies placées à droite en forme de panache flottant recouvertes par un lobe du manteau dans l'épaisseur duquel est logée une coquille flexible et demi transparente. Leurs tentacules sont au nombre de quatre, les antérieures ont la forme des oreilles du lièvre, les yeux sont placés à leur base et en avant des tentacules postérieurs. Comme les limaces terrestres, les aplysies ou limaces de mer, sont hermaphrodites.

Ces animaux bizarres que les anciens nommaient *lièvres marins*, ont été l'objet de fables singulières. De tout temps les pêcheurs ont eu la manie d'attribuer des propriétés malfaisantes aux animaux qui ne servent point à la nourriture de l'homme. Sa chair, disait-on, et l'eau dans laquelle on l'avait fait bouillir étaient vénéneuses et celui qui en mangeait mourait au bout d'un nombre de jours égal à celui qu'avait vécu l'animal. Il paraît que d'après ces croyances on faisait rentrer l'aplysie dans la composition des poisons. Locuste, dit-on, l'employait pour Néron.

Ce qu'il y a de plus remarquable en elles, c'est la propriété qu'elles ont de répandre à l'approche du danger, comme les seiches, une grande quantité de liqueur violette nauséabonde qui les dérobe à la vue de leurs ennemis.

La matière colorante excrétée par les bords du manteau a fait l'objet d'études approfondies et l'on a reconnu qu'elle était analogue à un mélange de rouge et de violet d'aniline très concentré, liquide d'une odeur repoussante et doué de propriétés toxiques.

Contrairement à la pourpre qui ne se produit que par oxydations successives, la couleur fournie par l'aplysie est toute formée, s'altère à l'air et s'y détruit, à moins qu'on ne l'additionne d'acide sulfurique qui en empêche la décomposition.

Ce mollusque qui était anciennement et qui est encore aujourd'hui très abondant sur nos rivages, peut fournir jusqu'à deux grammes par an de matière colorante pure et desséchée.

Avec les murex, les pourpres et les aplysies que leur fournissait la mer, les Romains trouvèrent encore sur nos montagnes le kermès dont ils se servaient pour la teinture des étoffes grossières ou d'un usage fréquent, telles que ces toiles immenses appelées *velum* dont ils recouvraient les cirques et les théâtres, pour garantir le peuple entassé sur les gradins des rayons du soleil ; les voiles des trirèmes de l'empire, les manteaux des centurions, etc.

Sans prétendre comme on l'a dit souvent sans preuve, que même à une époque assez rapprochée de nous, ces montagnes n'étaient qu'une vaste forêt formée de grands arbres ; nous voyons par ce qui reste qu'elles étaient en partie couvertes de plantes et d'arbustes rutiques, où dominait le chêne kermès.

L'yeuse ou chêne vert, et ses variétés est l'arbre qui a précédé le pin sur nos collines ; il était très répandu sur le littoral maritime de la Provence ; la montagne de Faron en était boisée sur ses contreforts et le feuillage touffu de ces bois taillis lui formait une ceinture verte d'où émergeaient les cimes grisâtres.

Le chêne kermès appelé *Avaou* à Toulon, se voit partout où l'aridité du sol s'oppose aux cultures. Il est peu délicat sur la nature du terrain, les roches calcaires lui conviennent, il végète vigoureusement dans les terres sèches et caillouteuses et même dans les fentes des rochers. Ses ramifications partant de la base lui donnent l'aspect d'un buisson épais qui dépasse rarement la taille d'un homme, environ 1 m. 60 de hauteur.

C'est sur ce buisson touffu, épineux ; dans ces taillis inextricables, que les habitants de Toulon allaient

cueillir le précieux insecte, qui depuis l'empire romain jusqu'à l'introduction de la cochenille dans l'industrie, fut un des revenus de la Commune.

La Ville l'affermait encore au XV<sup>e</sup> siècle sous le nom de *vermilière* et avait des règlements qu'elle faisait rigoureusement observer pour la conservation des chênes insectoriaux et sur la cueillette des œufs.

Le kermès est un insecte hémiptère, de la famille des Aphidiens. La femelle dépose ses œufs sur le chêne vert désigné en botanique sous le nom de *Crocus insectoria*. Les œufs du kermès contiennent une poussière rouge qui est la substance employée en teinturerie.

Dans la préparation de la pourpre impériale, qui servait à teindre les vêtements des empereurs, il n'entrait que des matières végétales. Cette teinture était composée avec l'alizarine et la purpurine tirées de la garance. La recette a été conservée à Constantinople sous le nom de *rouge turc*. Le murex et le kermès n'y jouent aucun rôle.

Nous avons déjà remarqué en parlant des origines de Toulon (1), que la station maritime de Telo-Martius avait atteint son maximum d'importance au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., sous le règne de l'empereur Constantin I<sup>er</sup>, qui porta le siège du gouvernement dans la ville d'Arles. L'importance relative que cette petite bourgade avait acquise, elle la devait surtout à sa vieille teinturerie qui devint manufacture impériale à cette époque. Mais à son tour cette industrie, n'avait pu traverser les siècles, se développer et se perfectionner qu'avec l'abondance et la diversité des matières qu'elle tirait de la rade et du

---

(1) Archéologie du Var : Toulon, p. 95

territoire de Toulon. Ce n'est donc pas sans raison que nous avons dit en commençant, ce qu'ont écrit les auteurs anciens qui ont parlé de Telo-Martius : que cette station maritime avait une teinturerie en pourpre très ancienne, qu'elle était connue de tous les navigateurs qui fréquentaient nos côtes et que ses produits étaient estimés et recherchés par tous les peuples tribulaires de la Méditerranée.

R. VIDAL.







# L'ÉTOILE

COMÉDIE EN UN ACTE

---

## PERSONNAGES :

LA COMTESSE DE TILLE, 50 ans.

GERMAINE DE TILLE, 16 ans, petite fille de la comtesse.

RENÉ LEROY, 24 ans, parent éloigné.

DEUX MENDIANTS, jeunes hommes.

COSTUMES : Élégance aisée de la villégiature.

---

# L'ÉTOILE

*Au pays du soleil, un soir d'été à la tombée du jour, terrasse d'une villa au bord de la mer ; dans le fond, de grands arbres et la façade d'une maison brillamment éclairée. Derniers accords d'un orchestre, brouhaha qui se calme vite, puis silence du côté des salons : un poète lit sans doute des vers.*

## SCÈNE I.

LA COMTESSE (seule)

(Elle est assise sur une bergère, prête une oreille distraite aux derniers bruits et sourit.)

Tant pis pour le poète et pour ses vers !... si le poème qui va se dérouler ici doit fournir à mon cœur vieilli une meilleure part de joie intime... arranger un mariage, quelle singulière idée !... Ces enfants se conviennent pourtant ! mais l'imagination... on a bien raison de l'appeler la folle du logis, l'imagination les emporte si loin dans des régions bizarres qu'il sera peut-être difficile de les rappeler à la réalité... Le temps presse, René va s'éloigner... Comment faire éclore, avant son départ, l'amour qui germe dans son cœur ? car je ne m'y trompe pas, il a du penchant pour Germaine... Avec elle, la tâche sera plus facile... Singulier retour des choses !... C'est un soir pareil, à cette même place, que le Comte de Tille, charmant et très ému... j'avais seize ans aussi...

la même étoile du berger brillait au ciel... doux souvenirs, toujours aimables!...

(Elle écoute un bruit de pas.)

On vient ! c'est l'instant d'agir.

(Germaine paraît au détour d'une allée.)

C'est Germaine, ma petite fille, comme elle est gracieuse, Monsieur René ne sera vraiment pas à plaindre, s'il sait comprendre le bon petit cœur qui bat sous cette belle poitrine.

## SCÈNE II.

LA COMTESSE, GERMAINE DE TILLE.

GERMAINE

(Elle s'avance un peu songeuse vers la Comtesse qu'elle aperçoit enfin, et surprise :)

Ah ! bonne maman, c'est vous ?

LA COMTESSE

Oui, ma fille ! à mon âge on préfère la clarté des étoiles à la lumière des bougies et le murmure du vent et de la mer au zon-zon de la danse.

GERMAINE

Affaire de goût plutôt ; vous parlez volontiers de votre grand âge ; mais tout le monde s'accorde à reconnaître que vous avez conservé autant de jeunesse que d'esprit.

LA COMTESSE

Ta, ta, ta!... le temps passé ne revient plus, malheur à qui ne sait pas profiter de sa jeunesse.

GERMAINE

Je fais mon possible pour n'avoir pas de regrets plus tard.

LA COMTESSE

On croit toujours ainsi. Tu as un bon petit cœur, mais je te trouve trop réfléchie... Les réflexions sont creuses à ton âge... Je te voudrais plus vive, plus gaie.

GERMAINE

(Elle s'assied auprès de la Comtesse, et, finement :)

Pourtant, vous êtes toujours la première à railler les linottes et les boute-en-train.

LA COMTESSE

Oui, quand elles ne sont pas naturelles et qu'elles veulent se faire remarquer ; car je préfère de beaucoup l'insouciance à cette préoccupation de paraître... Pour toi, ma chérie, c'est une autre préoccupation qui m'inquiète.

(Elle lui caresse le front du doigt.)

J'ai vu tantôt un petit nuage passer par là.

GERMAINE

(Confiante.)

Oui, c'est vrai, vous avez donc remarqué ?...

LA COMTESSE

Et j'ai pensé que le prochain départ de René en était peut-être la cause ?

GERMAINE

Peut-être ?... vous pouvez même dire sûrement ; mais

sans raison, je n'ai aucun motif de regretter ce départ, au contraire.

## LA COMTESSE

Voilà qui est vraiment compliqué, explique-toi mieux je te prie.

## GERMAINE

Comment vous dire ?... René recherche la solitude pour pousser à bout un travail important, j'ai été la confidente de toutes ses idées, je m'y suis intéressée et j'en désire vivement le succès. Rien ne peut froisser mon amour-propre dans ce départ, pourtant je le regrette !

## LA COMTESSE

Je ne comprends pas beaucoup mieux ; quel est donc ce travail important ?

## GERMAINE

Comment, vous ne le savez pas ? René va écrire un livre,  
(enthousiaste.)  
un beau livre qui fera le bonheur de l'humanité. Quand on pense que la plupart des hommes se rendent malheureux parce qu'ils le veulent bien, qu'avec un peu de sagesse une infinité de misères pourraient être évitées!.. Que de fois nous nous sommes entretenus de pareils sujets dans nos longues causeries !... Avec quelle émotion, quelle flamme, René me parlait des devoirs de chacun, de cette liberté si belle et si mal comprise. Je l'écoutais ravie !..

LA COMTESSE

(Elle coupe un peu court à ces confidences.)

Cela se voit assez !

(puis, moqueuse, mais avec tant de bienveillance dans le geste et dans la voix.)

Comme tu dois être heureuse en songeant à toutes ces belles choses qu'il va écrire dans sa solitude ! Son imagination va s'enfler jusqu'à l'idéal, c'est une œuvre immortelle qu'il va donner au monde.

GERMAINE

(Elle est déconcertée.)

Vous plaisantez !

LA COMTESSE

Non, mon enfant, je ne plaisante pas... Au lieu de te voir exalter toute cette froide philosophie, je préférerais que tu me dises : « Le départ de René m'attristé parce que j'aime à l'entendre parler, ce n'est pas ce qu'il me dit que j'aime, c'est le son de sa voix. Tout m'est indifférent, pourvu que je l'entende et qu'il soit près de moi.

GERMAINE

C'est un peu !...

(très embarrassée.)

Et puis, je n'oserai jamais vous parler ainsi.

LA COMTESSE

Pourquoi pas ? entre petite fille et grand-mère.

GERMAINE

(Elle cherche à détourner le sujet de la conversation.)

Nous ne devons cependant pas renoncer à comprendre ce que l'on nous dit, pour n'écouter que des sons.

## LA COMTESSE

Là, ne te fâche pas, les idées ne valent pas toutes les discussions qu'elles font naître. Elles passent et changent de forme comme les nuages. A l'idée fugitive, je préfère un sentiment qui ne passe pas quand il est sincère. Il est à lui tout seul, malgré le temps, une source de joies indéfinies. Ce sentiment, c'est l'amour ; et jamais comme ce soir, je n'avais senti qu'il remplit la vie entière.

## GERMAINE

Méfiez-vous, bonne maman, vous vous laissez entraîner par vos souvenirs... votre émotion me gagne.

## LA COMTESSE

Tant mieux !... puisse-t-elle aussi gagner René. Il faudra bien qu'il aime ma petite fille comme je veux qu'il l'aime.

## GERMAINE

Il me témoigne beaucoup de confiance et d'amitié, c'est un honneur qu'il ne fait pas à tout le monde.

## LA COMTESSE

Cela ne suffit pas. Tu as seize ans, René en a vingt-quatre, vous n'avez jusqu'ici contemplé que des nuages ; il faut maintenant qu'il les oublie pour te contempler à ton tour. Il faut que tu songes moins à son esprit, pour regarder combien ses yeux sont doux. Il faut que ses mains tremblent en effleurant les tiennes. Il faut, ma chère enfant, que tu l'aimes et qu'il t'aime.

GERMAINE

(Elle se lève, en proie à une vive émotion.)

Mais, bonne maman !

LA COMTESSE

Eh quoi ? tu t'attristes à la seule pensée d'une séparation et tu ne comprends pas que tu l'aimes ?...

GERMAINE

Je suis troublée !

LA COMTESSE

Chut ! du calme, voici René, ... cours vite dans ma chambre, tu m'apporteras un châle, je sens froid.

GERMAINE

Ne dites rien à René, je vous en prie !...

LA COMTESSE

Sois tranquille !... Va vite !...

(Germaine s'éloigne sans regarder du côté de René qui se dirige vers la Comtesse.)

## SCÈNE III.

LA COMTESSE, RENÉ LEROY.

LA COMTESSE

(Bienveillante.)

Approchez, mon cher René.

RENÉ

(Courtois.)

Mes plus affectueux hommages, Comtesse !...

LA COMTESSE

Vous êtes tout à fait aimable ; en retour, paix et bonheur !

RENÉ

A moi de vous remercier.

(Moment de léger embarras.)

LA COMTESSE

(Négligemment.)

Vous veniez sans doute philosopher avec Germaine ?...

RENÉ

Elle vient de s'éloigner.

LA COMTESSE

Elle ne tardera pas à revenir.

RENÉ

Vous connaissez donc le sujet de nos entretiens ?

LA COMTESSE

Je sais qu'il y est question d'une foule de belles choses que je ne comprends guère ; mais il paraît que c'est ravissant, au dire de Germaine.

RENÉ

Moquez-vous bien, cette innocente manie permet du

moins d'échapper à l'ennui sans tomber dans l'entraînement excessif des sports.

LA COMTESSE

Je vous croyais plus convaincu.

RENÉ

Je le suis autant qu'un homme peut l'être ; mes travaux ne sont pas seulement un dérivatif ; j'ai foi dans leur utilité, j'ai mon idéal social et j'en poursuivrai la réalisation.

LA COMTESSE

Très bien, très bien ! et vous pensez trouver une formule pour transformer les criminels en honnêtes gens ?

RENÉ

La méchanceté est quelquefois fille du malheur, presque toujours de l'ignorance.

LA COMTESSE

En effet, les gens pervertis font assez souvent parade de vertu, comme il n'est pas rare d'entendre les plus sages maximes sortir de la bouche des sots.

RENÉ

Je vous rends grâce.

LA COMTESSE

(Bienveillante.)

Non, pas encore, je n'ai pas encore fini de vous tourmenter.

RENÉ

(Aimable.)

C'est une déclaration de guerre ?...

LA COMTESSE

En règle. J'en veux à cette science barbare qui fait vos délices... la... comment l'appellez-vous donc ?...

RENÉ

La sociologie.

LA COMTESSE

Parfaitement, c'est cela. Je trouve qu'il y a des occupations plus intéressantes à votre âge.

RENÉ

Plus intéressantes ! c'est possible ; en tous cas, il n'y en a pas de plus utiles :

LA COMTESSE

Affaire de jugement. Vous trouvez utile de me gêner ma Germaine ? de lui enlever cette insouciance et cette gaieté qui conviendraient si bien à sa jeunesse et à sa beauté ?

RENÉ

(Grave.)

Germaine est sérieuse et réfléchie, elle a un fond solide qui me plait beaucoup.

LA COMTESSE

(Grave aussi.)

Elle a bon cœur.

RENÉ

(Naturel.)

Bon cœur aussi.

LA COMTESSE

(Elle se lève lentement et puis sèchement.)

C'est tout !...

RENÉ

(Stupéfait.)

Qu'avez-vous ?

LA COMTESSE

Vous n'avez donc pas remarqué qu'elle promet de devenir la plus jolie femme que l'on puisse rêver ? Vous la regardiez cependant s'éloigner, il n'y a qu'un instant, avec un certain intérêt.

RENÉ

Son départ précipité m'avait surpris, elle semblait me fuir... mais pourquoi ?... Je reconnais avec vous qu'elle est charmante, elle a autant d'esprit que de grâce, tout ce que vous dites est bien vrai, mais, je vous en prie, où voulez-vous en venir ?

LA COMTESSE

Je voulais vous reprocher de causer du chagrin à une jeune fille en qui vous reconnaissez de si charmantes qualités.

RENÉ

Du chagrin ! et comment ?

LA COMTESSE

(Malicieusement et en scandant le mot.)

Inconsciemment.

RENÉ

Soyez en bien certaine !... Si vous voulez me dire en quoi j'ai mal agi, je vous promets de faire tous mes efforts pour réparer ma faute.

LA COMTESSE

Le mal est peut-être plus grand\* que vous ne croyez.

RENÉ

Vous m'inquiétez !... je ne puis croire à une mystification ; bonne comme vous l'êtes, vous ne la feriez pas durer ainsi.

LA COMTESSE

Le cœur d'une jeune fille est plein de mystères qu'elle comprend à peine et qu'il faut savoir deviner.

RENÉ

Aidez-moi, je vous en prie.

LA COMTESSE

Soit, je vais essayer de vous mettre sur la voie. Dites-moi, quels sentiments gardez-vous au fond de votre cœur pour ces illustres maîtres qui vous ont appris toutes ces belles sciences qui font tressaillir votre âme d'un saint enthousiasme ?...

RENÉ

Mes maîtres vénérés, je les aime de tout mon cœur !

LA COMTESSE

Est-ce pour être aimé de même que vous avez répété leurs admirables leçons à Germaine ?

RENÉ

Vous m'e confondez.

LA COMTESSE

Le fait est d'autant plus grave, que la tête étant trop petite pour tout contenir, une bonne partie de cette affection est tombée dans le cœur.

RENÉ

(Emu.)

Vous en êtes bien sûre ? Vous croyez cela ?

LA COMTESSE

Vous allez partir, et ce n'est pas la tête qui souffre, c'est le cœur.

RENÉ

(Transporté de joie.)

Ah ! mais je ne pars plus, je...

LA COMTESSE

(Lui coupant la parole.)

Taisez-vous, voici Germaine, gardez pour elle le secret de vos décisions; en attendant, regardez la, mais regardez la bien.

## SCÈNE IV

LA COMTESSE, RENÉ, GERMAINE.

(Germaine s'avance un peu surprise plutôt intimidée du regard assez étrange de René. Elle tient une ombrelle à la main.)

GERMAINE

(A René.)

Bonsoir, René !

RENÉ

Bonsoir, Germaine !

GERMAINE

(Elle tend l'ombrelle à la Comtesse.)

Voici votre châte, bonne maman.

LA COMTESSE

(Riant.)

Merci, il me servira de canne pour me promener à la brune.

GERMAINE

(Reconnaissant sa méprise.)

Oh ! pardonnez-moi, je vais courir...

(Elle veut ressaisir l'ombrelle.)

LA COMTESSE

Mais non, mais non !...

GERMAINE

(Consternée.)

Quelle étourderie !

LA COMTESSE

Elle est de bonne augure.

(A René, qui a regardé les péripéties de cette petite scène en songeant à autre chose.)

Qu'en pensez-vous, René ?

RENÉ

Vous avez bien raison, Comtesse !

LA COMTESSE

(A René.)

Comme vous êtes distrait !

(A Germaine qui rêve à son tour.)

C'est bon signe, n'est-ce pas, Germaine ?

GERMAINE

Vous croyez, bonne maman ? .

LA COMTESSE

Voilà qui est très bien, vous êtes à point pour vous entendre ; mais pas de sociologie !... Je vous laisse tous les deux à la garde de cette merveilleuse étoile qui va disparaître à l'horizon. C'est l'étoile du berger, elle connaît les secrets les plus charmants de ma vie... qu'elle soit le témoin discret des vôtres...

(Elle s'éloigne en parlant vers le fond du théâtre.)

Employez bien de pareils instants, vous vous en souviendrez toujours avec bonheur... que la douce étoile éclaire de son flambeau le mystère de vos cœurs !

Bonsoir, mes enfants.

(Elle disparaît au détour d'une allée. Germaine et René l'ont regardée partir sans parler.)

## SCÈNE V

GERMAINE, RENÉ.

(Tous deux en avant de la scène à une petite distance l'un de l'autre, jeu de scène, moment d'embarras, regards de côté, rapides, qui ne se rencontrent pas.)

GERMAINE

(A part.)

Pourvu que bonne maman n'ait pas trop parlé !

RENÉ

(A part.)

Comment lui dire ?

GERMAINE

(A part.)

Il est aussi embarrassé que moi.

RENÉ

(A part.)

C'est vrai ! Elle est tout à fait jolie.

GERMAINE

(Haut.)

Vous dites ?

RENÉ

Moi ! je n'ai pas parlé.

GERMAINE

(Désappointée.)

Ah ! . .

(Même jeu. On entend une mélodie lointaine du guitare et de mandoline qui se rapproche peu à peu. Vieil air mélancolique et tendre.)

RENÉ

Entendez-vous, Germaine, cette mélodie ? la nuit lui prête un charme délicieux.

GERMAINE

Oui, René, elle est bien douce ; mais elle cesse c'est dommage !

(Au fond de la scène apparaissent deux de ces artistes nomades, troubadours modernes, qu'on rencontre parfois en Provence, ils causent à voix basse).

RENÉ

(Se rapprochant)

Je vous ai donc causé du chagrin, Germaine ?

GERMAINE

Mais non, pas du tout, j'étais un peu triste, précisément en pensant à votre prochain départ, et bonne maman...

RENÉ

Elle m'a tout dit, et j'ai décidé de ne pas partir.

GERMAINE

Ah ! tant mieux !...

(Se reprenant.)

Mais votre livre ? je ne veux pas, il faut partir.

RENÉ

A plus tard, le livre, ma Germaine !

GERMAINE

(A part.)

Sa Germaine !

(Haut.)

Non, vous ne devez pas abandonner vos projets à cause d'un chagrin de petite fille.

RENÉ

Il n'y a pas de petite fille ici. Je n'y vois qu'une belle jeune fille. C'est la raison qui me fait renoncer complètement...

(Souriant et répétant.)

complètement à mes anciens projets.

GERMAINE

(Candide.)

Ah ! René, je vous assure que je ne demandais pas ce sacrifice, je ne voulais pas vous retenir.

RENÉ

Vous n'avez rien voulu, rien demandé... Mais refuserez-vous ce que mon cœur vous offre ?...

GERMAINE

René !...

(Les mendiants se sont rapprochés jusqu'au second plan ; ils attaquent ensemble une vieille cantilène.)

RENÉ

Les indiscrets !...

L'ÉTOILE

GERMAINE

Pardonnez-leur.

RENÉ

Bien volontiers.

(Ils écoutent ensemble et donnent à la fin de l'argent aux mendiants, l'un d'eux, retirant son bonnet, d'une voix rude et franche s'écrie : )

Merci, Monsieur, Madame, aimez- vous bien !...

(Les mendiants se retirent.)

RENÉ

Vous avez entendu, ma Germaine, et vous savez le proverbe : *Vox populi* !...

GERMAINE

Je ne sais pas le latin !

RENÉ

La voix du peuple est un ordre de Dieu ! hâtons-nous d'obéir, que de temps nous avons perdu en froides discussions !

GERMAINE

Il ne faut pas regretter le temps passé, comment l'aurions nous mieux employé qu'à nous connaître ?

RENÉ

Charmante sagesse !...

GERMAINE

Un gracieux compliment que n'entendra pas notre

étoile mystérieuse : elle vient de s'éteindre dans la brume.

RENÉ

Oui, Germaine ! l'étoile a disparu, cette étoile qui est aussi celle de l'amour... Elle a disparu, mais sa douce clarté est demeurée dans tes yeux ; elle inonde mon cœur, elle ravit mon âme.

GERMAINE

Comme vous me dites de douces choses, ce soir !

RENÉ

(Très bas, mystérieusement.)

Je t'aime !...

## SCÈNE VI

LA COMTESSE, GERMAINE, RENÉ.

LA COMTESSE

(Elle s'est rapprochée pendant la fin de la dernière scène.)

Très bien ! mes enfants, c'est ici qu'on s'embrasse.

RENÉ

Ah ! bonne maman ! de grand cœur !

GERMAINE

(Prenant sa grand-mère dans ses bras.)

En commençant par vous, bonne maman !

(Elle l'embrasse. René prend la main de la Comtesse et la baise respectueusement. Les trois personnages forment un groupe charmant.)

RIDEAU

GASTON PERRETTE.

20 Janvier 1902.



# LES KORRIGANS

---

## LÉGENDE BRETONNE

---

Que j'aime ces beaux soirs où la brise attiédie  
Sur leurs frêles rameaux fait trembler les glaïeuls,  
Et, frôlant mollement la terre reverdie,  
M'apporte le parfum qu'exhalent les tilleuls !  
Heures où nous sentons dans notre âme agrandie  
Des délices sans nom à nous promener seuls  
Par la jeune bruyère à la tige raidie  
Qui couvre l'horizon de ses roses linceuls !

J'aime voir le soleil, vaisseau de feu qui sombre  
Dans la lointaine mer qu'une blanche vapeur  
Révèle à mon regard ; des étoiles sans nombre  
Sur la croupe des flots lancent leur feu trompeur ;  
Le soleil disparaît ; et bientôt, la nuit sombre  
Sur la lande sans fin étendant sa torpeur,  
La nature s'endort dans le silence et l'ombre ;  
Voici les Korrigans ! C'est l'heure de la peur !

Voyez-les, se levant comme une armée immense  
Au milieu des genêts plus grands que leurs géants !  
Voyez, ils sont là tous, et leur ronde commence,  
De même que l'on voit les flots des océans  
Soulevés par le vent, agiter leur démente  
En montagnes d'écume, en abîmes béants,  
En flocons blanchissants, qui, tels qu'une semence,  
Sont emportés au loin sur l'aile des autans.

Ainsi les Korrigans sur la lande fleurie  
Dansent échevelés la ronde des enfers ;  
Où leur pied se posa, la bruyère est flétrie,  
Et l'on ne voit au loin sur les tristes déserts  
Que la bande sans fin qui tourbillonne et crie,  
De son bourdonnement faisant trembler les airs ;  
Ils augmentent toujours, inondant la prairie,  
Dessinant dans leur cours mille détours divers.

Tantôt ils sont aux lieux où la mer écumante  
Déferle avec fureur sur les flancs du nocher ;  
Et leur cri, se mêlant au cri de la tourmente,  
Va porter la terreur dans l'âme du nocher ;  
Ou, comme un naufragé qui pleure et se lamente,  
Aux récifs du rivage ils viennent s'accrocher,  
Pour perdre dans les flots la nacelle clémentine  
Qui pour les secourir tenterait d'approcher.

Tantôt sous les ajoncs autour du cimetière  
Dans un morne silence ils viennent se ranger ;  
Nul œil ne les peut voir, cachés sous la bruyère,  
Mais ils veillent pourtant : malheur à l'étranger

Qui, dans l'ombre des nuits traversant la clairière,  
Franchit leurs rangs serrés et les va déranger !  
Malheur à qui le soir n'a pas fait sa prière,  
Les Korrigans sur lui sauraient bien se venger !

Ah ! malheur au pâtre égaré dans la lande,  
Si d'avance il n'a fait sa prière du soir !  
Il est bientôt saisi par la terrible bande,  
Qui l'entoure aussi loin que son regard peut voir ;  
Jusqu'aux sombres abris des bois de Brocelyande,  
La triste forêt-fée, où le feuillage est noir,  
Il va des Korrigans suivre la sarabande,  
Et, quand le jour naîtra, dans la mort va s'asseoir !

---

Un soir, enfants ! un soir, la nuit était complète ;  
Sous un long voile obscur se cachait l'horizon.  
Lad, le beau sonneur, revenant de la fête,  
Traversait les genêts ; mais, hélas ! sa raison,  
Par le cidre ébranlée, avait fui de sa tête ;  
En vain il demandait aux échos sa maison ;  
En vain il parcourait de sa vue inquiète  
Les mornes profondeurs du lugubre gazon.

De faire sa prière il avait l'habitude,  
Comme un loyal Breton : l'ivresse par malheur,  
Avait à sa mémoire ôté sa plénitude,  
Il ne pouvait trouver un seul mot dans son cœur.  
Et dans son âme alors naissait l'inquiétude,  
Car déjà, mes enfants, sous les ajoncs en fleurs,  
Déjà des Korrigans la noire multitude  
Dans l'ombre s'avancait sous les pas du sonneur,

Il ne les voyait point ; quand, perçant un nuage,  
 La lune vint briller, et l'éclaire soudain.  
 Il voit les Korrigans groupés sur son passage,  
 Comme une immense mer s'étendant au lointain.  
 Un frisson de terreur agile son visage ;  
 Et lui, pour se signer, veut relever la main,  
 Mais la voix des démons gronde comme un orage ;  
 Le sonneur a tremblé ; son bras se lève en vain.

« Sonneur de Plounéour, voici ta dernière heure »,  
 Autour de lui, hurlant, répétaient mille voix.  
 « En vain ton bras se lève, en vain ton regard pleure,  
 « Et tu ne fera pas le signe de la croix :  
 « Ton cœur est sans prière, et Dieu permet qu'on meure,  
 « Tu le sais, beau sonneur, du mépris de ses lois.  
 « Laô, tu ne peux plus retrouver ta demeure,  
 « Et tu vois les genêts pour la dernière fois.

« Debout, debout, Laô ! viens mener notre danse,  
 « Viens courir avec nous jusqu'aux lueurs du jour,  
 « Viens payer de ta vie un moment d'imprudence :  
 « Sur les ajoncs fleuris c'est ton dernier séjour.  
 « Au son de ton biniou mène nous en cadence,  
 « Conduis les Korrigans, sonneur de Plounéour,  
 « Toi qui dans les pardons, rempli d'outrecuidance.  
 « Etais le plus connu pour les rondes d'amour ! »

Le sonneur éperdu sur la bruyère verte  
 Laisait errer au loin son regard affolé,  
 Et ne voyait toujours sur la lande déserte  
 Que leur immense armée ; et son cœur désolé

Se sentait défaillir ; il marchait à sa perte :  
Au milieu des Démons un pêcheur isolé  
Devait mourir ! La plaine était au loin couverte ;  
L'espoir hors de son âme, hélas ! avait volé.

Et, malgré lui, Laô porte sa main tremblante  
Sur son biniou ; son souffle enfle bientôt la peau,  
Et les sons cadencés d'une musique lente  
Résonnent dans les flancs du rustique pipeau  
En lugubres accords ; et la foule hurlante  
Sur les pas du sonneur accourt, comme un troupeau  
Accueille son pâtre avec sa voix bêlante,  
Ou comme les oiseaux s'empressent à l'appel.

Bientôt le tourbillon vole et se précipite,  
Sur le désert sans fin roulant tumultueux ;  
Autour de l'imprudent, de la troupe maudite  
Les rangs vont se serrant, courant impétueux ;  
Les accents du biniou retentissent plus vite.  
Et le flot s'étendait, marchant majestueux  
Vers la sombre forêt ; déjà la ronde quitte  
Les genêts aux fleurs d'or pour les bois montueux.

Et toujours le sonneur sonnait à perdre haleine ;  
Une froide sueur de son front décollait,  
Son regard obscurci ne voyait plus la plaine.  
Toujours autour de lui cette foule hurlait ;  
D'un indicible effroi son âme déjà pleine  
Le quittait par degrés, et son souffle tremblait ;  
De son biniou lassé la musique incertaine  
Sous le feuillage noir sourdement se voilait.

« Eh quoi ! Laô, déjà la fatigue te gagne ,  
« Toi le plus fier sonneur des plaines de l'Armor,  
« Le roi de nos pardons, l'honneur de la Brefagne !  
« Encore un chant, Laô, mène la danse encor !  
« Tu vivras, beau sonneur, tes chants dans la campagne  
« De nouveau frémiront ; et, si tu veux de l'or,  
« Nous t'en ferons toucher là-haut dans la montagne :  
« Près des roches d'Elven tu verras un trésor ».

Et Laô se leva : leur parole féconde  
Avait rendu la force à son cœur harassé,  
Il allait être riche ! Et dans la nuit profonde  
Comme un rapide éclair les Démons ont passé,  
Entrainant avec eux dans leur terrible ronde  
Le pauvre enfant, dans leurs replis enlacé ;  
Le chemin qu'a suivi leur course vagabonde  
Sous la nuit des grands bois déjà s'est effacé.

Vers les granits d'Elven se transporte leur foule,  
Où le lugubre roc aux vents se dresse nu,  
Où, sur le vieux château qui sous les ans s'écroule,  
Funèbre souvenir d'un géant inconnu,  
Du lierre tortueux le lourd réseau s'enroule,  
Où du profond torrent dans son lit continu,  
Qui sort des noirs galets, s'élançe, gronde et roule,  
A peine un bruit lointain au sommet est venu.

Et là, les Korrigans, riant de leur promesse,  
Te font sonner encor, beau roi de nos pardons,  
Toi qu'ils ont su tenter d'un espoir de richesse,  
Qui des fils du Maudit as accepté les dons !

Leur ronde recommence et n'aura plus de cesse  
Jusqu'au lever du jour. Pour mener les Démon,  
Les chants de ton biniou pleurent avec faiblesse,  
Et sous les grands bois sourds lancent de vagues sons.

C'en est fait, beau sonneur, toi qui de l'Armorique  
As pendant si longtemps réjoui les échos,  
Toi de qui le biniou, souffle patriotique,  
A fait souventes fois danser les matelots,  
Toi de qui vers Pen-Marc'h le chant mélancolique  
S'associait rêveur au murmure des flots ;  
Hélas ! pauvre Laô, la ronde fantastique  
Pour toi va s'achever dans l'éternel repos.

Et les chants du biniou retentissaient encore,  
Comme un son qui, tremblant, dans l'écho va mourir.  
Déjà, sous les lueurs de la naissante aurore,  
Les rochers désolés commençaient à blémir,  
Quand la troupe infernale, avec un cri sonore,  
Disparut sous la lande à l'ombre d'un men-hir.  
Et depuis cette nuit, la Bretagne déplore  
Le trépas du sonneur, de triste souvenir.

Et depuis ce matin de lugubre mémoire  
Où Plounéour perdit Laô, son beau sonneur,  
On entend, mes enfants — et vous pouvez m'en croire —  
Quand les vents déchainés hurlent avec fureur,  
Lorsque chacun se signe et que la nuit est noire,  
Son biniou dans les bois chanter avec douleur,  
Menant les Korrigans ; et sa funèbre histoire  
Le soir à nos foyers se conte avec terreur.

---

Ah ! malheur au pâtre égaré dans la lande,  
Si d'avance il n'a fait sa prière du soir !  
Il est bientôt saisi par la terrible bande,  
Qui l'entoure aussi loin que son regard peut voir ;  
Jusqu'aux sombres abris des bois de Brocelyande,  
La triste forêt-fée, où le feuillage est noir,  
Il va des Korrigans suivre la sarabande,  
Et, quand le jour naîtra, dans la mort va s'asseoir !

ERNEST LACOSTE.



# TERCEYS



## LES ILES

---

Aux Iles songent les Désirs !  
Aux Iles dorment les Plaisirs !  
Aux Iles veillent les Soupirs !

Les fleurs blanches, les fleurs lointaines,  
Languissent auprès des fontaines  
Que fuient les âmes incertaines.

L'âme rêvée a donc vécu,  
L'âme passée a donc vaincu !  
O Lys des rêves, que fais-tu ?

Les Désirs songent dans les Iles  
Et de leurs songes infertiles  
Réjouissent l'âme des villes.

Aux Iles, les fleurs du passé  
Ont pénétré mon cœur lassé  
De leur parfum d'amour blessé !

Les fleurs du passé, les fleurs noires,  
Sourient de leurs jeunes victoires  
Avant les pleurs expiatoires.

Les Fleurs blanches s'en vont pâlir,  
Les Fontaines s'en vont tarir,  
Le Lys des rêves doit mourir !

Les Désirs vivent dans les songes ;  
Les Iles versent leurs mensonges  
Qu'ils boivent comme des éponges.

Par les carrefours obscurcis,  
Les songes coupables, transis,  
Promènent les Désirs maudits.

Et l'âme rêvée, à cette heure,  
Entend la fontaine qui pleure  
Et soupire : Il faut que je meure !

Aux Iles songent les Désirs !  
Aux Iles dorment les Plaisirs !  
Aux Iles veillent les Soupirs !



## LYS VIOLET

---

L'âme des Lys est violette,  
La Ville à l'occident reflète  
Son âme douce et violette.

Au loin, les Iles de l'aurore.  
L'âme de jadis rêve encore  
Aux rêves de la prime aurore.

La Fleur du rêve de mes Iles,  
Pâle de langueurs puérides,  
Se rêve au rêve de mes Iles.

La Ville à l'occident reflète  
Son âme douce et violette.

\*  
\* \* \*

Lys roses de mes premiers rêves,  
Les Fleurs roses sont les Fleurs brèves,  
Les Iles sont des ciels de rêves.

Lys violets sous les Lys roses,  
Fleurs tendres sous les Fleurs moroses,  
Les violets sont les vrais roses.

Tendresses des Jardins de l'Âme,  
C'est vous que le rêve réclame,  
O Lys violets de mon Âme.

L'âme de jadis rêve encore  
Aux rêves de la prime aurore.

\*  
\* \*

O Fleur du Jardin de mes Îles,  
Lys rose aux langueurs pûériles,  
Je rêve au rêve de mes Îles.

La Ville à l'occident reflète  
Son âme douce et violette.

\*  
\* \*

L'âme des Lys est violette.

---

# LE PRÉHISTORIQUE

danş la Région du Sud-Est de la France

---

## NOTES & DOCUMENTS

---

Sous ce titre, nous nous proposons de publier une série d'études se rapportant à des recherches paléolithologiques que nous avons entreprises depuis plusieurs années en Provence. Les observations recueillies au cours de nos fouilles portent non seulement sur un certain nombre de gisements inédits mais aussi sur d'anciennes stations.

Au désir d'augmenter les moyens d'appréciation et conséquemment le fond historique par de nouvelles découvertes, s'est ajouté le souci d'étudier dans les collections locales, ou sur place, par de nouvelles fouilles d'anciens dépôts lithiques.

Bien des fonds régionaux ont été plus ou moins dépouillés sans profit, nous avons donc essayé de réunir le plus de renseignements possibles à leur sujet; complétant le butin personnel par la connaissance exacte des récoltes faites.

Les données de plus en plus précieuses que la science fournit pour l'appréciation des faits, nous permettent aujourd'hui de mieux éclairer le chantier.

Il en résulte parfois que des détails qui avaient échappé aux investigations d'antan ressortent. En tout cas, comme la moindre parcelle peut, à un moment donné présenter de l'intérêt, nous avons cru bien faire tout en cherchant l'inédit, de revenir, à l'occasion, sur le terrain déjà connu.

### LA BAUME DES PEYRARDS

La baume des Peyrards (1) appartient au département de Vaucluse et à l'arrondissement d'Apt. Elle se trouve sur la rive droite de l'Aiguébrun, dans cette petite vallée creusée entre le plateau des Claparèdes et le massif du Lubéron.

C'est un vaste abri sous roche d'une quarantaine de mètres d'étendue faisant face au S.-O. Sa position au sommet d'un talus faisant berge lui donne une élévation d'une quinzaine de mètres au-dessus du thalweg.

MM. Terris et Arnaud y découvraient en 1867 sous

0.15 à 0.25 de terre meuble

0.35 à 0.40 de fragments de molasse provenant du banc supérieur

0.45 à 0.50 de terre mélangée de menues pierrailles avec quelques silex taillés sans ossements.

un dépôt paléolithique de 1.50 et plus, composé de terre fine, d'ossements et de silex.

Le compte-rendu de cette fouille a été fait dans les Annales de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt, 4<sup>e</sup> année 1866-1867.

---

(1) Peyrard, mot provençal qui désigne le silex.

Le document de la Société Aptésienne établit clairement la nature du dépôt qui est celle d'un habitat. (1) Quant au caractère d'ancienneté Arnaud le définit ainsi :

« Antérieurement à la civilisation romaine, les habitants de la contrée se servaient d'instruments en pierre, mais en pierre polie.

« On peut donc voir dans ce fait que la possibilité de ces instruments de silex taillés plus primitifs que les autres et employés cependant dans le même pays soient de date plus ancienne (2) pouvant même remonter jusqu'à l'époque du Renne (3). »

(1) Dans un rapport assez confus intitulé : Une promenade à Buoux, Nicolas qualifie ce gisement de simple atelier. On trouve la raison de cette appréciation dans une note : Mémoire de l'Académie de Vaucluse, 1885 T. IV, 4 trimestre, page 216 où il dit : « Je n'ai eu connaissance des fouilles faites par MM. Terris et Arnaud qu'après lecture de ce rapport. Un simple atelier dans une région qu'il considère comme impropre à la matière première semble une anomalie, en tout cas, il n'est pas étonnant que n'ayant rencontré sur le sol que les débris abandonnés par la fouille, il se soit cru en présence de simples rebuts de taille.

(2) Annales soc. d'Apt 1866-1867, p. 10.

(3) Garcin, dans une note placée au bas d'une page d'un article intitulé « Essai épigraphique sur l'arrondissement d'Apt ». Annales soc. scient. d'Apt 1886-1887, page 55 dit : « Des crânes appartenant à une race dolicho-céphale viennent d'être trouvés dans nos environs mêlés à des ossements de Renne. Cela n'est pas très exact, c'est un écho insuffisamment précis dont on retrouve l'origine dans un passage de la promenade à Buoux, de Nicolas. (Mémoires acad. de Vaucluse op. cit. page 221) et dont voici le résumé : « A 1100 mètres du village de Buoux, sur la route qui conduit de Bonnieux à ce village, une grotte fouillée par M. Julian en 1884 a donné de nombreux éclats de poterie, quelques vases entiers, des silex taillés, des poinçons en os, une aiguille en os, etc., ainsi qu'une hache emmanchée dans un os de Renne ». En somme, tout un mobilier néolithique. Ainsi, en admettant la réalité de la détermination vu l'époque on se trouverait en face d'un objet étranger ne confirmant nullement la présence du Renne. Cette preuve ne pouvait se faire scientifiquement dans une station que par des rejets alimentaires ou des déchets industriels ce qui n'est pas le cas ici. Du reste, ce cervin n'a pas jusqu'ici été relevé dans les stations préhistoriques de Provence et il ne paraît pas avoir fait partie de la faune de ce pays.

L'analogie avec les types de Moustier, des principaux instruments de silex qu'on y rencontre, et la présence dans la faune d'espèces quaternaires ont fait regarder cette station comme une manifestation de l'époque Moustérienne (1).

Si cette détermination ressort d'un ensemble suffisamment caractéristique pour le classement paléolithique, il n'en est pas moins vrai, que certains détails sont restés fort imprécis. C'est ainsi qu'une première remarque se présente.

Elle touche à la question du silex employé.

L'opinion courante que l'on retrouve consignée chez nos maîtres, de Mortillet (2) et S. Reinach (3) est celle-ci : « que les silex taillés abondent dans une région qui en est privée à l'état naturel ». De là à appliquer par déduction, pour la matière première l'idée d'un commerce, il n'y a qu'un pas.

Il en résulte une particularité dont la mise en relief est d'autant plus marquée, qu'elle ne se rencontre pas dans les manifestations lithiques de voisinage. Lorsqu'on examine les documents relatifs à la Baume des Peyrards on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il existe dans leurs relations certaines appréciations peu conciliables.

Il se pourrait par conséquent fort bien que cette donnée provienne d'une observation insuffisante ; elle serait le résultat de la méconnaissance première du gisement de silex, plutôt que d'une absence réelle de matière. C'est ce que nous nous proposons d'examiner.

(1) G. et A. de Mortillet « Le Préhistorique 1900, p. 615.

(2) G. et A. de Mortillet « Le Préhistorique 1900, p. 65 ».

(3) Salomon Reinach « Antiquités nationales, T. 1 ». « Epoque des alluvions et cavernes, page 85 ».

La région Aptésienne dans laquelle se trouve située la Baume des Peyrards présente au point de vue géologique une variété de terrains se rattachant à plusieurs systèmes.

Le silex, loin d'y faire défaut, constitue même sur certains points d'importants gisements (1).

On le rencontre à différents niveaux, dans le crétacé, calcaire à spatangues et à silex du Luberon ; dans le tertiaire silex d'eau douce, et silex du cordon marin de galets situé à la base du Burdigalien, etc.

L'emploi du silex régional que l'on constate dans les fort nombreuses stations lithiques du pays, aussi bien pour les petits instruments que pour les grands, suffit à prouver ses excellentes qualités instrumentales.

Or, il n'a aucunement été démontré qu'on ne l'employait pas à la Baume des Peyrards. Il n'y a donc pas de raisons pour supposer que le silex travaillé dans cette station ait été demandé à une autre région.

Comme avant tout, il y a intérêt, en raison de la croyance répandue, à en connaître les points de départ, c'est par cette exposition que nous remettrons les faits en discussion.

On trouve dans Arnaud que : « tous les silex employés « dans cette station ont été apportés de loin, ils ne se rencontrent pas dans les roches voisines. Ils ont été choisis

---

(1) L'abondance du silex ressort encore de l'exploitation qui en a été faite à l'époque de la pierre à fusil. La région Aptésienne est une de celles qui ont été rarement mises à contribution et des monceaux de déchets se rencontrent encore sur les points où les gisements de silex étaient les plus riches.

Entr'autres, à 5 kilomètres à l'Ouest d'Apt, entre cette ville et la station du Chêne sur la rive gauche du Calavon, dans le territoire du château de Murs, ainsi qu'au Nord de la ville de Murs, 17 kil. d'Apt.

« avec discernement si l'on en juge par leur cassure large  
« et régulière (1). »

Ces affirmations sont basées « sur l'accumulation  
« d'éclats de silex dans une localité d'où ils sont exclus  
« par la constitution géologique (2). »

Sur la voie de la propagation nous pouvons citer Nicolas qui tout en arguant de la non connaissance des fouilles d'Arnaud, écrivait au début de sa promenade à Buoux :  
« la matière première manque complètement dans cette  
« riante vallée, où le seul étage miocène (molasse marine  
« coquillière des anciens) occupe la majeure partie. »

Cependant, en cours de route, la possibilité géologique lui étant apparue il fait cette demi rétractation. « S'il existe  
« sur un point restreint du voisinage, certains rognons de  
« silex, ces nodules silicieuses n'étaient pas utilisées parce  
« qu'on ne pouvait pas en détacher de belles lames. (3) »

Devant ces divers points de vue, d'un côté la négation de présence dans les lieux de la matière première, de l'autre son existence possible, mais dotée d'un à priori d'inaptitude qu'aucune preuve ne confirme ; la seule solution logique était de reprendre l'examen des lieux, mais en laissant la question, car c'est là qu'elle peut présenter un intérêt, sur le seul terrain où elle est mise dans les deux documents que nous venons de citer, c'est-à-dire fixée sur « une localité » et dans une « riante vallée ».

---

(1) et (2) Annales de la société d'Apt, op. cit. pages 5 et 6.

(3) Mémoires, académie de Vaucluse. Une promenade à Buoux Nicolas.

Lorsqu'on parcourt le Luberon et particulièrement la zone qui entoure la Combe de Lourmarin (1) deux caractères géologiques se dessinent. Une ossature profonde, une masse compacte d'époque secondaire formant base ; et arrêtés le long de ses flancs, des dépôts plus ou moins conséquents, en grande partie d'âge tertiaire dont un des plus frappants se trouve représentés par d'immenses assises molassiques.

Entre ces deux horizons, Néocomien d'un côté et molasse à pecten praescabriusculus de l'autre (2), s'étend sur divers points un banc compact formé de galets roulés, agglomérés par une gangue limoneuse durcie.

A l'examen, ce conglomérat qui marque l'invasion, la transgression dans la vallée du Rhône, de la mer du miocène, révèle dans sa composition intime la présence de nombreux rognons de silex.

Rencontrés sur le chemin du fort de Buoux, dans le voisinage de la station, ces rognons ou plutôt ces « nodules siliceux » (3) pour nous servir de l'expression employée par Nicolas, ont été considérés par cet auteur comme des affleurements du Néocomien, mais en réalité ils constituent un des éléments d'une assise caractéristique indépendante.

---

(1) Nous avons relevé à droite, tout à fait à l'entrée de la Combe, du côté de Lourmarin sitôt après avoir franchi les premières roches les traces d'une station néolithique. Les poteries assez abondantes et les fragments de silex se trouvent disséminés le long d'un terrain fortement incliné, établi en restanques. Ces abris primitifs devaient se trouver au pied des assises molassiques qui dominent la combe de ce côté.

(2) D'une façon précise à la base de la molasse à pecten praescabriusculus.

Depéret, note sur le pliocène et sur la position stratigraphique des couches à congères de Théziers Gard Bull S. G. F. No 15, T. II 1890, 1891

(3) Nicolas, op. cit.

La localité fournissait du silex.

La question de la matière première élucidée, il en restait une autre : celle de l'emploi. Ici une particularité fort intéressante devait nous venir en aide.

Toutes les pierres de ce dépôt, les silex comme les galets, se trouvent enduites d'une sorte de patine verdâtre formant un revêtement caractéristique. Appliquée au but poursuivi l'utilité de cette coloration apparaissait d'emblée. Elle assurait à toute pièce rencontrée un certificat d'origine.

Il ne restait plus qu'à rechercher les déchets de taille pouvant encore porter cette marque distinctive. Les fragments recueillis (1) en grand nombre proviennent de la masse intérieure des nuclei. Ils offrent déjà dans la série de leurs coloris, une parfaite analogie avec les diverses teintes que l'on retrouve sur les instruments parfaits. Quelques-uns portent des traces de la gangue ; mais la pièce la plus probante, parcequ'elle répond en même temps à une opinion que nous consignons quelques lignes plus bas, consiste en un large éclat à face inférieure portant le conchoïde de percussion et à face supérieure brute, encore pourvue de son enveloppe naturelle ainsi que des marques verdâtres de chlorite de son dépôt originel (2). La légende des silex apportés de loin, tombe

---

(1) Fouilles d'août 1899.

(2) Nous avons ajouté d'autres preuves de l'usage de ce silex dans les stations de la région. A une autre époque dans un oppidum situé non loin de la Baume des Peyrards (oppidum de Gest) qui nous a été signalé par M. Moirenc de Bonnieux, nous avons recueilli des pointes de flèche pédonculées et à ailerons, des haches polies, etc., ainsi que quelques nuclei portant encore entre des plans d'éclatement des traces de gangue avec le revêtement verdâtre propre au gisement.

ainsi toute seule, entraînant avec elle cette croyance mise en cours par Nicolas, relativement à « l'inaptitude du silex local à subir l'éclatement large. »

Quand à cette dernière opinion (1) étendue occasionnellement au silex marin, le plateau du Deffend de Sault, se charge à lui tout seul de démontrer qu'il n'y a rien de moins vrai.

---

La seconde observation est relative à la série instrumentale.

La stratigraphie du gisement telle que nous la rapportons au début, indique du côté Ouest de l'abri un dépôt d'une certaine épaisseur en couches meubles. C'est le point en partie fouillé.

Du côté Est, ajoute Arnaud « les ossements et les silex sont plus superficiels et forment même sur la paroi des bancs de molasse, une sorte de brèche assez compacte » (2) dont on poursuit cependant l'existence jusque dans la région Ouest. (3) avec les mêmes caractères généraux.

C'est la partie solidifiée, celle qui conserve encore aux éléments qu'elle peut contenir, la garantie de leurs rapports primitifs. Pour rechercher cette roche factice constituée par la solidification des poussières d'effritement du banc supérieur, il fallait attaquer à coup de pioche la paroi même de l'abri.

Exécutée sur une certaine étendue de la station, cette manœuvre fournit des zones archéologiques variables,

---

(1) Nicolas op. Cit,

(2) Arnaud op. cit p. 5.

(3) Dans cette région la brèche s'enfonce plus profondément dans le sol. L'abri s'y trouve du reste plus prononcé et l'accumulation des éléments de remplissage plus grande.

selon les sinuosités naturelles de la paroi mère, mais atteignant parfois quarante à cinquante centimètres. Cet agrégat soigneusement divisé nous donna en dehors d'un grand nombre d'éclats de diverses dimensions, la série instrumentale qui figure sur la planche adjointe

Ces pièces considérées dans leur ensemble constituent une série de types dont l'appropriation aux besoins est faite par des procédés techniques divers.

C'est ainsi qu'à côté de la variété des formes, pointes à main avec et sans retouches, pointes de lance, pointes de flèche, lames, racloirs, grattoirs; on trouve la variété de la taille; éclatement par coups horizontaux, verticaux par pression ainsi que l'amincissement intentionnel de la base.

Distinguées d'après leur ordre d'exposition, elles se répartissent dans différentes catégories.

N° 1. Pointe de lance à très fines retouches sur le bord droit et à base mince, présentant les caractères d'une pièce faite pour être emmanchée.

A ce genre de pièces peuvent se rapporter les n° 5 avec retouches d'amincissement à la base de la face supérieure et les n° 2, 3 et 15 dont les formes touchent à la catégorie des lames représentées par les n° 14, 16 et 17.

N° 7. Pointe à main légèrement altérée dans sa partie centrale, retouchée sur toute sa face supérieure.

N° 10 et 11. Pièces en forme de coin façonnées au moyen de coups verticaux. (1) La première porte des retouches sur les deux plans de sa face supérieure, la seconde sur un seul de ces plans.

---

(1) Voir à ce sujet G. et A. de Martillet. Le préhistorique 1900 p. 164 classement du progrès dans la technique du travail.

N<sup>os</sup> 4, 6, 8, 21 et 22. Pointes à main avec ou sans retouches.

N<sup>o</sup> 9. Racloir, les n<sup>os</sup> 18 et 19 appartiennent à cette série d'instruments.

La forme du grattoir se manifeste dans les numéros 12, 13 et surtout 20 dont le sommet en arc-de-cercle est particulièrement retouché.

Mais à côté de ces grosses pièces on en rencontre d'autres plus petites qui présentent d'autant plus d'intérêt qu'on les a jusqu'ici quelque peu négligées.

Un certain nombre d'entre elles ont été groupées à titre de documents à droite et à gauche de notre planche sous les numéros 23 et 24.

Ce n'est pas le fragment enlevé pour préparer une pièce ou amincir une surface ainsi qu'on le retrouve en assez grande quantité sur place, mais bien la forme obtenue avec préméditation.

Du reste, il est facile d'en reconnaître la valeur.

La plupart portent à la base même de leur face supérieure l'indication très nette d'une retouche intentionnelle d'amincissement, retouche que l'on retrouve sous le même aspect dans le numéro 22.

Au centre du groupement numéro 23, nous avons placé un fragment d'une lame très mince, et directement au-dessous le pédoncule d'un instrument brisé présentant une certaine technique dans sa facture.

Les autres pièces avec leur coche basique destinée à fournir un cran d'arrêt à l'emmanchure représentent des pointes de flèche.

On retrouve ces dernières à des époques plus récentes dans une quantité de stations de la région, bois sau-

vage, Villars, les Bruyères, Gargàs, etc., etc., et principalement dans la station type de Roquefure dont le gisement intact dans sa plus grande étendue, par conséquent utile comme document comparatif, en soutient l'idée dans un milieu tout différent.

Dans cette station mésolithique où les caractères moustériens ont disparu et où l'on ne rencontre pas encore les caractères de taille néolithiques, ces pièces affirment de plus en plus leur rôle par la plus parfaite réalisation de la forme que certaines d'entre elles ont atteintes.

Les pièces que nous avons recueillies sont en général peu détériorées. Le silex ne présente ni ce cacholong, ni cette altération moléculaire que l'on est habitué de rencontrer dans les gisements paléolithiques. Cette conservation est due à la compacité de la brèche ainsi qu'à la situation même des objets dans les anfractuosités d'une paroi qui par sa nature est exempte de tout suintement aqueux. Les teintes généralement fort bien conservées montrent la diversité de coloris des rognons siliceux de l'assise originelle.

#### FAUNE

Les espèces citées par Arnaud sont : l'Ibex ou bouquetin, le *Cervus élapus*, le *Lepus cuniculus*, un ruminant plus petit que le chevreuil et le chamois, appartenant sans doute à une antilope voisine de la Gazelle Dorcas, et l'*Equus caballus*.

Les ossements d'équidé dominant, comme pièce importante nous avons rapporté la portion antérieure d'une mandibule avec sa série dentaire. A ces cinq espèces déjà connues nous avons ajouté une sixième la *Capra Hircus*.

---

En résumé de l'ensemble des faits exposés, on peut déduire :

La variété instrumentale (1) ainsi que l'emploi de procédés de technique très divers.

Au point de vue de l'origine du silex, la Baume des Peyrards ne fait nullement exception. Son approvisionnement provient d'un fond régional.

Aussi, loin d'être importée, la matière première était recueillie dans la localité et aux abords mêmes de la station. La seule particularité toute scientifique réside dans la nature de l'assise exploitée, assise généralement à découvert. Quant au caractère du gisement, il consiste surtout dans la spécialisation bien indiquée des outils et dans l'abondance des petites pièces.

F. MOULIN.

---

(1) Cette variété est indiquée encore par la note d'Arnaud relative à un mince fragment de silex brisé par les deux bouts pourvu encore de dentelures équidistantes faites intentionnellement ainsi qu'une pointe en os d'un travail assez grossier mais incontestable — op. cit. page 7.



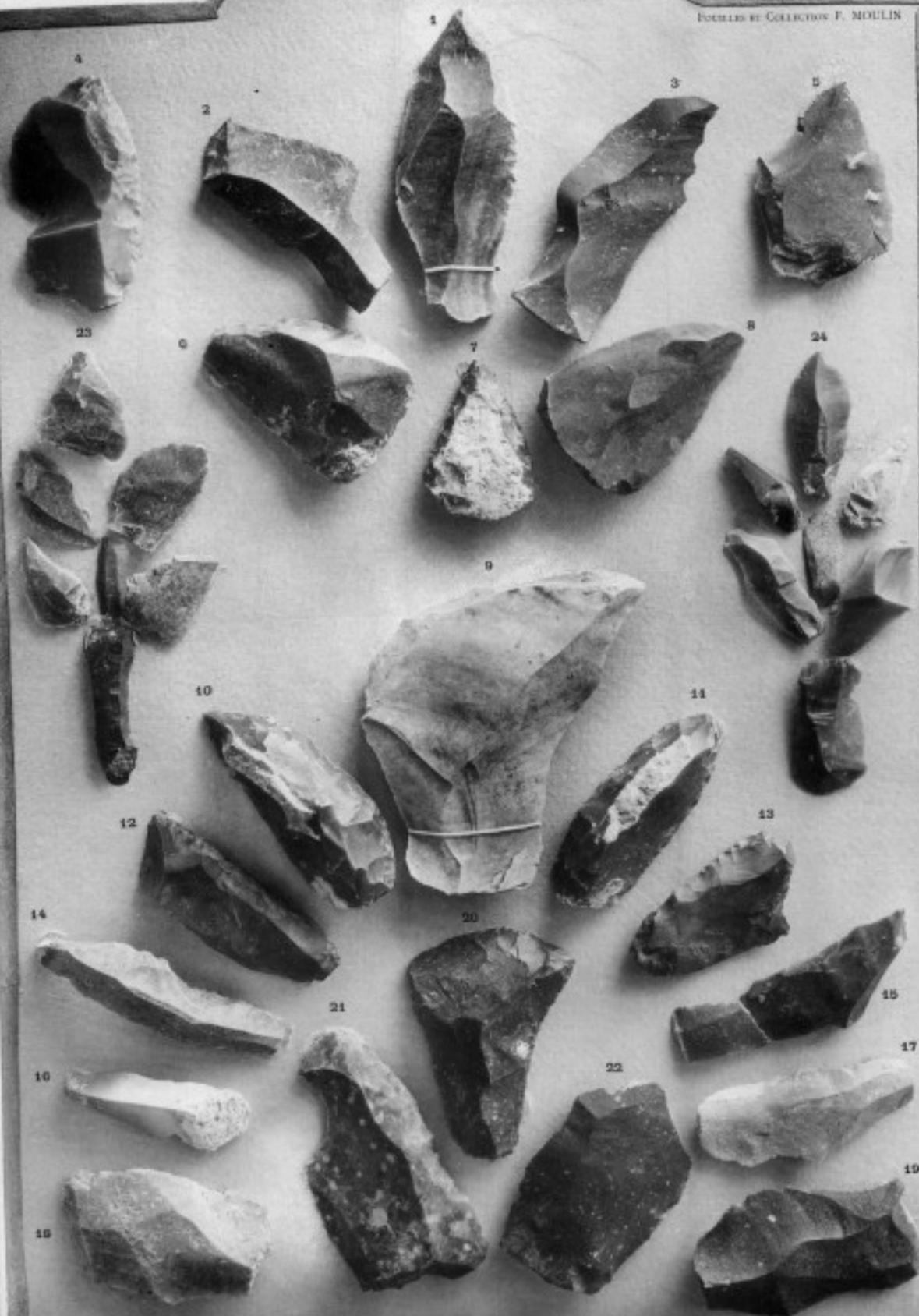
# VAUCLUSE

Arrondissement d'Apt

Baume des Peyrands Vallée de l'Aiguehrun

## PALÉOLITHIQUE

FOUILLES ET COLLECTION F. MOULIN





## DIZAIN DE SONNETS

---

# LA BARQUE

---

### I

#### NAISSANCE

L'Herminette a dressé, vive, les fibres dures  
De la quille au droit fil sur qui tout prend appui  
Et déjà, sous la main du « maître » qui construit  
Comme un torse ajouré s'assemblent les membrures.

Sur le lisse bordage où luisent les ferrures  
Les marteaux à coups secs font chanter clair leur bruit  
Et le vieux charpentier, par son œuvre séduit  
En la flattant du doigt calfate les jointures

Voici des avirons le mobile attirail,  
Les attaches du mât, les bancs, le gouvernail  
Et d'un rinceau fleuri la poupe est couronnée.

Puis du blanc sur le bois et du noir sur le fer :  
C'est fait ! — La voyez-vous la barque nouveau-née,  
Fine, vers l'eau penchée, et désirant la mer.

## II

## LE BAPTÊME

Va, ma petite barque blanche,  
Va rejoindre tes sœurs que berce l'eau du port,  
Va, ma Blanche, éveiller leur paresse qui dort  
Dans l'oisiveté du Dimanche

O faible quille, o frêle planche  
Qui veux braver la mer dans ses œuvres de mort,  
Va, mais pour mieux l'oser, que le saint réconfort  
Du baptême sur toi s'épanche.

Que ce verre de vin lancé sur tes parois  
Te rende par ses doux émois  
Des gouffres écumeux l'insulte moins amère

Et maintenant, d'un choc ami, sur tes billots  
Roule, titubante et légère,  
Dans l'ivresse riieuse et sournoise des flots.

---

## III

## ENFANCE

C'est le jour des essais ; les fougueux avirons  
Captifs, rongent leurs freins sur les lisses de chêne,  
Et guidés par la barre à qui l'on touche à peine,  
Marquent un rythme net entre les tolets ronds.

Saisie, et frissonnant sous leurs mouvements prompts  
La Blanche se redresse et fend l'humide arène :  
Tel, un jeune coursier, rassemblé sous la rêne  
Pointe, et d'un galop fou croit fuir les éperons.

Mais on hisse la voile au sortir de la baie  
Le temps fraîchit, l'air vif dans les vagues s'égaie,  
Et voici que la barque ivre d'amer nectar

Un bordage à fleur d'eau, l'autre cabré sur l'onde,  
Cavale par Neptune attelée à son char  
Joue en humant l'écume, avec le vent qui gronde.

---

IV

AMOURETTES

Là-bas, dans la grande île, emplissant la maison  
D'un va et vient léger, comme une active abeille,  
Rêve au galant pêcheur, la joue alors vermeille,  
La fille qui lui prit son cœur et sa raison.

Leur complice, la Blanche, à la belle saison,  
En toilette avant l'aube, avant l'aube appareille  
Il approche ; un rayon matinal ensoleille  
Sa voile, tache claire au fond de l'horizon.

Elle sait qu'il aborde en un port solitaire  
Elle est à lui d'un bond sans qu'il ait touché terre  
Et dans la barque amie abritant leurs amours

Tous deux lisent le Ciel dans leurs proches prunelles  
Et se bercent d'instants, qui valent de longs jours  
Sur la mobile mer aux ruses éternelles.

---

## V

## BEAUX JOURS

A peine un ton plus clair annonce l'aube aux cieux ;  
D'un pas douteux encor les pêcheurs du village  
Par les chemins pierreux descendant vers la plage  
Sous le poids des filets s'en vont silencieux.

Sur l'arrière, à tâtons, leurs bras laborieux  
Disposent les agrès suivant l'antique usage  
Et bientôt, les bruits lents et lourds du démarrage  
Accompagnent des chiens les abois furieux.

Tous enfin, le Triton, la Blanche, les Deux-Frères,  
Loin du dentellement des roches et des terres  
Dispersent leur mâture à l'horizon pourpré

Et partout sur la mer flotte un semis de voiles  
Essaim mobile, errant sur le liquide pré  
Que le soleil fleurit d'un pailletis d'étoiles.

---

## VI

## MATERNITÉ

Sans un mot, bravement, deux anciens matelots  
Arment les avirons de la barque légère :  
Ils vont ; leur rude audace affronte la colère  
Que la mer et la mort font gronder sur les flots.

Au choc des éléments mêlant ses longs sanglots  
Debout sur les rochers, une femme, une mère,  
Maudit le gouffre noir qui va servir de bière  
A son fils qu'il emporte et roule les yeux clos

Au travers des embruns, beau comme l'espérance,  
Par bonds le frêle esquif dans l'écume s'avance  
Un fer plonge, il tâtonne, il revient triomphant,

Et dans ses flancs joyeux la petite nacelle  
Mère elle aussi, palpite et ramène l'enfant  
A celle qui bénit, les bras tendus vers elle.

## VII

## COMBATS

Vaste écroulement de palais,  
Fantastique amas de nuages,  
Le ciel s'enténébre ; les plages  
Grondent sur leur lit de galets

Les beaux yachts promeneurs d'Anglais  
Rentrent au port, prudents et sages.  
Le pêcheur, bravant les orages  
Songe à relever ses filets.

C'est son gagne pain ! c'est sa vie !  
La voile claqué, le mât plie  
Mais la tempête a beau sévir.

Ce bien que la mer lui conteste  
Il restera pour le ravir.  
Que de fois hélas il y reste.

---

### VIII

#### VIEILLESSE

L'âge est venu ; la main tremblante et l'œil moins sûr,  
Le vieux patron renonce à la pêche lointaine.  
Par les brumes nourri, sous son gilet de laine  
Ronronne un gras catharre éternellement mûr.

Pour qu'il démarre, il faut que le ciel soit bien pur.  
Noyant derrière lui ses paniers à la traine  
Il embusque la Blanche à l'ancre sur sa chaîne  
Et d'un fourbe hameçon tente le flot d'azur.

Mais de ce sot métier la barque enfin s'indigne ;  
Elle saute, et tressaute, et tire sur la ligne.  
Rien ne mord au filin, rien ne rentre au panier.

Pas une offre au client t pas un sou pour dimanche !  
Le vent s'aigrit ! Tout boude au pauvre marinier :  
Les poissons et la mer, les clients et la Blanche.

---

## IX

## L'AGONIE

Le maître est mort : la barque en proie aux moisissures  
Tire en vain sur sa chaîne et s'use aux blocs de grès.  
Les voisins sans clémence y jettent leurs agrès  
Ou les appâts grossiers de leurs pêches futures.

Parfois quelques gamins, féroces créatures  
Pour qui le mal à faire eut toujours des attraits  
D'avirons dérobés l'armement à peu de frais  
Et d'un périple fou tentent les aventures.

Enfin la coque s'ouvre à la vase du fond.  
A fleur d'eau sur la poupe on lit encor son nom  
Et sa proue, émergée, oscille sous la bise.

Tel un preux sur l'arène ayant vidé l'arçon  
Dans la boue accoudé crie encor sa devise  
Et d'un fer invaincu brandit le vieux tronçon.

---

## X

## LA MORT

Hors des flots qu'elle aimait, sur la plage elle habite  
La barque aux flancs meurtris qui trainait dans le port,  
Halant ses bois disjoints, on l'a livrée au sort  
Qu'ici bas la vieillesse impuissante mérite.

Des miséreux en font leur nocturne guérite  
Les pêcheurs vont cueillir des planches à son bord  
Ceux-ci pour un tolet, ceux-là pour un renfort,  
Pour caler des filets ou chauffer la marmite.

Côte par côte aussi les membrures s'en vont  
La quille seule enfin brave un dernier affront  
Et témoin ballotté des deuils et des naufrages

Dans l'algue et les galets agitant son tourment  
Parmi les dos de sèche et les vieux coquillages  
Comme un flasque cadavre émerge vaguement.

BÉJOT.



## LE SABLIER

---

Ramassé sur le sol d'un désert embrasé  
Au pays de l'Arabe : Enfermé sous le verre,  
Un peu de sable rouge y reste déposé  
Pour indiquer le laps du temps, et, sans qu'il erre,  
Montrer, en s'échappant d'un exigu conduit,  
Au regard du penseur l'heure qui tombe et fuit.

Pendant quel nombre d'ans, de siècles par centaines,  
Ce sable a-t-il été par les vents promené,  
Nuit et jour, en tous sens, sur ces arides plaines,  
Soulevé jusqu'aux cieux, à terre ramené ?  
De quels évènements terribles dût-il être  
Le témoin ? quelle étrange histoire il doit connaître !

Les chameaux qu'a domptés la tribu d'Ismaël,  
Dans le chemin frayé pendant leur traversée,  
L'ont peut être écrasé d'un pied lourd et cruel,  
Tandis que sur leur dos, d'une course empressée,  
Bien loin du Patriarche ils emportaient son fils  
En quête d'un refuge en Egypte, à Memphis ?

De Moïse, les pieds brûlants et sans chaussures  
L'ont-ils peut être aussi foulé sous leurs talons,  
Quand des Egyptiens secouant les injures,  
Son peuple et Lui fuyaient devant leurs bataillons.  
Du Pharaon peut-être aussi le char de guerre  
L'aura de tous côtés rejeté sur la terre ?

Ou bien serait-ce aussi le Christ de Nazareth  
Qui, porté dans les bras de sa mère Marie,  
Couvert de ses baisers, contre elle se serrait  
En venant au désert, Divin Enfant Messie,  
De cette solitude illuminer le jour  
Aux rayons de la Foi, de l'Espoir, de l'Amour ?

Ou bien, dans Engaddi, la riante Vallée,  
Serait-ce aussi l'hermite errant sous les palmiers,  
Aux bords de la mer Morte à l'eau lourde et salée,  
Y lisant lentement les versets des psautiers,  
Ou chantant à mi-voix quelque vieille antienne  
Ecritte et composée en langue Arménienne ?

Ou bien serait-ce aussi, sortant de Bassora  
Et filant vers l'Ouest, la longue caravane ?  
Ou bien, tout confiant au Destin qu'il aura,  
Espérant au désert se nourrir de la manne,  
Serait-ce enfin l'Hadji, résolu dans son cœur  
En allant vers la Mecque avec zèle et ferveur ?

Oui tous, et tour à tour, ont marché sur ce sable.  
Tous, sans doute, sur lui doivent avoir passé.  
Pour qu'il soit maintenant du Temps l'exact comptable  
Sous le verre une main savante l'a placé.  
Désormais prisonnier dans sa claire demeure,  
Il doit aux curieux grain à grain noter l'heure.

Pendant qu'à l'observer je m'occupe, soudain  
Devant mes yeux, surpris par le charme d'un rêve,  
Ces murs de verre étroits s'élargissent sans fin,

Et, comme par derrière un rideau qui se lève,  
S'étend le désert morne, immense, solennel,  
Plein de sable mouvant sous l'azur vif du ciel.

Et ce sable, saisi par une ardente haleine,  
Aspiré, soulevé, soutenu dans les airs,  
Flotte comme un fil d'or au souffle qui l'entraîne,  
Se dilate et devient, en ces vastes déserts,  
Sinistre et gigantesque, autant que formidable,  
Une épaisse colonne, une trombe de sable.

Éclairé par les feux d'un soleil déclinant,  
Dans cette immensité glisse et court l'objet sombre ;  
Et la colonne énorme au loin tourbillonnant  
Devant elle s'en va projetant sa grande ombre.  
Vainement jusqu'au bout mon esprit la poursuit ;  
A l'extrême horizon elle s'évanouit.

La vision s'efface, à jamais disparue ;  
Et je revois mon sable en son mur cristallin ;  
Mais il n'y parcourt plus l'insondable étendue,  
Il n'y reflète plus un soleil au déclin ;  
D'un spectacle si long, qu'elle fut la durée ?  
— A peine une minute au Sablier mesurée.

A. LEJOURDAN

Traduit de LONGFELLOW.

---



# LICHTENBERG

---

Le 4 août 1870, alors que les hostilités étaient déjà engagées entre la France et l'Allemagne, mon régiment, le 96<sup>e</sup> de ligne, était campé dans les environs de Soullès-Forêts, et devait, le lendemain, se diriger sur Wissembourg. Nous avions, pour la plupart, passé plusieurs années en Afrique et au Mexique, nous venions de tenir garnison pendant deux ans à Strasbourg, ville frontière, et l'idée de la guerre nous était familière, nous n'y voyions qu'une occasion de servir la patrie en accomplissant notre métier de soldat.

A 4 heures et demie de l'après-midi, je reçus l'ordre de conduire le soir même, un détachement de 42 hommes à répartir, en parties égales entre les forts de la « Petite Pierre » et de « Lichtenberg ». Je devais attendre dans cette dernière place, son commandant, un lieutenant du dépôt, qui ne vint jamais et pour cause : dès le lendemain de mon arrivée toutes nos communications étaient coupées par l'ennemi.

Ainsi séparé de mes camarades, avec la responsabilité de la défense d'une place, je me résolus à faire tout ce que le devoir m'ordonnait pour la mettre en état de défense et opposer à l'ennemi une résistance sinon vigoureuse, du moins opiniâtre.

Le fort et le village sont situés sur les premiers contre-forts du versant oriental des Vosges, à 15 kilom. de la

frontière, à 58 de Strasbourg, 24 de Hagueneau, 19 de Bitche, 11 de la « Petite Pierre » ; ils sont entourés de hauteurs et de nombreux mamelons entièrement boisés de 4 à 600 mètres d'altitude et distants de 1 à 6 kilom. du fort. Le pays est peu cultivé, sans industrie, sans ressources, le village possède un millier d'habitants et n'a pas de médecin, c'est celui d'Ingiwilliers à 6 kilom., qui faisait le service du fort.

Avant la Révolution, Lichtenberg était une résidence seigneuriale fortifiée, le premier empire la transforma en forteresse ne laissant subsister des anciennes constructions qu'un donjon, haut de 30 mètres, du haut duquel on aperçoit Strasbourg et la grande plaine du Rhin. Les constructions nouvelles consistent en deux casernes pouvant contenir une centaine d'hommes, avec logement pour les officiers et le garde d'artillerie ; deux pavillons : l'un pour le portier consigne, l'autre pour la cantine ; des fours, un magasin, une infirmerie et une chapelle. Point de casemates, mais d'anciens caveaux où nous pûmes abriter tant bien que mal nos poudres et nos blessés pendant l'incendie qui accompagna le bombardement. Le fort possédait encore un puits citerne conservant une eau saine et abondante. La plate-forme est entourée d'un parapet en pierre, en partie ruiné et qu'il fallut remplacer par des ouvrages de terre ; le tout est entouré d'un fossé de 2 mètres de profondeur et large de 15 à 16 mè., on le traverse sur un pont de pierre terminé par deux ponts-levis et une porte massive. On accède au fort par une route carrossable tournante et par un sentier de chèvres qui aboutissent tous deux aux ponts-levis.

A mon arrivée, je ne trouvai dans le fort que le portier-consigne, sa femme, leur enfant une petite fille de 2 ans et un détachement de 4 hommes d'artillerie, sous les ordres du maréchal des logis Fonvielle, qui avait reçu mission de transformer les vieilles pièces de canon dont le fort était armé, de manière à ce que l'on puisse les utiliser le plus *efficacement* possible. Les munitions de guerre étaient à peu près nulles, si ce n'est 4 tonneaux de poudre à canon, 8 caisses de cartouches Chassepot et quelques boulets non chargés dont je dus faire fermer l'orifice au moyen de bouchons en bois. Il y avait encore une centaine d'obus pour pièces rayées, inutiles, puisque toutes les pièces du fort à âmes lisses, étaient de calibre différent, point de gargousses ni d'ustensiles pour en fabriquer. En somme, il n'y avait pas là de quoi porter grand dommage à l'artillerie allemande.

Tout d'abord l'effectif de mes troupes n'était pas très considérable, il ne se composait que des 5 artilleurs trouvés dans le fort et des 21 hommes que j'avais amené, parmi ces derniers, 16 des classes 63 et 64 ignoraient le maniement du Chassepot. On verra plus tard, que mes forces devinrent plus considérables.

En fait de vivres, il était entré avec moi une trentaine de caisses de biscuits et au moyen de réquisitions, j'obtins quelques têtes de bétail, mais je ne pus trouver de la farine. En attendant l'ennemi, je fis établir des palissades en terre et compléter l'instruction de mes hommes.

Au milieu de ces occupations, le bruit lointain du canon se fit entendre. Du haut du donjon, à l'aide d'une lorgnette, je pus juger que l'action se passait du côté de Wissembourg, et le lendemain, 5 au matin, un garde

forestier nous apprenait que l'avant-garde du 1<sup>er</sup> corps d'armée (général Douay) venait de subir un échec, et qu'il opérerait, paraît-il, sa concentration sur Reischoffen. Nous étions bien loin de nous attendre à de pareilles nouvelles et je m'empressais de faire comprendre à mes hommes — ce qui était, d'ailleurs, mon opinion — qu'il ne pouvait y avoir là qu'une surprise, et qu'une revanche éclatante du maréchal de Mac-Mahon allait bientôt nous permettre de rejoindre nos frères d'armes. Pourtant, je fis pousser activement les derniers travaux et les dernières réquisitions. Le 6 août, à 6 heures du matin, nous entendîmes de nouveau résonner le canon ; et à sa voix retentissante vint bientôt se mêler le bruit de la fusillade. De notre observatoire, nous distinguions très nettement dans la direction de Niederbroonn, la fumée qui s'élevait au dessus du nouveau champ de bataille ; à ses mouvements de va et vient, nous jugions qu'il devait y avoir, de part et d'autre, des alternatives de succès. Le cœur hâlant, nous attendions avec inquiétude l'issue de la lutte terrible qui se déroulait sous nos yeux. Et tandis que les troupes d'élite de la France luttaient avec un courage digne d'un meilleur sort, pour défendre les défilés qui devaient donner accès à l'invasion, les habitants de Lichtenberg continuaient leurs travaux, se croyant suffisamment abrités par le géant de pierre qui les dominait et dont les crénaux laissaient voir des gueules de bronze, qui de loin, avaient le meilleur aspect. Hélas ! cinq jours après, une nuée de barbares devaient fouler ce sol et ne laisser après eux que misère et désolation.

Un peu plus tard, un garde forestier, qui avait quitté Reischoffen vers onze heures du matin, nous apprit que

la victoire semblait nous appartenir ; notre joie ne fut pas de longue durée ; car deux heures plus tard, s'abattit parmi nous, un soldat du 54<sup>e</sup>, sans armes, en tenue débraillée, et monté sur un cheval qui avait perdu son maître. Je le pris à part, je l'interrogeai sur les motifs qui l'amenaient dans la place, à un moment où le canon grondait plus fort que jamais et dans une tenue aussi peu militaire. Ses réponses entrecoupées m'apprirent que notre brave armée battait en retraite dans le plus grand désordre, et que, dans quelques instants, j'en jugerais par moi-même à l'aspect des fuyards qui le suivaient de près.

J'empêchai toute communication de cet homme avec ma troupe, et j'attendis avec une impatience facile à concevoir : il me paraissait impossible que notre premier corps d'armée, même battu, put opérer sa retraite autrement qu'en bon ordre.

L'attente ne fut pas longue, une heure s'était à peine écoulée qu'un grand nombre de soldats de toutes armes apparaissaient sur les divers chemins qui avoisinent le fort. Quel coup d'œil navrant et douloureux ? Quelques soldats, sans armes, la tête baissée, cheminaient à côté de leurs camarades qui eux au moins, n'avaient pas commis la lâcheté d'abandonner les leurs aux mains de l'ennemi ; — de malheureux blessés s'appuyaient péniblement aux bras de ceux qui n'avaient plus la force de les soutenir, mais qui reprenaient courage, en voyant flotter le drapeau tricolore au sommet du donjon, ce qui leur promettait des soins et un peu de repos. Je ne reçus dans le fort que les soldats qui avaient conservé leurs armes et les blessés ; je fis installer ceux-ci à l'infirmerie. Il y en avait trente-deux : plusieurs souffraient horrible-

ment de leurs blessures et se trouvaient en proie à une fièvre ardente. Ils furent soignés par la femme du portier-consigne, tandis que je faisais demander le médecin à Ingwillers ; malheureusement, les Allemands l'avaient déjà réquisitionné.

A 7 heures et demie du soir, une sentinelle me signala la présence d'une troupe assez nombreuse : c'était le général Ducrot qui venait nous demander l'hospitalité, à la tête de son état-major, et suivi des débris des 18<sup>e</sup> et 99<sup>e</sup> de ligne. Ses premières paroles furent pour m'annoncer l'immensité du désastre que nous venions de subir : notre première armée était complètement vaincue et l'Alsace envahie. Le général prit ensuite connaissance de mes ressources et m'ordonna de ravitailler les troupes de sa suite. Il m'en coûta la moitié de ma provision de cartouches Chassepot, plusieurs bœufs et une partie de mon biscuit.

Pendant le triste diner qui suivit, j'appris la mort de mon brave colonel, M. de Franchessin, ainsi que celle de plusieurs de mes camarades du régiment. Le lendemain matin, le général partit en m'ordonnant d'expédier sur Saverne, et jusqu'à ce que l'investissement de la place fût complet, tous les trainards qui se présenteraient au fort, m'assurant qu'il me viendrait par la suite, encore plus d'hommes que mes ressources ne me permettraient d'en recevoir. En effet, après avoir indiqué la route et donné le point de ralliement à plusieurs compagnies d'infanterie ou batteries d'artillerie, je pus encore recueillir, le lendemain, quand nous fûmes complètement bloqués, assez de monde pour élever mon effectif de 29 à 185 combattants ainsi répartis :

2 officiers, dont un blessé, M. Mazoyer, qui me fut d'un grand secours pendant la défense. 1 chef de musique M. Brun, 1 adjudant, 1 sergent-major, deux fourriers, un chef artificier, 2 maréchaux des logis d'artillerie, 6 sergents d'infanterie, une dizaine de caporaux et environ 160 hommes de troupe dont 9 artilleurs, 5 cavaliers et le reste d'infanterie : chasseurs, zouaves, turcos, fantassins. En outre, 38 *blessés*. Je divisai la circonférence du fort en 6 secteurs qui furent chacun défendus par un sergent et une vingtaine d'hommes. Le sergent-major et 25 hommes furent placés à l'entrée du couloir des ponts-levis.

Quand à notre artillerie, le chef artificier consulté, la déclara sans efficacité à partir de 1000 à 1200 mètres, je lui ordonnai de garder le silence pour ne pas ébranler la confiance de nos hommes.

---

Le 8 au soir, vers 4 heures, nous aperçûmes les 3 premiers uniformes prussiens, M. Mazoyer tira sur eux sans les atteindre, ils ripostèrent de même et disparurent.

A 5 heures et demie, le maire du village me fit prévenir, que 7 ou 8 soldats Wurtembergeois avaient fait irruption dans sa maison, en y arrivant par le ravin ; et, le revolver au poing, lui avaient demandé des détails sur le fort, qu'il avait dû, malgré mes recommandations récentes, leur donner très exactement tous les renseignements qu'ils demandaient. Pour comble, il ne me faisait prévenir qu'assez tard, afin de m'empêcher de couper la retraite à cette patrouille. (Après la reddition, j'ai eu l'occasion de blâmer hautement, devant le général Wur-

tembergeois, la conduite indigne de ce maire. D'ailleurs j'ai su par les habitants qu'il n'avait fait qu'obéir à ses sympathies, plutôt allemandes que françaises).

Un peu plus tard, nous aperçûmes encore 4 dragons qui rôdaient en reconnaissance, l'on fit feu, l'un d'eux fut blessé et ce fut tout pour ce jour là. L'attaque était pour le lendemain 9 Août : les sentinelles furent doublées, et les pompes ainsi que plusieurs tonneaux vides furent remplis d'eau. Au milieu de ces préparatifs, la nuit se passa sans autre incident que 3 ou 4 coups de feu.

---

L'aube commençait à teindre d'un reflet grisâtre le sommet des montagnes, laissant la vallée dans une demi-obscurité, lorsque les sentinelles aperçurent une masse noire, assez considérable, qui cherchait à traverser, en se dérobant, la partie de la route de Rothbach à Lichtenberg, qu'une éclaircie de la forêt laisse à découvert en cet endroit. C'était l'ennemi, — il était à 2 k. 1/2 de nous, et cherchait à s'emparer de Wimeneau et de Lichtenberg. J'ordonnai à l'artillerie de commencer le feu. Les pièces placées dans cette direction, chargées la veille, mouillées par la pluie, ne partirent pas, on les remplaça par d'autres, dont le bruit déconcerta l'ennemi mais n'arrêta qu'un instant sa marche ; pendant ce temps, 3 batteries ennemies s'établissaient sur les mamelons avoisinant le fort et se disposaient de manière à diriger sur lui leurs feux convergents. Pendant ces préliminaires d'attaque, un paysan, envoyé comme parlementaire par l'ennemi, demanda à me remettre une

lettre de la part du général prussien commandant la colonne assiégeante. Je le fis introduire dans le fort, et pris connaissance de ce billet, écrit au crayon, que je transcrivis textuellement :

« La garnison de Lichtenberg est requise de se rendre, de déposer les armes, les prisonniers seront bien traités ».

Camp de Rothbach, 9/8 1870.

LE COMMANDANT,

*Signature illisible.* »

J'ai su, à la reddition, qu'il se nommait Malbech. Je réunis mes hommes, je les encourageai à faire leur devoir et afin qu'ils sussent à quoi s'en tenir sur mes intentions ; je leur lus le billet du général allemand, et ma réponse qui était ainsi conçue :

« Le commandant du fort de Lichtenberg ne peut  
« accepter comme parlementaire le paysan qui vient de  
« lui être adressé par le commandant Wurtembergeois ;  
« les règlements militaires, et surtout les convenances,  
« exigent qu'un officier fut chargé de semblable mis-  
« sion. D'ailleurs, la garnison et son commandant étaient  
« bien décidés à se défendre jusqu'à la dernière  
« extrémité ; tout nouveau parlementaire qui se présen-  
« terait à cette intention sous les murs de la forteresse,  
« serait reçu à coup de fusil. Il devenait donc inutile  
« d'envoyer de nouvelles sommations qui ne produiraient  
« pas plus d'effet que la première. »

Une demi-heure après, une première salve d'artillerie venait s'amortir sur la paroi du rocher, un des boulets brisait le pavillon du portier-consigne. A la deuxième salve, le parapet de la plate-forme et nos obusiers

furent détruits, nous perdions en outre le chef artificier Guichard et 3 soldats, 2 autres étaient blessés.

A ces premières salves, succédèrent des coups isolés tellement rapprochés, que ce n'était qu'un roulement continu dans lequel se confondait le crépitement de la fusillade engagée depuis un moment entre les tirailleurs ennemis et mes hommes embusqués derrière les ouvrages de terre.

Sous le couvert de son artillerie, l'ennemi s'empara rapidement du village et hissa, au sommet du clocher, le drapeau de la Convention de Genève ; nous respectâmes ce signe, mais après la reddition, j'appris que les ennemis, moins scrupuleux, avaient campé sur la place leurs troupes de réserve.

Désormais, il nous fallait maintenir l'ennemi dans les positions conquises, que faute d'artillerie nous n'avions pas pu défendre, et l'empêcher de gravir le rocher qui précède le talus.

Il y eut un moment de calme pendant lequel M. Mazoyer et moi nous nous efforcâmes de relever le moral de nos hommes assez ébranlé. Bientôt la canonnade recommença et les obus incendiaires se mirent à pleuvoir autour de nous ; le pavillon du portier-consigne brûla en un clin d'œil, puis ce fut le tour de celui des officiers, qui communiqua le feu à la chapelle et à l'infirmerie. On dut évacuer les malades en toute hâte vers les caveaux. Le clocher s'effondra ensuite dans le fossé en blessant plusieurs hommes ; enfin, tous les bâtiments restés debout prirent feu à la fois. Une fumée noire et épaisse remplissait le fort à tel point qu'on ne pouvait se voir à quatre pas ; 3 des bestiaux que j'avais enfermés sous un

hangar furent entièrement carbonisés, deux autres, ainsi que deux chevaux d'artillerie, bondissaient affolés à travers la plate-forme. A un moment, le feu de l'ennemi devint si violent, qu'une panique générale s'empara de mes hommes, ils abandonnèrent leurs armes et se réfugièrent dans le caveau qui contenait les blessés, étouffant ces malheureux qui poussaient des cris déchirants. M. Mazoyer, secondé par l'adjudant et le sergent-major, n'avait pu les retenir ; j'arrivais à la rescousse, quand un des tirailleurs, qui n'avait pas quitté son poste, croyant apercevoir, au loin, des troupes françaises, s'élança vers le caveau en criant : « Les pantalons rouges ! les pantalons rouges ! » Aussitôt ses camarades, honteux de l'acte de faiblesse dont ils venaient de se rendre coupables, se précipitèrent de nouveau avec enthousiasme vers la palissade. Il était temps. Cette panique avait en grande partie interrompu le feu de la place, l'ennemi crut que nous étions à bout de munitions et, sortant de ses embuscades, il gravit rapidement le talus qui le séparait des palissades, il les eut bientôt atteintes malgré le feu nourri de quelques hommes qui n'avaient pas lâché pied. Aux cris de « Rendez-vous ! » qui partirent du pied du rocher, un feu terrible répondit semant la mort parmi les assaillants qui étaient loin de s'attendre à une démonstration aussi vigoureuse.

Cette diversion nous donna un instant de répit, M. Mazoyer qui avait reçu un éclat d'obus au front put se faire soigner, quant à moi, j'en profitai pour montrer à mes hommes combien il était indispensable de conserver tout son sang-froid et je leur reprochai leur indigne conduite vis-à-vis des blessés du caveau, qu'une sentinelle

avait désormais l'ordre de défendre contre quiconque tenterait d'en forcer l'entrer. Dans la suite, je n'eus qu'à me louer du courage de mes hommes, j'eus même plus tard, beaucoup de peine à les modérer. Au moment de l'incendie de la cantine, quelques bouteilles de cognac avaient pu être sauvées ; elles furent rapidement absorbées en cachette, et mes combattants excités par la liqueur pernicieuse, s'exposèrent plusieurs fois, sans profit, au feubien dirigé de l'ennemi.

Le soir approchait, nous avions encore des munitions pour tenir une journée. Le drapeau de Genève qui flottait sur l'église me suggéra la pensée d'obtenir de l'ennemi le transfert de mes blessés dans l'ambulance du village. Je fis cesser le feu, j'arborai le drapeau parlementaire, les ennemis en firent autant et j'envoyai un sous-officier, porteur d'un billet dans lequel j'exprimai mon désir, en me basant sur l'absence de médecin dans la place.

Trois quarts d'heure après, le commandant allemand me faisait savoir qu'il lui était interdit d'accorder aucune condition à moins que la place ne capitulât, que dans ce cas, il se ferait un plaisir de recevoir mes blessés et que des soins pressés leur seraient donnés par les médecins Wurtembergeois. Il me prévenait également qu'il allait aussitôt en référer au Prince Royal, commandant en chef de l'armée du sud qui se dirigeait sur Sarrebourg ; mais qu'en attendant sa décision, le feu de son artillerie, augmentée d'une batterie, allait continuer ses ravages, à moins, toutefois, que je ne fusse dans l'intention de rendre la place. « Dites à votre commandant, ajouta-t-il au sous-officier, qu'il a fait plus qu'on ne devait s'y attendre d'une place dépourvue de tout, et

qu'il ne doit plus compter sur aucun secours de son armée qui, à l'heure actuelle, a complètement abandonné la ligne des Vosges, sans pouvoir défendre les défilés ; enfin, qu'en raison de notre belle défense, il serait heureux d'obtenir du Prince Royal les meilleures conditions pour moi et pour ma troupe ».

Je m'attendais à une pareille réponse, mais mes hommes avaient profité de ces pourparlers pour achever de cuire un bœuf à moitié calciné par l'incendie et qui fut distribué avec quelques pains trouvés dans la cuisine. Pourtant les hostilités ne reprirent pas le soir même, l'ennemi qui nous avait envoyé dans cette seule journée plus de 1,500 boulets : était-il à court de munitions ? probablement, peut-être aussi, s'inquiétait-il du bruit lointain du canon que nous entendions dans la direction de Bitche. Un grand calme se fit, vers 10 heures on n'entendait plus dans le fort que le pas des sentinelles. Mes hommes s'endormirent le long du parapet et leur sommeil ne fut troublé que vers minuit par une alerte suivie de quelques coups de feu. A 4 heures du matin, de nouveaux coups de canon les réveillèrent en sursaut et tout le monde reprit sa place au plus vite.

Durant cette seconde journée, les ennemis ne nous envoyèrent que deux ou trois centaines d'obus, mais en revanche la fusillade fut plus nourrie que la veille et nos munitions s'épuisèrent vite dans la riposte.

Que d'incidents tragiques pendant ces deux journées ! Vers 4 heures, je m'étais rendu au secteur du sergent Gessler du 96<sup>e</sup> de ligne, il me fit remarquer une quinzaine de cadavres couchés dans une prairie découverte à

400 mètres du fort. Sur 15, il me dit en avoir abattu 8 à lui tout seul ; il me montra un homme embusqué derrière une croix, qui cherchait à traverser le chemin, je tirai sans succès, le sergent fit feu et ce soldat tomba foudroyé. Comme je le félicitais sur son adresse, ce malheureux sous-officier tomba à son tour, la figure traversée de part en part. A côté de lui, au même instant, tomba mon ordonnance, il était sur le point d'être libéré quand la guerre fut déclarée et il demeurait persuadé qu'elle lui serait fatale. Il mourut en me disant : « Je vous l'avais bien dit. »

Un peu plus tard, je perdis 1 turco et 2 zouaves dans les circonstances suivantes : deux cavaliers suivaient un chemin de ronde, à peine si je venais de reconnaître un officier dans l'un d'eux, qu'une balle du turco l'abattit. Aussitôt, quatre ou cinq hommes sortirent du bois et l'emportèrent. J'ai su plus tard que c'était M. de Steiger, colonel d'état-major Wurtembergeois. Le turco ne survécut pas longtemps à son coup d'adresse, un coup de feu l'étendit roide mort et deux zouaves qui prirent successivement la même place que lui, tombèrent coup sur coup. Je recommandai à mes hommes de ne pas rester immobile et de se déplacer souvent. Un soldat, nommé Vogel, qui avait eu deux doigts brisés, refusa de se laisser soigner, déclarant que les soins ne lui étaient pas nécessaires à lui qui voulait mourir et non se rendre. Il tomba mortellement frappé, tandis qu'on cherchait à l'entraîner.

*Se rendre !...* Il fallait pourtant y songer. Cette pensée nous était insupportable, être faits prisonniers nous paraissait horrible... Il fallut bien s'y faire. Nous étions à

bout de ressources... plus de cartouches, plus de vivres, à peine un peu de poudre à canon qui dans l'état de notre artillerie était bonne tout au plus à faire sauter le fort. Et pouvions-nous y songer seulement ? N'aurait-il pas été cruel et inutile de sacrifier ainsi en pure perte nos blessés et une centaine d'hommes qui pourraient encore rendre des services au pays ? Je réunis une sorte de conseil de défense composé de MM. Mazoyer et Brun, de l'adjudant Armand et du maréchal-des-logis Fonvielle. Il fut unanime à reconnaître l'impossibilité de continuer la lutte. Il fallait donc se préparer !.. C'était la dernière épreuve qui nous attendait et la plus cruelle de toutes.

Le 10 Août, à 9 heures et demie du soir, le drapeau blanc fut arboré au sommet du donjon et y remplaça le drapeau tricolore que je ne voulais pas laisser aux mains de l'ennemi ; puis je fis noyer ce qui me restait de poudre, enclouer les canons, démonter et disperser les culasses mobiles des chassepots ; enfin, laissant le commandement du fort à M. Mazoyer, je me rendis accompagné de l'adjudant Armand, auprès du général, commandant les troupes du siège ; pour lui annoncer que le fort se rendait à discrétion et arrêter avec lui, les conditions de la reddition.

Le curé du village nous servit d'interprète, et malgré tous mes efforts je ne pus obtenir de meilleures clauses que celles qui suivent :

En principe, il était arrêté :

1° La garnison du fort est faite prisonnière de guerre et sera désarmée dès le lendemain matin 8 heures ; jusqu'à ce moment elle restera dans le fort.

2° Le fort sera rendu à la même heure avec tout le matériel qu'il contient ; en attendant, un poste Wurtembergeois en occupera l'entrée, sous la sauvegarde du commandant du fort.

3° Les blessés seront immédiatement transférés à l'ambulance installée dans le village ; au moyen de voitures que le maire de la localité devra mettre à notre disposition.

4° Jusqu'à décision du Prince Royal, le commandant du fort, MM. Mazoyer et Brun sont autorisés à conserver leurs armes ainsi que l'argent et les effets personnels qui peuvent leur appartenir. A cet effet, ces 3 officiers seront conduits le lendemain au grand quartier général Allemand où ils seront présentés au commandant en chef qui approuvera les conditions spécifiées ci-dessus où sera libre de les modifier sur la demande que le commandant du fort pourra alors lui faire directement.

5° Après une journée de repos, les hommes valides et pouvant marcher seront dirigés vers Wissembourg où ils attendront les 3 officiers qui seront internés en Allemagne dans la même localité que leurs soldats.

*Signé :*

Sous-L' ARCHER

*Signé :*

G<sup>al</sup> OBERNITZ

Comme conclusion de mon entrevue avec le Prince Royal de Prusse, je fus un peu plus tard, échangé contre un officier Prussien, fait prisonnier devant Strasbourg, le neveu du général Werder ; et, à la reddition de cette place, autorisé à prendre du service dans les bureaux arabes en Algérie.

Ainsi finit cette défense de Lichtenberg qui avait coûté la vie à 34 soldats français, mais que nous avons cruellement vengés en infligeant des pertes sérieuses aux Allemands, ils avaient en effet perdu : 1 colonel, 1 commandant, 4 officiers subalternes et 98 sous-officiers ou soldats, ils avaient une quarantaine de blessés.

Les nôtres furent bien soignés sous les ambulances Allemandes. Nos morts reposent dans le cimetière de Lichtenberg. Que Dieu accorde un doux repos à tous ces braves, morts pour la Patrie !...



MINISTÈRE DE LA GUERRE      Versailles, le 10 octobre 1871.

Etat-Major Général

1<sup>ER</sup> BUREAU

MONSIEUR LE SOUS-LIEUTENANT,

J'ai l'honneur de vous informer que comme signataire de la reddition de Lichtenberg, vous aurez à comparaître, en exécution de l'article 264 du décret du 13 octobre 1863, devant le Conseil d'Enquête institué par décision de M. le Président de la République, en date du 30 septembre dernier, et qui est composé de :

MM. le maréchal Baraguey d'Hilliers, président ;  
       le général de division Chason ;  
       »                    »    D'Aurelles de Paladines ;  
       »                    »    D'Autemarre d'Ervillé ;  
       »                    »    Sévelinges.

Le Conseil siégera à Paris, au Ministère de la Guerre.

Jé vous invite à vous tenir prêt à comparaître devant ce Conseil au jour qui vous sera désigné par M. le maréchal Baraguey d'Hilliers, et à m'accuser réception de la présente.

Recevez, M. le Sous-Lieutenant, l'assurance de ma considération.

*Le Ministre de la Guerre,*

Signé : GÉNÉRAL DE CISSEY.

A M. Archer, sous-lieutenant au 96<sup>e</sup> Régiment d'infanterie à Versailles.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE

Etat - Major Général

## CONSEIL D'ENQUÊTE

*Copie d'un extrait du Procès-Verbal de la séance du 14 octobre 1871*

« Oui le rapport, oui les pièces à l'appui.  
« Après en avoir délibéré,  
« Le Conseil d'enquête est d'avis que l'article 4 du décret du  
« 1<sup>er</sup> mai 1812 n'était pas applicable au fort de Lichtenberg,  
« car, par sa situation sur un rocher, l'ennemi n'aurait jamais  
« pu y faire brèche ; que le Commandant du fort, M. Archer,  
« sous-lieutenant au 96<sup>me</sup> de ligne, a fait tout ce qu'il était  
« possible pour la défense de la Place ; qu'avant la reddition  
« il a détruit l'artillerie, les munitions de guerre, enfin tout ce  
« dont l'ennemi aurait pu profiter, soit pour se ravitailler, soit  
« contre d'autres Places ; que par l'incendie de tous les bâti-  
« ments de la Place, le grand nombre des blessés qu'il ne  
« pouvait soigner, faute d'officier de santé, de médicaments et  
« d'abris, le manque de vivres et de munitions, l'impossibilité  
« de garantir les défenseurs du feu de l'ennemi, les parapets  
« étant détruits, la résistance devenait impossible ; que, par  
« suite, le sous-lieutenant Archer a fait tout ce que le devoir  
« exigeait, et lui adresse des éloges pour sa belle résistance. »

POUR EXTRAIT CONFORME,

POUR COPIE CONFORME,

*Le Président du conseil d'enquête,*      *Le Général d'Etat-Major général,*  
Maréchal BARAGUEY-d'HILLIERS,      Signé, HARTUNY.

*Le chef de bureau de l'infanterie,*  
Signé : E. TEMPLIER.

## AU CAPITAINE ARCHER

AU BRAVE DÉFENSEUR DE LICHTENBERG



Au fort de Lichtenberg, le vent chante ta gloire  
Dans les débris des murs, aux créneaux des donjons,  
Car tu fus le héros superbe et ta victoire  
A pour jamais paré d'un noble éclat ton front.

Tandis que les Prussiens pressaient leur horde noire,  
Dix mille contre vingt, sans pain, sans un canon,  
Tu luttas jusqu'au bout, et c'est pourquoi l'histoire  
En lettres d'or inscrit ta défense et ton nom.

Ceux qui dorment là-bas, sous les clochers d'Alsace,  
Tombés sur les remparts en défendant la place,  
Ont marqué de leur sang ce vaillant souvenir.

Par ses mains le drapeau de notre belle France,  
Vit dans l'affre des pleurs, un éclair d'espérance,  
Dans ses plis tu vivras l'éternel avenir !...

Emile Roux.

Après avoir lu le manuscrit:

Grenoble, novembre 1899.



# DISCOURS

Prononcé par M. ROUSTAN

Lors de sa Réception à l'Académie du Var, le 8 Janvier 1902

---

MESSIEURS,

Touché de la bienveillance, de l'unanimité, avec lesquelles vous avez daigné m'accueillir, je vous remercie simplement; l'émotion vraie ne trouve point de paroles.

Artiste, les interprètes les plus fidèles de mes pensées sont : le crayon et le pinceau, et j'aurais quelque appréhension de prendre la parole devant un auditoire de savants, de littérateurs distingués sachant écrire et parler avec tout le charme de l'esprit; si votre empressement flatteur à m'admettre parmi vous ne m'assurait toute votre indulgence.

Heureusement pour moi, Messieurs, pour ce que j'ai à vous dire aujourd'hui, le langage du cœur et de la reconnaissance viendra à mon aide : dans cet ordre de sentiments, il suffit de s'exprimer avec simplicité et conviction, pour être sympathiquement écouté.

N'ayant pas à faire l'éloge d'un prédécesseur, permettez-moi de remplir un devoir de reconnaissance envers trois artistes, trois architectes éminents: Vaudoier, Espérandieu et Révoil qui furent mes maîtres, dont les œuvres sublimes exécutées dans le dernier demi-siècle ont contribué à la gloire artistique de la France.

Je n'ai pu jusqu'à ce jour accomplir ce devoir, il ne m'avait pas été donné de parler devant un auditoire susceptible d'accueillir avec intérêt la biographie des artistes et leurs œuvres; mais au milieu de vous, Messieurs, dans cette enceinte, je n'hésite pas ! Il appartient aux académies d'inscrire sur le livre de la postérité la vie et les actes des hommes de génie et de talent qui ont illustré la Patrie.

---

Léon Vaudoyer, le premier en date était fils d'un architecte de grand mérite.

— Dès l'âge de 23 ans, il remportait le Grand Prix de Rome ; il prit ainsi de bonne heure pour devise « Noblesse oblige ».

A Rome, à la villa Médicis, où il séjourna quatre ans, il étudia avec ardeur les monuments de l'antiquité ; il se fit remarquer par ses restaurations des arcs d'Ancone, de Bénévent et des aqueducs de Claude, mais, surtout par sa restauration des temples de Vénus et de Rome, entourés de leurs portiques sur le grand soubassement entre le Colisée, le Forum et le palais des Césars, qui ont figuré à l'exposition universelle de 1855.

Il étudia, d'autre part, les édifices religieux du moyen âge et de la Renaissance, et ses cartons se remplirent d'une collection des plus riches matériaux ; collection qui fut l'objet de l'admiration du monde artistique de Paris et qui, exposée dans les principales capitales de l'Europe, le classa parmi les dessinateurs les plus habiles et les plus consciencieux.

Avant son départ pour l'Italie, il avait concouru victorieusement pour l'exécution du tombeau du général Foy.

Et par cette œuvre établit les premières bases de sa future et glorieuse réputation.

A son retour, il ouvrit un atelier où de nombreux élèves profitèrent pendant de longues années de ses savantes leçons, de la sagesse de ses conseils, de la sûreté de son jugement, de ses critiques et de son goût élevé. Tous ces élèves, la plupart disparus aujourd'hui, ont compté parmi les artistes les plus distingués de notre époque.

Successivement nommé membre du Conseil des bâtiments civils, architecte des monuments historiques, Inspecteur général des édifices diocésains, membre de l'Institut, Léon Vaudoyer s'attire dans ses hautes fonctions l'estime et l'affection générale.

Nous devons à ce maître : la transformation en conservatoire des Arts et Métiers de l'abbaye de Saint-Martin des Champs de Paris, dont la nouvelle façade est justement citée comme un des plus remarquables spécimens de l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1843, le ministre des Cultes chargea Léon Vaudoyer de dresser les plans d'une cathédrale pour Marseille, à édifier au quartier de la Joliette, alors en formation.

L'éminent artiste comprit la poésie d'un tel sujet : l'édifice devait s'élever sous le ciel le plus apte à faire valoir le jeu des formes et de la coloration — avec pour voisinage la mer « la grande bleue » des antiques aèdes, la mer enveloppante qui, telle une lyre capricieuse, verserait sur ce décor l'égrenement de la vague ou le léger murmure de l'onde ; de deux de ses côtés, l'édifice serait baigné sans obstacle dans le soleil le plus radieux du monde, le soleil qui sous le frôlement de ses rayons

détacherait par des ombres où le reflet de l'eau dormirait, les lignes et les saillies : un tel monument devait posséder ce caractère de puissance par sa masse et sa proportion, planer fièrement par l'étendue de sa perspective, mettre dans le resplendissement de l'eau et du soleil sa note grave de puissance et de durée. Ce sujet exigeait un style robuste des formes, des silhouettes rappelant l'Orient dont Marseille est pour ainsi dire le débarcadère.

Phocée lui a rappelé l'Asie-Mineure. — Il revit par la pensée : Sainte-Sophie de Constantinople, première application du style byzantin créé par des artistes Ioniens ; Jérusalem, berceau du christianisme et les non moins heureuses applications de ce style en Italie : Venise, Ravenne, Sienna, Pise ; enfin les réminiscences que l'on trouve comme apportées par le vent de la foi, en Provence, dans le roman qui est le style religieux primitif de notre contrée.

Vaudoyer s'inspira de ces styles et composa, avec des dimensions proportionnées au tableau, la plus grandiose conception artistique du dernier siècle.

Qu'on regarde la nouvelle cathédrale de la mer, de la Joliette, de n'importe quel point par lequel on la découvre, elle impose par sa majestueuse allure, ses belles proportions, le jeu de ses dômes, de ses tourelles, de ses clochers, qui se découvrent sur l'azur du ciel dont ils reçoivent la lumière et les reflets ; par sa parure austère formée d'assises blanches et de couleurs dont les alternances voulues donnent l'échelle et rompent la monotonie des masses monochromes.

A l'intérieur, c'est l'arc plein cintre surhaussé qui

règne en maître ; ceux de la nef et des dômes sont supportés par des piles nerveuses avec des assises, alternées de pierre de Cassis polie à ton chaud de sienne, de marbre rouge de Brignoles et de Vitrolles ; les arcs secondaires de l'intérieur et de l'extérieur sont supportés par six cents colonnes de porphyre, de granit des Vosges, vert des Alpes, des marbres de Numidie, rouge griotte de Corse et du Levant.

Le grand dôme et les trois dômes du chœur et du transept, établis au sol sur plan carré, sont amenés au plan circulaire par des trompes nerveuses et élancées qui s'élèvent gracieuses pour supporter ces imposantes masses.

Le grand dôme compris le campanille a 75 mètres de hauteur.

Vaudoyer n'eut pas la consolation de terminer sa cathédrale, l'œuvre de toute sa vie, son rêve de gloire. Il a été frappé de mort en pleine Ecole des Beaux-Arts, dans ce lieu où s'était passée sa jeunesse, où il jugeait à son tour les artistes ; il s'était subitement affaissé au milieu de ses collègues de l'Institut au moment où il décernait un diplôme à un jeune architecte ; « Il est mort à son poste, en soldat qui fait son devoir. »

Les travaux de la nouvelle cathédrale ont été commencés en 1852 et ont été poussés très activement jusqu'en 1870.

Léon Vaudoyer est mort en 1872. Pendant cette période de 20 ans, il a pu diriger la construction de tout le gros œuvre, sauf la partie supérieure des dômes ; il a indiqué par la sculpture des chapiteaux, du beffroi, des clochers et ceux des petits dômes, le type ou le style de

l'ornementation qu'il voulait appliquer dans les parties de son monument comportant de la décoration.

---

Ainsi que je l'ai dit, Léon Vaudoyer a formé de nombreux élèves ; l'un d'eux, Henri Espérandieu, originaire de Nîmes, avait suivi son maître à Marseille et s'était attaché à sa fortune presque dès le début des travaux de la Cathédrale, en qualité d'inspecteur ; il se donna à cette œuvre avec l'ardeur de ses 20 ans et l'attachement filial qu'il portait à son maître dont il devint le disciple, initié à tous ses projets.

Le Gouvernement confia naturellement à Espérandieu le soin de terminer la construction de la cathédrale selon les vues de son auteur. D'ailleurs, avant même la mort de Vaudoyer, Espérandieu était devenu un maître ; il s'était affirmé par ses merveilleuses créations qui forment à Marseille une couronne de monuments dont cette ville est justement fière.

En 1855, à peine âgé de 25 ans, il fut chargé du projet et de la construction du sanctuaire de Notre-Dame de la Garde qui se détache à l'horizon du Golfe.

En 1857, il donna les dessins de la colonne élevée au Boulevard du Nord, en commémoration du dogme de l'Immaculée Conception.

En 1862, on lui confia le projet et la construction du Palais de Longchamp qu'il termina en 1866. Œuvre très personnelle, du style-renaissance, qui a mis en parallèle Espérandieu avec Garnier de l'Opéra pour le prix Duc de l'Institut.

En 1864, il commença la Bibliothèque et l'École des Beaux-Arts, qu'il devait laisser inachevées.

En 1868, il était nommé architecte de la ville.

Par cette longue énumération on voit que Espérandieu était un artiste éminent, un architecte de Génie. Au moment où on lui confiait la mission de succéder à Vaudoyer à la Cathédrale, il avait à son actif la conception de plusieurs monuments dont un seul, Longchamp, eut suffi pour illustrer son nom.

En qualité d'architecte en chef de la Cathédrale, Espérandieu a achevé la construction difficile et hardie des absides, des dômes, des chapelles rayonnantes, des tribunes des bas côtés dont il a composé la sculpture des chapiteaux de colonnes.

Mais à son tour, à peine âgé de 45 ans il rejoignit son Maître en 1874; il est mort frappé au cerveau, à cet organe où germaient tant de glorieuses productions, auquel, malheureusement pour l'art, il n'a voulu accorder ni trêve, ni repos.

Ce fut un immense deuil pour Marseille qui l'avait adopté et choyé selon son mérite en lui confiant pendant vingt ans ses destinées artistiques. Tout ce qui, dans cette ville touchait à la construction : artistes, entrepreneurs, ouvriers, ses amis et ses nombreux admirateurs se pressait à la suite du cercueil, dans cette voie désormais douloureuse à tous les cœurs qui ont aimé Espérandieu.

---

Ainsi, la fatalité avait déjà fauché deux architectes en chef en vingt-deux ans.

L'administration des Cultes jeta les yeux sur Henri Révoil, architecte d'un grand mérite, pour leur succéder,

prenant en considération ses services, ses études spéciales sur l'architecture byzantine et Romane ; elle se rappela surtout que Vaudoyer l'honorait d'une amitié particulière et qu'il fut l'ami de tous les instants d'Henri Espérandieu.

L'administration ne pouvait faire un meilleur choix. Révoil alors âgé de 54 ans avait construit ou restauré plus de soixante églises notamment celles du Mourillon, de Saint-Jean du Var, du Pont-du-Las, à Toulon.

Il était l'auteur de l'important ouvrage sur l'Architecture Romane du Midi de la France, pour lequel il a parcouru et fouillé toute la Provence jusque dans les moindres bourgades et produit des milliers de dessins d'une exactitude remarquable, enfin, il était architecte des monuments historiques depuis 1850.

Révoil accepta le périlleux honneur d'achever, de décorer l'œuvre de Vaudoyer ; plus heureux que ses prédécesseurs, il put de 1874 à 1893 sinon achever, ce soin est réservé aux générations futures, du moins faire les décorations principales et l'agencement d'un mobilier semi-provisoire pour installer le Clergé qui prit possession du monument à cette dernière date.

Très limité par les ressources budgétaires — l'Etat venait de diriger nos cinq milliards de l'autre côté du Rhin, et pressé par un Clergé, profane en matière d'art, qui proposait de s'installer provisoirement dans une partie de l'édifice, Révoil opposa la force d'inertie, il lutta avec obstination pour la mémoire de Vaudoyer ; il parvint à accumuler le plus d'annuités possible pour confectionner, à l'intérieur, une parure digne du maître, au moins dans les parties les plus à portée des yeux.

Ces diverses causes l'ont obligé de renvoyer à des

temps meilleurs, l'exécution des décorations en mosaïque à fond d'or des voûtes de la nef, du cul de four et des murs de l'abside, laissés intentionnellement avec un simple badigeon.

Mais il n'a voulu faire aucune concession en ce qui concerne la façade principale et le porche qu'il a traités avec toute la splendeur, la richesse décorative qui caractérise le style bysantin.

Il a fait de ce porche une entrée triomphale, le frontispice vivace, pétillant de cette grande œuvre, marquant à ceux qui viendront après nous le type de la décoration qu'ils auront à traiter à l'intérieur.

Vous avez tous vu, Messieurs, cette belle page d'architecture, vos yeux ont dû conserver comme à la vue d'un tableau de maître une impression profonde de sa parfaite harmonie.

Au fond du porche, le portail de l'entrée principale avec ses arcs superposés, ses colonnes en marbre rouge de Numide, ses chapiteaux à têtes ; le bas relief du tympan représentant le Couronnement de la Vierge dû au ciseau de M. Eugène Guillaume, de l'Institut ; le parapet en bronze doré du balcon épiscopal ; les mosaïques vénitiennes du mur du fond représentant Jérusalem et Bethléem sur fond or ; celle du grand velum ornée de rosaces à tons discrets relevées par les ors sur fond bleu-vert.

Tout cet assemblage de marbre, de bronze, de mosaïques à paillettes d'or enveloppé par l'ombre portée de l'arc principal de la façade, lumineuse par le reflet du sol du parvis que darde le soleil, produit un effet magnifique.

Cette page immortalise Révoil ; il a déclaré lui-même qu'elle le récompenserait de toutes ses tribulations.

En dehors des décorations murales, le porche contient sur les façades latérales, dans des niches, six statues deux fois nature ; dans la galerie extérieure, sur l'arc principal, sept autres statues de mêmes dimensions sculptées par les statuaires : Guillaume, Allard, Pascal, Muniglier, Tournier, Gaudran, Cabuchet.

Les bas-reliefs des tympan d'entrée des bas côtés l'un, des cerfs s'abreuvant aux quatre fleuves sacrés, emblème du baptême ; l'autre représentant deux griffons, composition de Révoil interprétées par deux sculpteurs de Nîmes : MM. Michel et Brémond.

Je dois citer encore deux bas-reliefs qui ornent les tympan d'entrée des transepts. — Celui de droite, dû au ciseau de M. Cavelier, représente la prédication de Sainte-Madeleine ; celui de gauche, sculpté par M. Thomas, représente le débarquement de Saint-Lazare. Dans tous les travaux décoratifs que Henri Révoil a fait exécuter à la cathédrale, il a maîtrisé, si je puis parler ainsi, sa main habile et son esprit inventif en les assujettissant aux données archéologiques.

Malgré sa connaissance par lui-même de tous les monuments bysantins, il fit, de ses deniers, séjourner en Italie, pendant plusieurs années, un de ses condisciples : Charles Errard, le même qui dessina le fameux ouvrage de Létarouilly, pour relever les plus beaux spécimens des mosaïques romaines et vénitiennes.

C'est avec ces documents précieux qu'il a combiné le pavement de tout le sol de l'édifice et les décorations murales du porche et des tribunes de la nef.

Henri Révoil a eu une existence bien remplie. Il marquera comme le dessinateur le plus habile de notre époque, l'artiste, l'archéologue le plus savant, le plus distingué.

Il fut correspondant de l'Institut, de presque toutes les Académies européennes, décoré de tous les ordres ; son fils Paul Révoil, aujourd'hui gouverneur général de l'Algérie, a eu la suprême consolation de lui porter, à son lit de mort, en 1900, la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Lors de l'inauguration de la cathédrale, en 1893, on a scellé sur une des piles du chœur, une plaque d'onix sur laquelle ont été gravées les inscriptions suivantes :

#### LÉON VAUDOYER

Architecte. — Membre de l'Institut

Auteur des plans de cette cathédrale. A dirigé son exécution de 1852 à 1872

#### HENRI ESPÉRANDIEU

A terminé le gros œuvre en élevant les dômes de 1872 à 1874

#### HENRI RÉVOIL

A composé et fait exécuter la décoration intérieure et extérieure du porche et de l'édifice : sculpture, mosaïque, plomberie et mobilier de 1874 à 1900

#### *Collaborateurs :*

F. TALLON, A. MOUREN, A. JOLLY, C. ERRARD, F. ROUSTAN,  
Inspecteurs

Messieurs, de tous ces modestes collaborateurs qui ont vécu de la vie des maîtres pendant de longues

années, je reste seul, gardant au cœur le souvenir ineffaçable de 20 ans d'affection passés au milieu d'eux et, je suis heureux de leur adresser, devant vous, ce pieux souvenir !

F. ROUSTAN.



## LES GROTTES DU DESTEOU

---

Nous avons, dans deux précédents travaux (1), commencé la description du pittoresque vallon du Desteou dont le torrent vient se jeter dans la Reppe, au bord de la route nationale.

Cette partie des Gorges d'Ollioules, située sur le territoire d'Evenos, mérite d'être mieux connue des touristes.

Nous remonterons le profond défilé que forme le Desteou et nous ferons une halte à l'endroit qu'une légende a appelé le *Pied-de-St-Martin*. Nous y serons amplement dédommagé des fatigues d'une marche pénible par la vue du site le plus curieux que présente la masse rocheuse des gorges.

Non loin du *Pied-de-St-Martin* le torrent se rétrécit, les bords se relèvent à pic et sont couverts d'une végétation agreste ; les eaux qui avaient disparu sous les cailloux roulés, reparaissent sur une roche lisse sans solution de continuité. Le lit du torrent présente par intervalles, de grandes cavités arrondies qu'on dirait creusées de main d'homme et qu'on appelle dans la savoureuse langue provençale "cuou dé peiroou" (cul de chaudron).

---

(1) *Ruines des Gorges d'Ollioules* Bull. de l'Académie du Var année 1896, et *La Pierre christianisée*, même bulletin, année 1899.

Un filet d'eau limpide qui tombe en cascates dans ces bassins de cristal fait entendre un bruit léger dans l'harmonieux silence de ce lieu.

On continue de remonter le fond sinueux de la gorge à travers l'étroit couloir formé par les deux hautes bordures du vallon et bientôt le jour paraît : les murailles s'élargissent en cirque et sur la paroi verticale de la rive droite se montre la magnifique cascade d'Evenos, dont les eaux, après la saison pluvieuse, roulent avec fracas dans le précipice et complètent la beauté sauvage de cette solitude.

C'est là que nous avons découvert six grottes qui toutes ont servi de refuge ou de sépulture à l'homme primitif et dont la description fait l'objet de la présente étude. Cinq de ces grottes sont à gauche du ruisseau formé par les eaux de la cascade, une est à droite ; cette dernière offre le plus grand intérêt scientifique, nous l'étudierons tout d'abord.

### GROTTE N° 1

Cette grotte se présente comme un abri sous roche ; elle a une ouverture très élevée, de forme cintrée et elle s'enfonce dans la montagne sur une profondeur de 7 à 8 mètres ; elle était obstruée par des ronces à travers lesquelles nous avons dû nous frayer un passage pour pénétrer à l'intérieur ; un énorme tronçon de stalagmite la sépare en deux parties, vers le centre. La partie extérieure est à 1 m. 50 en contre-bas du sol intérieur ; nous avons débarrassé le sol extérieur des pierrailles qui le

couvraient et nous avons d'abord trouvé une couche de terre végétale de 0 m. 25 ; puis un dépôt de 0 m. 50 de pierres calcinées de charbon, de cendres qui ont constitué, sous l'action des eaux, un corps solide comme du béton.

Le sol de l'intérieur de la grotte, plus élevé, avon-nous dit, que celui que nous venons de décrire et qui forme comme une sorte de terrasse, n'était qu'un fort amas de foyers et de cendres ; nous y avons découvert une certaine quantité de tessons de poterie primitive, quelques silex en éclats ou ébauchés, puis une jolie lame (voir n° 16 de la planche n° 3), un grattoir très effilé de silex noir, produit des environs de Ste-Anne (n° 6) une certaine quantité d'os brisés, et quelques coquilles marines du genre patella.

La stalagmite dont nous avons parlé, laisse, du côté nord de la grotte, un étroit couloir qui est perpendiculaire au seuil et qui se termine par une rangée de pierres.

La première couche du sol intérieur nous a fourni une certaine quantité d'objets dont quelques-uns sont très intéressants. Ce sont : une petite hache polie (n° 5), deux jolies lames de silex à bords tranchants, de couleur beige, ayant un côté plat et portant sur l'autre côté trois facettes très régulières.

Nous avons aussi trouvé plusieurs éclats de silex et quelques coquilles marines ; les tessons de poteries y étaient nombreux et variés, et tous d'une cuisson imparfaite ; cependant au milieu de cette céramique primitive, nous avons recueilli les débris de deux vases qui dénotent de la part des derniers habitants de cette grotte, un

certain progrès dans cette industrie : un de ces fragments provient d'un tout petit vase, ou plutôt d'une coupe à boire avec ouverture évasée et ornée d'un ruban quadrillé.

Cette coupe présente une cuisson assez bonne, elle a été fabriquée avec une pâte homogène d'un gris noirâtre dans laquelle entrait une petite quantité de sable blanc, ainsi que quelques paillettes de mica ; l'intérieur et l'extérieur étaient polis avec les doigts et recouverts d'un enduit très noir. (Voir n° 9)

Nous avons aussi recueilli les restes d'un autre petit vase d'une pâte moins noire, d'une cuisson plus imparfaite que le précédent, et orné seulement de petits points crus de trois millimètres. Il est à supposer que ces vases remontent à la période du Bronze. (Voir n° 15).

Nous ne faisons pas la description d'autres débris de vases plus grossiers que nous avons recueillis : nous désirons abrégé le plus possible notre travail.

La deuxième couche était plus compacte et présentait une épaisseur de cinquante à soixante centimètres ; elle était composée d'un terreau assez fin, mêlé à quelques pierres ; les tessons de poterie ont été plus rares, généralement plus grossiers et presque sans cuisson ; les silex étaient aussi moins nombreux, à part quelques éclats ; nous n'y avons trouvé que la lame n° 12.

Les ossements, en assez grande quantité dans les deux couches, avaient été brisés pour en extraire la moelle, plusieurs ont été retouchés pour en faire des pointes ou des polissoirs ; parmi ces débris nous avons recueilli deux phalanges de bœuf ou de cerf, percées en guise de sifflet.

Cette grotte nous a fourni deux beaux squelettes humains, couchés sur le terrain primitif, sorte de limon rose qui était lui-même déposé sur une couche de joli sable marron.

Le premier squelette que nous avons rencontré, était étendu vers le fond de la grotte, contre la paroi du côté nord.

Le crâne de ce squelette avait disparu parce qu'il occupait une position plus élevée que le reste du corps ; la mâchoire inférieure était, par contre, restée sur place adaptée à la vertèbre cervicale ; les autres vertèbres se trouvaient enfouies sous les restes d'un gros foyer et la première vertèbre de la colonne était carbonisée.

Le bassin était bas, les bras allongés sur les côtés, les jambes parallèlement étendues, les deux chevilles séparées seulement par un espace de deux centimètres et les pieds encaissés derrière une grande dalle ; ce squelette n'avait pas les trois os principaux du côté droit : l'omoplate, l'humérus et le fémur ; la rotule était restée à sa place.

Les membres sont forts et assez bien conservés ; quelques côtes sont brisées ainsi que les bords de l'os iliaque.

Ce squelette est de grandeur ordinaire, 1 mètre 70 au plus ; la mâchoire trouvée sur place est très belle et d'une denture enviable ; le menton est fuyant mais pas très long ; par contre, l'arcade de cette mâchoire dénote qu'elle devait appartenir à un crâne très volumineux.

Le deuxième squelette était étendu avec le bassin à une profondeur de quatre-vingt-dix centimètres, le corps

était sensiblement couché sur le côté droit, la tête regardait l'extérieur et se trouvait plus élevée que le reste du corps ; la jambe du côté gauche était rectiligne et le fémur droit, au contraire, faisait un angle avec le tibia ; le pied était ramené sur la cheville de la jambe gauche, ce qui semblait indiquer une attitude de souffrance.

Ce squelette est très complet ; quelques côtes sont détériorées par le poids qu'elles supportaient ; il paraît appartenir à un vieillard ; sa longueur est de 1 mètre 75. Le crâne est un beau dolichocéphale qui, tout en ne se rapprochant pas complètement de la race Cros-Magnon, semble avoir une parenté avec la race Ibérique, de laquelle il descendait.

Le crâne est surtout remarquable par la forte arcade sourcilière qui devait lui donner une physionomie étrange ; les tempes sont très aplaties. On remarque au-dessus de l'arcade du côté droit, une pression que le sujet a dû subir pendant la jeunesse.

Du côté gauche, ce crâne porte deux cavités provenant des blessures qu'il a dû recevoir, la première a été faite dans l'os frontal avec un instrument aigu et tranchant ; sa forme est triangulaire et mesure treize millimètres de largeur dans sa plus grande dimension. La deuxième a atteint le pariétal et a occasionné une lésion de forme conique de dix-huit millimètres de longueur sur quatorze millimètres de largeur et de trois millimètres de profondeur. On voit aussi une incision oblique qui aurait été faite intentionnellement et qui n'a coupé que la partie superficielle ; l'os semble avoir été déchiré sur la tempe, mais il n'en est pas de même de la partie supérieure et antérieure dont la première lamelle, large de deux

millimètres, paraît avoir été coupée avec un silex très tranchant ; la plaie n'ayant pas été cicatrisée, nous croyons être ici en présence d'une incision posthume ou pratiquée peu avant la mort, de sorte que la soudure n'a pu se faire.

Le menton est long, pointu et fuyant ; la mâchoire inférieure est très bonne ; cet homme aurait vécu avec trois molaires ; au contraire la mâchoire supérieure est très mauvaise et semble n'avoir possédé que trois grosses molaires.

Les membres de ce squelette ont les extrémités fortes et épaisses ; les humérus ont une longueur de 0<sup>m</sup>300 ; celui de droite présente à sa partie médiane une sorte d'apophyse de dix-neuf millimètres, terminée par une pointe de neuf millimètres qui se dirige sur le devant ; les cubitus mesurent 0<sup>m</sup>270, les radius 0<sup>m</sup>240. Les clavicules ont à gauche 0<sup>m</sup>150 et à droite 0<sup>m</sup>145, celle-ci est plus épaisse et porte une carie qui a arrêté son développement.

Les fémurs sont très forts et ont une longueur de 0<sup>m</sup>450 millimètres, les cols sont beaux et sensiblement plus courts. Les trochanters ont les pointes bien recourbées, mais les dos, au lieu d'être lisses, sont très rugueux et ont la ligne âpre assez prononcée.

Les tibias, assez platyméniques, sont d'une longueur de 0<sup>m</sup>038 ; les péronés 0<sup>m</sup>315 ; celui de droite porte vers la partie supérieure une longue soudure, ce qui indique qu'il fut brisé à la suite d'un traumatisme.

Les pieds semblent assez puissants en raison des exercices auxquels devait se livrer le sujet.

Un troisième squelette, celui d'un enfant de 6 ans au plus, a été aussi trouvé dans cette grotte, mais vers l'extérieur, sur le deuxième seuil, limité à l'Ouest par la colonne de stalagmite et au Sud-Ouest par les parois de la roche. En raison de leur peu de dureté, ces ossements étaient presque tous émiellés, sauf le crâne que nous avons malheureusement brisé.

Les mâchoires sont assez bonnes et ont toutes leurs dents. Ce petit être était recouvert d'un terreau semblable à celui que nous avons extrait de la fente adjacente. C'est tout près de ce squelette que nous avons trouvé le grattoir fait d'un beau silex noir qui dans sa simplicité présente une certaine importance en raison des tranchants qui entourent ses bords.

En résumé, tout nous porte à croire que nous sommes ici en présence d'une grotte à sépulture appartenant à l'une des premières périodes néolithiques et à celles qui les ont suivies, ainsi que nous l'indiquent les fragments d'os humains qui proviennent d'autres squelettes trouvés dans le vide situé entre la roche et la colonne de stalagmite.

Il nous reste maintenant à déterminer hypothétiquement à quelle époque remonteraient ces squelettes. Quant aux lames de silex qui pourraient nous servir de base, nous n'avons que le n° 14 qui a été trouvé près du squelette de l'enfant; il en est de même des poteries: aucun de ces vases ne nous a semblé faire partie du mobilier funéraire.

Ces sortes de tombes sans mobilier funéraire manquent d'intérêt, à la vérité, mais elles ne sont pas sans précédent.

En 1885, il fut découvert à Peymeinade une grotte à sépultures avec les restes d'une trentaine de squelettes d'une race généralement petite et des plus primitives avec les fémurs très arqués et les cols très courts ; elle fut trouvée dépourvue de tout objet funéraire ; nous n'y trouvâmes que les restes d'un vase très grossier avec quelques dents du genre *lupus* ; le tout avait été placé à l'ouverture.

Loin de nous la pensée d'attribuer aux squelettes qui nous occupent la même antiquité que ceux de Peymeinade, la race n'est évidemment pas la même.

Le premier des squelettes décrits ci-dessus n'étant pas complet, nous ne porterons notre étude que sur le deuxième.

Le crâne de ce dernier est très volumineux, il présente une capacité de 1.738 centimètres cubes, ainsi qu'on le verra à la fin de notre mémoire où nous plaçons le travail de mensuration qu'a bien voulu nous adresser M. le docteur Voisin. Son diamètre et ses courbes dépassent nos moyennes, ses dimensions transversales sont très développées et l'ampleur de la loge frontale dénoterait une intelligence qui semblerait nous mettre en présence d'une race supérieure.

Ce squelette porte sur ses membres cinq blessures, ce qui prouve que nous ne sommes pas ici en présence d'un type ordinaire, mais d'un guerrier.

Les silex, à l'exception du noir et du numéro , d'un gris foncé, qui sont des produits locaux, sont étrangers et paraissent être originaires du Présigny. Ils sont généralement de la coupe danoise, à trois et quatre facettes longitudinales, coupe que nous trouvons ici dans

plusieurs stations néolithiques et taillés sur les deux faces avec une extrémité retouchée ; ils semblent caractéristiques de l'époque intermédiaire de la Madeleine et de la période néolithique (Voir planche n° 3).

Les débris de vases présentent plusieurs genres et même plusieurs époques.

Les coquilles marines étaient assez nombreuses, mais à part deux, elles appartiennent toutes au genre patella, ce qui indique que ces hommes allaient à la pêche.

La faune animale n'est pas ici richement représentée; tous les ossements étant brisés, nous n'avons pu reconnaître que deux mâchoires de sanglier, une du genre bœuf et quelques-unes de chèvres.

## GROTTE N° 2

Cette grotte est située à gauche de la cascade, à une hauteur d'une vingtaine de mètres environ ; on y accède du côté de l'Est au travers de la barre des rochers.

On arrive non sans peine au dessous de l'ouverture, contre la rigole qui sert à l'écoulement des eaux, on grimpe encore deux mètres environ à l'aide des branches d'une touffe de chênes verts qui bordent le seuil.

L'on se trouve d'abord sur une petite terrasse extérieure de cinq mètres de bordure et de trois mètres environ de largeur, composée d'une couche de terreau d'un mètre remplie de foyers dans lesquels on trouve une certaine quantité de tessons de poterie grossière, des ossements appartenant à des restes de repas et plusieurs fragments de silex.

Le seuil donne accès du côté de l'Est à une longue manche formée par une pente de forme cintrée, d'une longueur de 15 mètres, avec une pointe terminée par une fissure qui se perd dans la montagne.

Le sol de l'intérieur n'est recouvert que d'une simple couche de terreau de 0 m. 40 accumulée à la suite du temps par l'effritement de la roche, ou par la poussière que les vents y ont apportée.

Nous y avons trouvé en quantité des tessons de poterie, des os brisés et une lame en silex de couleur beige (n° 8), recouverts d'une couche de concrétion calcaire. — Ce lieu a donc été primitivement habité.

### GROTTE N° 3

Cette grotte est située plus à l'est, à l'extrémité du cercle déjà nommé et au pied de la haute falaise toute labourée de crevasses, servant en même temps de support aux deux petites grottes n° 4 et 5 qui se trouvent perchées en haut comme deux nids d'aigle.

La grotte est formée d'abord d'une sorte de sous-roche, avec une petite terrasse extérieure de 5 mètres de long, sur 2 m. 80 de large.

Cette terrasse offre du côté du Nord une étroite fente de 12 mètres de longueur et de 1 mètre à 1 m. 50 de largeur qui se dirige vers l'Est dans la montagne, son extrémité étant fortement ébréchée.

Il est à supposer que les eaux quaternaires ont longuement passé dans cet intérieur et cette phase géologique

se montre tout particulièrement accentuée sous le sous-roche extérieur par la présence d'un poudingue formé d'un gravier lisse, sorte de terrain de transport.

Cette grotte fut jadis utilisée, comme presque toutes, pour abriter le bétail, mais par suite de l'inclinaison du sol vers l'extérieur, il est à supposer que la couche de terreau qui renfermait les vestiges d'habitation a roulé dans le torrent.

Nous n'avons pratiqué dans cet intérieur que de très petits sondages, qui nous ont fourni quelques tessons de poterie et quelques silex grossiers.

La terrasse que nous avons signalée donne accès, du côté du Sud, à une sorte de poche élevée au dessus du sol de 1 m. 50 environ ; le sol de cette cavité est lui-même divisé en deux compartiments adjacents, le premier se dirige du nord au sud et est terminé en forme de pointe.

Les terreaux d'habitation qu'elle pouvait renfermer avaient disparu, mais nous avons rencontré contre les parois quelques débris façonnés par l'homme.

Le sol de ce réduit, se trouvait en partie recouvert d'une mince croûte de concrétions calcaires, les fouilles que nous y avons pratiquées ont amené la découverte d'un beau squelette qui nous paraît être celui d'une femme.

Ce squelette gisait à une profondeur de 0 m. 60 contre les parois de la roche, la tête du côté nord vers l'extérieur et les pieds vers le sud.

Il nous semble que cette femme n'est pas morte sur place, mais qu'il y a eu ici ensevelissement.

Les dispositions étaient trop régulières pour admettre l'hypothèse contraire, le corps était parfaitement allongé ;

les mains se joignaient sur le bassin, seulement celle de gauche le croisait davantage et allait joindre celle de droite dont le poignet arrivait à peine sur l'os iliaque.

Tous les petits os des mains se trouvaient dans la cavité pulvienne sur le sacrum.

Le bassin est en bon état sauf le coccyx que nous avons brisé.

Les deux jambes occupaient une position parallèle, les pieds très longs et très développés étaient droits, les calcanéums en bas bien formés.

Ce squelette semble avoir une longueur de 1 mètre 78 environ, grandeur qui pourrait être au-dessus de la moyenne pour son sexe ; le crâne est petit, trop même en raison du tronc qui le portait. Il est du type brachycéphalique et d'une capacité de 1250 centimètres cubes, mais la face longue et sa belle mâchoire inférieure contribuent à lui donner une figure assez forte. Rien d'anormal d'après notre avis à relever sur ce crâne ; la suture lambdoïde est dessinée, le front petit avec une ligne renflée au centre.

L'apophyse styloïde de gauche est bien conservée, la mâchoire inférieure a une belle denture il ne lui manque que la deuxième molaire gauche, les incisives sont grosses, laides et placées en biais, fortement inclinées sur le bord du maxillaire comme celles de la mâchoire inférieure des moutons auxquelles elles ressemblent. Ces dents sont très usées vers l'intérieur par le fait de la mastication et de la position inclinée.

La mâchoire supérieure est belle et très forte, il lui manque l'avant-dernière grosse molaire gauche, les

dents sont droites, hautes et plus petites ; la première canine droite fait saillie davantage à l'extérieur et se trouve en partie à cheval sur l'incisive.

Le menton présente un certain prognatisme, la mâchoire est terminée par des apophyses coronoides très élevées, ce qui contribuait l'allongement de la face.

Les clavicules sont bonnes avec les facettes acranion très larges.

Les vertèbres sont toutes en bon état et très fortes ; quant aux côtes quelques-unes ont été brisées.

Les gros membres abdominaux sont très forts et n'ont rien d'anormal à signaler.

Les fémurs sont longs et les cols plus développés, les tibias sont plus courts et de forme assez ovale.

A quelle époque devons-nous faire remonter ce squelette ? Les restes de vases seuls nous viennent en aide, car les silex et les objets de parure font défaut. La poterie est noire et très siliceuse, elle semble avoir reçu une certaine cuisson.

Nous pensons que ce squelette remonte à une des dernières périodes néolithiques.

## GROTTES N<sup>OS</sup> 4 ET 5

Ces deux grottes sont disposées dans le même sillon ; l'accès du n<sup>o</sup> 4 est très pénible, il faut arriver du côté de l'Est et s'aider d'une corde pour arriver à la base du rocher.

Elle se trouve à une trentaine de mètres de la précédente et elle est masquée par un olivier sauvage. Disposée de l'Est à l'Ouest, elle présente un intérieur

assez régulier de 2<sup>m</sup>50 de largeur à l'ouverture sur 3 mètres de profondeur ; elle est terminée au fond par une inclinaison de la voûte laissant un petit vide qui se perd dans la montagne.

Le n° 5 est au-dessus et à une distance de 6 mètres et ses dimensions sont à peu près égales à celles de la grotte précédente.

Ces grottes n'ont pas, à la vérité, une grande importance, mais les vestiges d'habitation y étant largement représentés, nous devons les signaler.

Les fouilles que nous avons pratiquées dans la grotte n° 4 ont été limitées à une étroite tranchée faite le long des parois du côté Nord, elles nous ont donné une grande quantité de fragments de poteries grossières, les uns très noirs, d'autres polis et ayant été recouverts d'un enduit de couleur rose.

Celles que nous avons faites dans la grotte n° 5 ont amené de même des tessons de poteries grossières et un grattoir en silex.

Nous y avons aussi trouvé une certaine quantité de petits fragments de bois desséché comme de l'amadou sur lesquels nous avons remarqué des rangées de petites entailles. Parmi ces objets nous avons rencontré une flèche, également en bois, encore bien conservée et semblable à celles dont se servent les sauvages indiens. Elle a une longueur de 0<sup>m</sup>08 ; on y voit une rigole aboutissant à la pointe qui se trouve percée de manière à verser le poison qui y était introduit. (Voir n° 2).

---

## GROTTE N° 6

Cette grotte se trouve située à 60 mètres environ de la précédente, à côté du lit du torrent, et elle est disposée au-dessous d'une grande pierre monumentale qui s'est séparée de la montagne.

L'intérieur de cette grotte présente la forme d'une longue flèche allant de l'Est à Ouest, de 13 mètres de long sur 7 mètres de large. Son ouverture avait été fermée au moyen d'une muraille en pierre sèche avec la porte au centre et le sol avait été approprié pour une bergerie.

Les fouilles que nous avons pratiquées dans cet intérieur et jusqu'à une profondeur de 1<sup>m</sup>50, nous ont fourni les restes de différentes périodes d'habitation dont la plus récente s'affirme par une couche de 0<sup>m</sup>50 environ, composée d'un terreau noir, quelques pierres, débris des foyers, plusieurs gros fragments de poterie très grossière, des ossements d'animaux brisés et le fragment d'une meule en basalte.

Cette couche reposait sur un sol uni et lisse d'une épaisseur de 0<sup>m</sup>15 ; elle était formée par la quantité de cendres qu'elle devait renfermer, et durcie à la suite des temps par les concrétions calcaires comparables au béton.

La deuxième couche est encore formée par une grande quantité de vestiges d'habitation dans laquelle nous avons trouvé, vers le centre, un jeune squelette humain âgé d'une quinzaine d'années au plus.

La tête était disposée vers l'extérieur et les jambes avaient été placées entre deux pierres.

Nous avons trouvé une jolie pointe en os figurée par le n° 7 et quatre fragments de silex.

---

C'est en 1894 que nous avons découvert les grottes décrites dans cette notice. Nous avons retardé jusqu'à ce jour la publication de notre travail parce que nous n'étions pas fixé sur certains points relatifs à nos squelettes.

Nous eûmes l'avantage de recevoir la visite de M. le docteur Voisin, du Muséum d'anthropologie de Paris, qui se plut à examiner nos collections. Il nous offrit d'emporter à Paris deux crânes dont l'un possède, nous a-t-il dit, une capacité remarquable.

Nous donnons ci-après les résultats de la mensuration qu'il a bien voulu nous adresser.

Ollioules, le 10 octobre 1902.

C. BOTTIN.

---

## OBSERVATIONS

| ORIGINE & NUMÉROS<br>des<br>CRANES | Capacité crânienne approchée | PROJECTIONS                              |             |             | DIAMÈTRES                |               |              |                   |         |               |                             |     |     |
|------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------|-------------|-------------|--------------------------|---------------|--------------|-------------------|---------|---------------|-----------------------------|-----|-----|
|                                    |                              | totale<br>{<br>Antérieure<br>Postérieure |             | Postérieure | Antéro-postérieur maxim. |               |              | Transvers maximum |         |               | Vertical basilo-bregmatique |     |     |
|                                    |                              | Antérieure                               | Postérieure |             | bitemporal               | biauriculaire | bismatoïdien | frontal max.      | — min.  | occipit. max. |                             |     |     |
| N° 1                               | 1738                         | 102                                      | 12          | 106         | 206                      | 156           | 145          | 128               | 104 1/2 | 123           | 102                         | 106 | 153 |
| N° 2                               | 1250                         | 90                                       | 83          | 95          | 180                      | 142           | 137          | 127               | 102     | 114           | 94                          | 116 | 152 |

Mesuré avec l'appareil du Dr Verneau

Maximum vrai du frontal, six diam. trans. front. de Hamy.



## OBSERVATIONS

| ORIGINE & NUMÉROS<br>des<br>CRANES | LARGEURS DE LA FACE |                |                       |                   | ORBITES |         | NEZ        |        |            |                           |                         |                     |
|------------------------------------|---------------------|----------------|-----------------------|-------------------|---------|---------|------------|--------|------------|---------------------------|-------------------------|---------------------|
|                                    | Biorbitaire externe | Interorbitaire | Bizygomatique maximum | Bimaxill. minimum | Largeur | Hauteur | supérieure | minima | inférieure | Larg. max. de l'ouverture | Long. méd des os nasaux | Long. totale du nez |
| N° 1                               | 112                 | 25             | 140                   | 65                | 40 1/2  | 32      | 14 1/2     | 11     | 20         | 25 1/2                    | 17 1/2                  | 49                  |
| N° 2                               | 99                  | »              | 136                   | 60                | 35      | 31      | »          | »      | »          | 25                        | »                       | 52 1                |

# CRANIOMÉTRIQUES

| HAUTEURS DE LA FACE                  |                  |                   |                  |                   | VOÛTE PALATINE |         |                         | MAXILLAIRE INFÉRIEUR |                |                       |            | ANGLES            |              |            | INDICES   |       |        |
|--------------------------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|----------------|---------|-------------------------|----------------------|----------------|-----------------------|------------|-------------------|--------------|------------|-----------|-------|--------|
| Sous-cérébrale du front              | Intermaxillaire. | Totale de la face | — de la pommette | Orbito-alvéolaire | Longueur       | Largeur | Dist. au trou occipital | Biangulaire          | Angulo-symphys | Hauteur branche mont. | — symphyse | Facial sous-nasal | — alvéolaire | — dentaire | Orbitaire | Nasal | Facial |
| 22 1/2                               | 21               | 93                | 29 1/2           | 44                | 48             | 37 1/2  | 43                      | 110 1/2              | 94             | 58                    | 36         | 77                | 65           | »          | 79.01     | 52.04 | 66.43  |
| 20                                   | 16               | 87                | 28               | 39                | 48             | 36      | 32 1/2                  | 92                   | 84 1/2         | 55                    | 27         | 73                | 65           | 62         | 88.57     | 47.62 | 66.92  |
| Mesuré avec l'appareil du Dr Verneau |                  |                   |                  |                   |                |         |                         |                      |                |                       |            |                   |              |            |           |       |        |
| »                                    |                  |                   |                  |                   |                |         |                         |                      |                |                       |            |                   |              |            |           |       |        |
| »                                    |                  |                   |                  |                   |                |         |                         |                      |                |                       |            |                   |              |            |           |       |        |
| Calculé sur les tables de Broca      |                  |                   |                  |                   |                |         |                         |                      |                |                       |            |                   |              |            |           |       |        |
| »                                    |                  |                   |                  |                   |                |         |                         |                      |                |                       |            |                   |              |            |           |       |        |
| »                                    |                  |                   |                  |                   |                |         |                         |                      |                |                       |            |                   |              |            |           |       |        |



## L É G E N D E

---

La *planche n° 1* représente les trois squelettes.

La *planche n° 2* représente le crâne du squelette n° 2.

La *planche n° 3* représente quelques objets ayant servi à l'homme.

N° 1 et 3, phalanges de bœuf ou de cerf percées en guise de sifflet.

N° 2, pointe de flèche en bois.

N°s 4, 6, 8, 10, 11, 12, 14, 16, 17, couteaux en silex.

N° 5, hache polie.

N° 7, pointe en os.

N° 9, 13, 15, tessons de poterie.

---





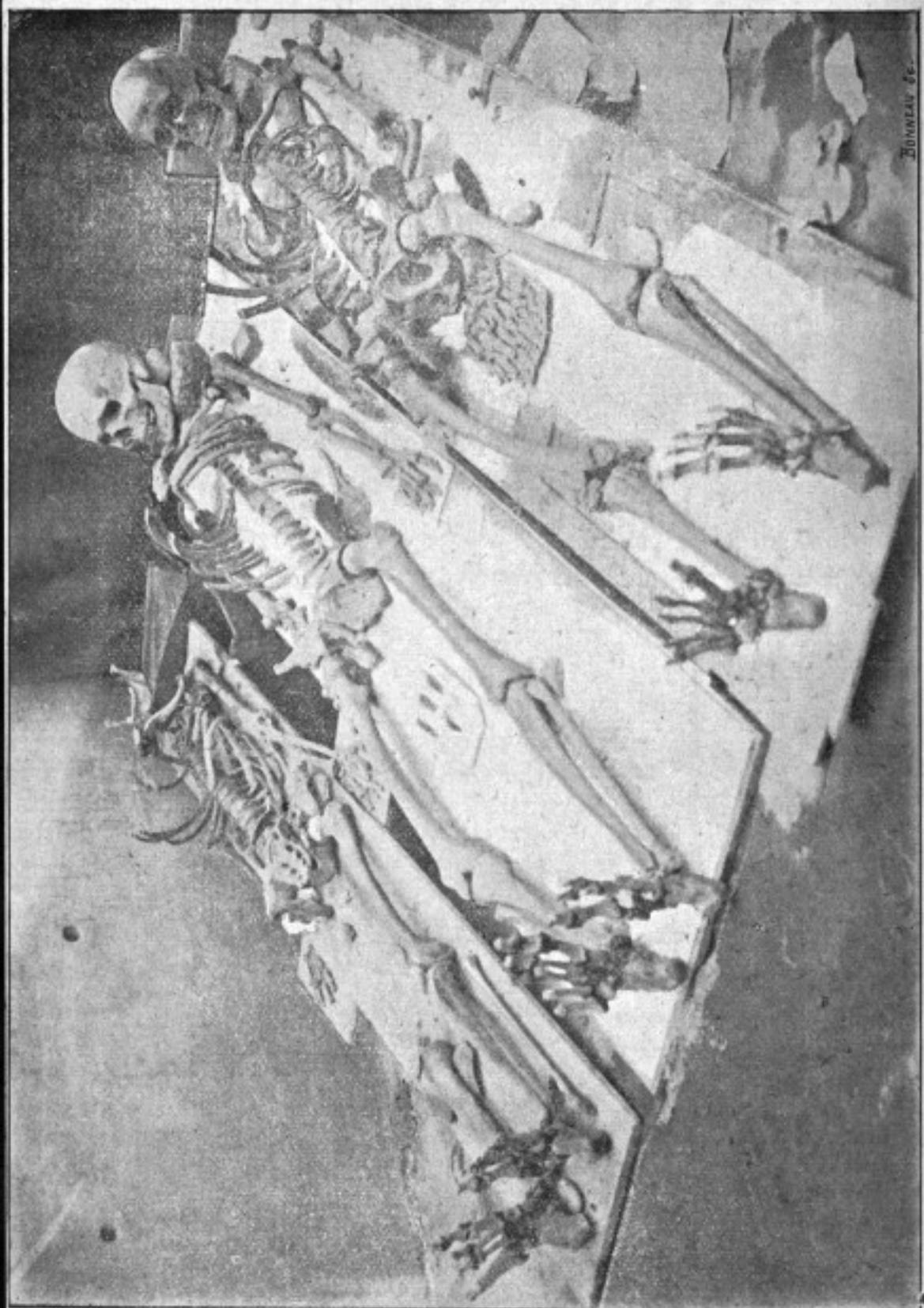
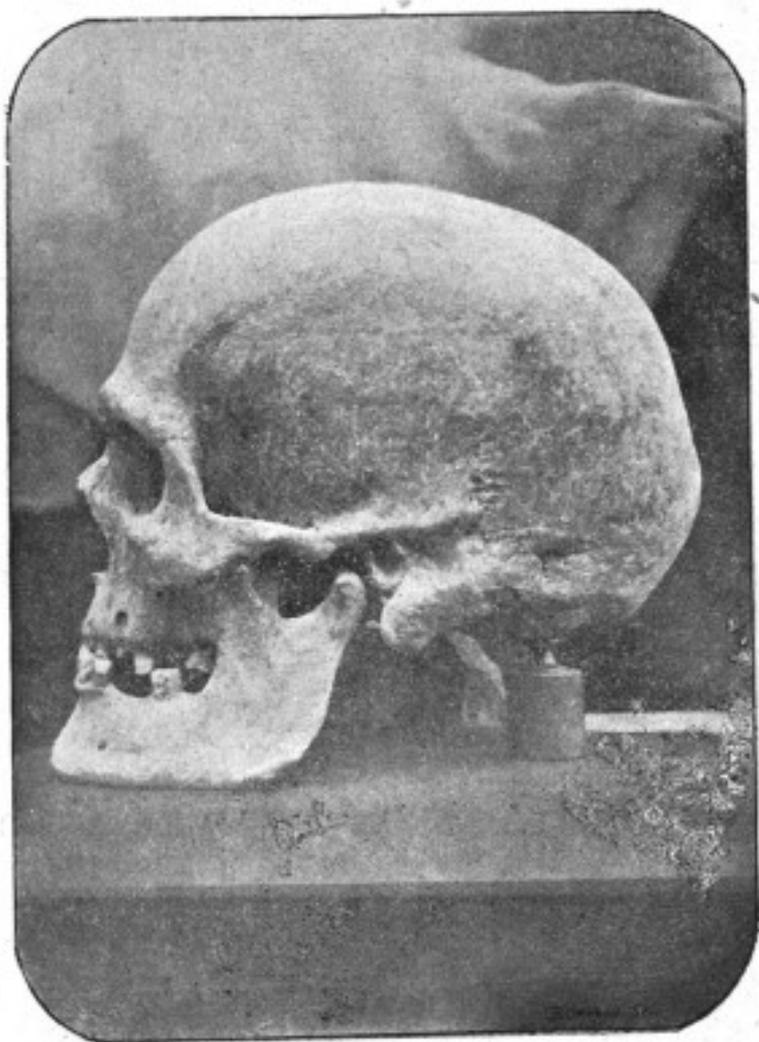


Planche n° 1





*Planche n° II*



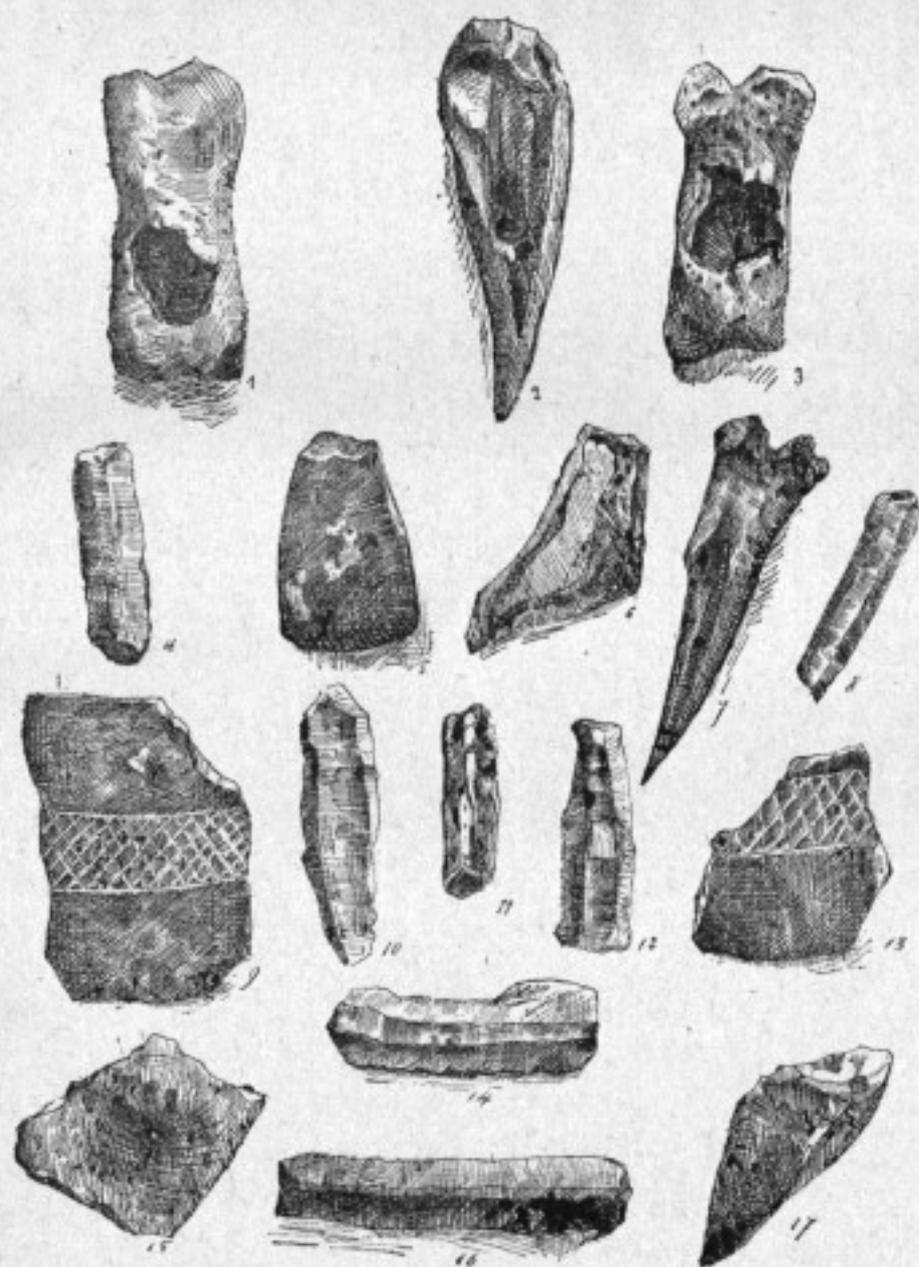


Planche n<sup>o</sup> III



# TABLE DES MATIÈRES

---

## LISTE des membres de l'Académie du Var :

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Membres honoraires..... | V  |
| Membres titulaires..... | VI |
| Membres associés.....   | X  |

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE du 8 janvier 1902..... XVII

Nomination d'un membre associé: M. Gabriel MICHEL.

OUVRAGES OFFERTS à l'Académie: *Toulon ancien et ses rues*, par M. MONGIN. — *Carte Archéologique du Département du Var*, par M. LONGUELANNE.

RÉCEPTION de M. F. ROUSTAN.

ÉLECTION pour le renouvellement du Bureau.

Commission pour la révision du Règlement.

LECTURES: *La France en Corée*, par M. le Dr HAGEN. —

*Des femmes et des qualités qui les caractérisent*, par

M. RAT. — *Les Korrigans*, poésie par M. LACOSTE. —

*Un jour de chasse*, par M. RIVIÈRE.

SÉANCE du 5 Février..... XX

OUVRAGES OFFERTS à l'Académie: *Reflets et Récits* par M<sup>me</sup> CORRÉARD LONG. — *Notes historiques sur la Provence*, par M. VEUCLIN. — *Une Excursion dans le Haut-Var*, par M. J. DELMAS.

RAPPORTS de MM. LACOSTE, PRAT-FLOTTES et ARMAGNIN.  
 LECTURES : *Marinette, La Prière, Le Fils de Papa*,  
 poésies par M. ALLÈGRE. — *L'Etoile*, comédie par  
 M. PERRETTE. — *La Baume des Peyrards*, par  
 M. MOULIN. — *L'Ile, Lys violet*, poésies par M. SECOND.

SÉANCE du 5 Mars..... XXIII

OUVRAGES OFFERTS à l'Académie : *Œuvres de Pierre  
 Puget et de son école*, par M. ROSSI. — *Le Prêtre et  
 les Hommes*, discours de M. le Chanoine PASTORET. —  
*Larmes et sourires*, poésies par M. MOULET.  
 RAPPORTS de MM. BOURRILLY, G. DRAGEON et LEJOURDAN.  
 Election d'un membre titulaire : M. FIOUPOU.  
 RÉCEPTION de MM. le commandant COLIN, le capitaine  
 BÉJOT.  
 LECTURES : *Poésies* traduites d'auteurs italiens et an-  
 glais, par A. LEJOURDAN. — *Le monde d'ici-bas*, par  
 M. RAT. — *Le Préhistorique de Provence*, par  
 M. MOULIN.

SÉANCE du 2 avril..... XXVI

OUVRAGES OFFERTS à l'Académie : *Toulon ancien et  
 ses Rues*, 2<sup>e</sup> volume, par M. MONGIN.  
 RAPPORTS de MM. LACOSTE, RIVIÈRE et de MARTINENG.  
 RÉCEPTION de M. le Docteur GUBIT.  
 LECTURES : *L'Hélépode-Corbeau*, par M. LACOSTE. —  
*L'Eau qui dort*, comédie par M. PERRETTE. — *La  
 France en Corée*, par M. HAGEN. — *Pierre Letuaire*,  
 par M. A. PAUL.

SÉANCE du 7 mai..... XXVIII

OUVRAGE OFFERT à l'Académie : *Bulletin des Excur-  
 sionnistes Toulonnais*.  
 RAPPORT de M. A. PAUL.

Nomination d'un membre associé : M. COURET, notaire.  
Commission du Bulletin pour 1902.

LECTURES : *Souvenirs de la guerre de Crimée*, par M. FIOUPOU. — *La France en Chine*, par M. le D<sup>r</sup> HAGEN. — *L'Eau qui dort* (2<sup>e</sup> acte), par M. PERRETTE. — *Préface* du 2<sup>e</sup> volume d'*Al-Mostatraff*, par M. RAT.

SÉANCE du 4 juin ..... XXX

OUVRAGE OFFERT à l'Académie : *Al-Mostatraff* (2<sup>e</sup> volume), par M. RAT.

RAPPORTS de MM. A. PAUL et MOULIN.

LECTURES : Troisième acte de *l'Eau qui dort*, comédie par M. PERRETTE. — *Congrès de la femme chinoise*, par M. le D<sup>r</sup> HAGEN. — *Remords de Guerrier*, *Des Ailes !*, poésies par le D<sup>r</sup> SÉGARD.

SÉANCE du 8 octobre ..... XXXIII

OUVRAGE OFFERT à l'Académie : *Geneviève de Brabant*, légende dramatique de M. le D<sup>r</sup> SÉGARD.

Nomination d'un membre associé : M. ARCHER, capitaine en retraite.

LECTURES : *Le Beaussét*, étude archéologique, par M. R. VIDAL ; *La Défense de Lichtenberg*, par M. le capitaine ARCHER. — *L'Art dans l'Asie Centrale*, par M. J. RIVIÈRE

SÉANCE du 5 novembre ..... XXXIV

RAPPORT de M. LEJOURDAN.

LECTURES : *Le Procès des Lunettes*, *La justice du Sultan*, poésies, traduction de M. LEJOURDAN. — *La Cadière*, étude archéologique par M. R. VIDAL — *Cloison Mobile*, acte en prose, par M. PERRETTE.

SÉANCE du 3 décembre ..... XXXV

OUVRAGES OFFERTS à l'Académie : *Géographie physique*

- de la Provence*, par M. J. DELMAS. — *Les Papillons des Montagnes*, par M. ARMAND JANET.
- LECTURES : *Ze Feliciano*, étude sur l'esclavage du Brésil, par M. LACOSTE. — *La Major de Marseille*, par M. ROUSTAN. — *Un conte des Mille et une Nuits*, par M. RAT. — *Inscription funéraire et Autel votif au dieu Vulcain*, études archéologiques, par M. MOULIN.

---

### MÉMOIRES ORIGINAUX

|                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|
| La Fabrication de la Pourpre Romaine à Toulon, par M. R. VIDAL.....            | 1   |
| L'Etoile, comédie en un acte, par M. PERRETTE .....                            | 13  |
| Les Korrigans, légende bretonne en vers, par M. LACOSTE.                       | 37  |
| Tercets : Les Iles, Lys Violet, poésies par M. SEGOND ..                       | 45  |
| Le Préhistorique dans la région du Sud-Est de la France, par M. F. MOULIN..... | 49  |
| Dizain de sonnets, par M. BÉNOT .....                                          | 63  |
| Le Sablier, poésie traduite de Longfellow, par M. LE-JOURDAN .....             | 71  |
| Lichtenberg, mémoires inédits de M. le capitaine ARCHER.                       | 75  |
| Discours de réception de M. ROUSTAN.....                                       | 95  |
| Les Grottes du Desteou, par M. BOTTIN .....                                    | 107 |







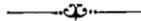




## PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DU VAR



- Années 1832 à 1865. · 29 volumes in-8°  
1868. — 1 volume in-8° de 358 pages.  
1869. — 1 volume in-8° de 536 pages.  
1870 — 1 volume in 8° de 358 pages.  
1871. — 1 volume in-8° de 391 pages.  
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages.  
1873. — 1 volume in-8° de 480 pages.  
1874-75-76. — 1 volume in-8° de 406 pages.  
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages  
1879-80. — 1 volume in-8° de 498 pages.  
1881. — 1 volume in-8° de 334 pages.  
1882-83. — 1 volume in-8° de 534 pages.  
1884-85. — 1 volume in-8° de 508 pages.  
1886. — 1 volume in-8° de 332 pages.  
1887-88. — 1 volume in-8° de 480 pages.  
1889-90. — 1 volume in-8° de 508 pages.  
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages.  
1893-94 — 1 volume in 8° de 432 pages.  
1895 — 1 volume in-8° de 228 pages.  
1896. — 1 volume in 8° de 180 pages.  
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages.  
1898. — 1 volume in-8° de 196 pages.  
1899. — 1 volume in-8° de 198 pages.  
1900. — Livre d'or du Centenaire, 1 vol. in-8° de 230 pages.  
1901. — 1 volume in-8° de 258 pages.  
1902. — 1 volume in-8° de 180 pages.



Ces volumes sont en vente, sauf les années 1832 à 1865 qui sont épuisées. S'adresser à M. le Secrétaire général de l'Académie du Var, Musée-Bibliothèque à Toulon.



